
TC Énergie présente de solides résultats financiers pour le deuxième trimestre En bonne position pour saisir les occasions de croissance liées à la transition énergétique

CALGARY (Alberta) – Le 29 juillet 2021 – Corporation TC Énergie (TSX, NYSE : TRP) (« TC Énergie » ou la « société ») a annoncé aujourd’hui un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 982 millions de dollars (1,00 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à un bénéfice net de 1,3 milliard de dollars (1,36 \$ par action) pour la même période en 2020. Le résultat comparable du deuxième trimestre de 2021 a atteint 1,0 milliard de dollars (1,07 \$ par action ordinaire), comparativement à 863 millions de dollars (0,92 \$ par action ordinaire) en 2020. Le conseil d’administration de TC Énergie a en outre déclaré un dividende trimestriel de 0,87 \$ par action ordinaire pour le trimestre qui sera clos le 30 septembre 2021, ce qui correspond à un dividende annualisé de 3,48 \$ par action ordinaire.

« Au cours du premier semestre de 2021, notre portefeuille diversifié d’infrastructures énergétiques essentielles a continué de répondre, d’une manière sécuritaire et fiable, à la demande croissante d’énergie en Amérique du Nord, a déclaré François Poirier, président et chef de la direction de TC Énergie. Le résultat comparable de 2,23 \$ par action ordinaire et les fonds provenant de l’exploitation comparables de 3,8 milliards de dollars pour le premier semestre de l’année traduisent la nature assimilable à des services publics de nos activités, de même que la performance toujours solide de nos anciens actifs et l’apport des projets mis en service en 2020. »

Nos résultats sont soutenus par la forte demande pour nos services et par notre recherche constante de l’excellence opérationnelle. Dans l’ensemble de notre réseau, les niveaux d’utilisation et de rendement se maintiennent dans les normales historiques en dépit des répercussions persistantes de la pandémie de COVID-19, des phénomènes météorologiques extrêmes et de la volatilité du marché de l’énergie. Encore une fois, cela fait ressortir le rôle vital que joue notre infrastructure dans le fonctionnement de l’économie nord-américaine et le bien-être de millions de personnes sur le continent. Après un début d’année en force, nous nous attendons à ce que le résultat comparable pour l’exercice 2021 au complet soit généralement semblable aux résultats records de l’exercice précédent.

« Nous réalisons un programme de projets d’investissement garantis de 21 milliards de dollars et établissons un portefeuille substantiel d’autres projets de haute qualité en cours d’aménagement, ajoute M. Poirier. Fait important, tous nos projets d’investissement sont étayés par des contrats à long terme ou des modèles d’exploitation réglementés, ce qui souligne le besoin fondamental de disposer de ces nouvelles infrastructures d’une importance capitale et nous permet d’envisager les résultats et les rentrées de trésorerie qu’elles nous procureront à mesure qu’elles seront mises en service au cours des prochaines années. Grâce à une gestion financière prudente, nous pourrions certainement autofinancer efficacement notre programme de croissance en utilisant nos flux de trésorerie générés en interne et notre capacité d’emprunt. »

En outre, par-delà nos projets actuels, nous sommes bien positionnés, grâce à nos capacités organisationnelles étendues, pour saisir les occasions de croissance associées à notre vaste réseau de même que les autres possibilités qui se présentent, puisque le monde consomme de plus en plus d’énergie tout en s’orientant vers un avenir énergétique plus propre. Nous avons annoncé aujourd’hui, sous réserve des conditions d’usage et des approbations réglementaires, que nous avons donné notre aval au projet VR visant notre réseau de Columbia Gas. Ce projet représente un investissement de quelque 0,7 milliard de dollars US et prévoit, notamment, l’installation d’un poste de compression électrique qui réduira les émissions directes d’équivalent en dioxyde de carbone, en plus de répondre à la demande croissante en offrant des services de transport supplémentaires aux termes de contrats à long terme. Nous explorons d’autres occasions d’électrification et de production d’énergie renouvelable afin de combler certains besoins énergétiques propres à la société, dans le but d’arriver à une réduction nette des émissions à l’échelle de notre réseau. Par ailleurs, le programme d’allongement du cycle de vie de Bruce

Power, d'une valeur de plusieurs milliards de dollars, se poursuit, assurant une importante source d'énergie à faibles émissions en Ontario. Nous avons aussi annoncé récemment une initiative visant à mettre au point conjointement avec Pembina Pipeline Corporation (« Pembina ») un système de séquestration et de transport du carbone qui permettra aux entreprises établies en Alberta de gérer leurs émissions et d'apporter une contribution positive à une économie à plus faibles émissions de carbone.

Dans l'ensemble de nos activités et de nos projets, nous continuons de mettre l'accent sur la gestion et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que sur l'établissement de relations constructives et durables avec les collectivités où nous sommes présents et nos parties prenantes. Nous croyons que notre créativité, notre force technique et nos liens sans pareil avec le marché nous permettront de prospérer, quel que soit le rythme et la forme de la transition énergétique. L'avancement fructueux de notre portefeuille actuel de projets garantis et de nos autres possibilités de croissance interne pourrait assurer une croissance annuelle de 5 % à 7 % dans un contexte de faiblesse des taux d'intérêt sans précédent.

Points saillants

(Tous les montants (non audités) sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

- Résultats financiers du deuxième trimestre de 2021
 - Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 982 millions de dollars (1,00 \$ par action ordinaire)
 - Résultat comparable de 1,0 milliard de dollars (1,07 \$ par action ordinaire)
 - BAIIA comparable de 2,2 milliards de dollars
 - Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation de 1,7 milliard de dollars
 - Fonds provenant de l'exploitation comparables totalisant 1,8 milliard de dollars
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,87 \$ par action ordinaire pour le trimestre qui sera clos le 30 septembre 2021.
- Poursuite du programme de projets d'investissement garantis de 21 milliards de dollars, dont 1,4 milliard de dollars consacrés à divers projets de croissance au cours du deuxième trimestre.
- Approbation du projet VR, un projet d'amélioration du réseau de Columbia Gas de quelque 0,7 milliard de dollars US qui vise à rehausser la fiabilité et à réduire les émissions.
- Le 28 juillet, Columbia Gas a avisé la FERC qu'elle avait conclu un règlement de principe avec ses clients portant sur toutes les questions en suspens liées à son dépôt de dossier tarifaire en vertu de l'article 4.
- Annonce d'un partenariat avec Pembina afin de mettre au point conjointement un système de séquestration et de transport du carbone en Alberta.
- Demandes d'information portant sur la recherche d'éventuels contrats ou occasions d'investissement visant des projets d'énergie éolienne ou solaire ou de stockage d'énergie afin de combler les besoins d'électricité liés à une partie de nos pipelines aux États-Unis.
- Comptabilisation d'un montant de 1,1 milliard de dollars à l'état consolidé des capitaux propres en raison principalement du rachat des intérêts de notre partenaire dans Keystone XL, de l'annulation de la facilité de crédit sans recours liée au projet et de l'émission de titres de catégorie C, facteurs contrebalançant en partie la charge de dépréciation d'actifs de 2,2 milliards de dollars après les impôts inscrite au premier trimestre de 2021.
- Émission de billets à moyen terme à trois ans portant intérêt à un taux variable d'un montant de 750 millions de dollars, de billets à moyen terme à dix ans portant intérêt à un taux fixe d'un montant de 500 millions de dollars et de billets à moyen terme à 26 ans portant intérêt à un taux fixe d'un montant de 250 millions de dollars.
- Rachat des actions privilégiées de série 13 d'un montant de 500 millions de dollars en mai à l'aide du produit tiré du placement de billets subordonnés de rang inférieur réalisé en mars.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a reculé de 299 millions de dollars (0,36 \$ par action ordinaire) pour le trimestre clos le 30 juin 2021 pour s'établir à 982 millions de dollars (1,00 \$ par action ordinaire), comparativement à la même période de l'exercice précédent. Les résultats par action reflètent l'incidence des actions ordinaires émises pour faire l'acquisition de TC PipeLines, LP au premier trimestre de 2021. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires comprend plusieurs postes particuliers que nous jugeons importants, mais qui ne tiennent pas compte des activités sous-jacentes pendant la période visée. Le tableau intitulé « Rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et du résultat comparable » présente plus d'informations sur ces postes particuliers, qui sont exclus du résultat comparable.

Le BAIIA comparable de 2,2 milliards de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2021 a été supérieur de 47 millions de dollars à celui de la période correspondante de 2020, principalement en raison de l'incidence nette des éléments suivants :

- le BAIIA plus élevé des gazoducs au Canada attribuable en grande partie à l'incidence de l'augmentation des impôts sur le bénéfice transférés et du traitement à titre de coûts transférables de l'amortissement, de même qu'à la hausse du résultat fondé sur les tarifs relativement au réseau de NGTL et aux frais d'aménagement de Coastal GasLink;
- les résultats accrus des gazoducs aux États-Unis redevables à Columbia Gas depuis la demande d'augmentation des tarifs de transport plus élevés prenant effet le 1^{er} février 2021, qui pourraient devoir faire l'objet d'un remboursement après la conclusion de l'instance visant les tarifs en cours, ainsi qu'à la hausse du résultat tiré de l'ensemble des gazoducs aux États-Unis après les vagues de froid en 2021 qui ont frappé bon nombre des marchés américains où nous exerçons nos activités;
- la hausse du résultat du secteur Énergie et stockage attribuable au résultat supérieur de Bruce Power en 2021 du fait d'un plus petit nombre de jours d'arrêt d'exploitation et des prix contractuels plus élevés, contrebalancés en partie par l'augmentation des charges d'exploitation et par le résultat plus élevé tiré des activités de stockage de gaz naturel et autres à la suite de l'acquisition, en novembre 2020, de la participation résiduelle de 50 % dans TC Turbines;
- les résultats inférieurs des pipelines de liquides découlant de la réduction des volumes sur le réseau d'oléoducs Keystone, en partie compensée par l'apport supérieur des activités de commercialisation des liquides reflétant l'accroissement des marges et des volumes;
- l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain sur la conversion en dollars canadiens du résultat sectoriel de nos activités libellées en dollars américains. Le BAIIA comparable en dollars américains a augmenté de 105 millions de dollars US par rapport à celui de 2020 pour s'établir à 1,1 milliard de dollars US. Cependant, il a été converti au taux de 1,23 en 2021, contre 1,39 en 2020. Bien que l'affaiblissement du dollar américain en 2021 par rapport à la période correspondante de 2020 ait eu une incidence défavorable importante sur le BAIIA comparable de 2021, l'incidence correspondante sur le résultat comparable a été négligeable grâce aux couvertures naturelles et économiques ayant eu un effet compensatoire.

Étant donné le traitement à titre de coûts transférables de certaines charges de nos gazoducs à tarifs réglementés au Canada, dont les impôts sur le bénéfice, les charges financières et l'amortissement, les variations de ces coûts influent sur notre BAIIA comparable, sans toutefois se répercuter de manière notable sur notre bénéfice net.

Le résultat comparable de 1,0 milliard de dollars (1,07 \$ par action ordinaire) a augmenté de 182 millions de dollars (0,15 \$ par action ordinaire) pour le trimestre clos le 30 juin 2021 comparativement à celui de la même période en 2020. Cette hausse est principalement attribuable à l'incidence nette des éléments suivants :

- les variations du BAIIA comparable décrites ci-dessus;
- la hausse des intérêts créditeurs et autres, attribuable surtout aux gains réalisés en 2021 sur les dérivés utilisés pour gérer notre exposition nette aux fluctuations des taux de change sur le bénéfice libellé en dollars US alors qu'en 2020, des pertes avaient été réalisées à ce titre;
- la diminution des participations sans contrôle par suite de l'acquisition, le 3 mars 2021, de la totalité des parts ordinaires en circulation de TC PipeLines, LP qui n'étaient pas détenues en propriété effective par TC Énergie;
- la charge d'impôt plus élevée essentiellement attribuable à la hausse du résultat comparable et des impôts sur le bénéfice transférés au titre de nos gazoducs à tarifs réglementés au Canada.

Le résultat comparable par action tient compte de l'effet des actions ordinaires émises pour l'acquisition de la participation résiduelle dans TC PipeLines, LP au premier trimestre de 2021.

Certains de nos secteurs dégagent la plus grande partie, voire la totalité, de leurs résultats en dollars US. Comme nous présentons nos résultats financiers en dollars canadiens, la fluctuation de la devise américaine comparativement à la devise canadienne influe directement sur notre BAIIA comparable et, dans une mesure moindre, peut aussi se répercuter sur notre résultat comparable. Compte tenu de l'expansion continue de nos activités libellées en dollars US, cette exposition s'accroît. Une partie du risque de change auquel est exposé notre BAIIA comparable libellé en dollars US est naturellement annulée par des montants libellés dans cette devise figurant aux postes Amortissement, Intérêts débiteurs ou autres postes de l'état des résultats. Pour le reste, les risques sont gérés activement sur une période de deux ans à venir au moyen d'instruments dérivés portant sur le taux de change. L'exposition naturelle subsiste toutefois par la suite. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'incidence nette des variations du dollar américain sur le résultat comparable pour le trimestre clos le 30 juin 2021 par rapport à la même période en 2020, compte tenu des effets compensatoires naturels et des couvertures économiques, a été négligeable.

SUIVANT LES FAITS RÉCENTS MARQUANTS :

Gazoducs – Canada

- **Projet de gazoduc Coastal GasLink :** Entre décembre 2020 et le 13 avril 2021, en réaction à la pandémie de COVID-19, un décret de la médecin hygiéniste en chef de la Colombie-Britannique a restreint le nombre de travailleurs sur les sites industriels du nord de la Colombie-Britannique, y compris Coastal GasLink. Ainsi, seuls les travaux de construction essentiels ont continué durant cette période. Des travaux majeurs de lutte contre l'érosion et les sédiments étaient nécessaires en l'absence de poursuite de la construction du pipeline pendant la période hivernale. Le 13 avril 2021, le décret de santé publique provincial a été levé et les plans de remobilisation en vue du programme de construction estival ont pu être finalisés.

En raison des changements apportés à la portée du projet, des retards dans l'obtention des permis et des effets de la COVID-19, notamment le décret de santé publique provincial, nous nous attendons toujours à une hausse considérable des coûts de projet ainsi qu'à un retard de l'achèvement du projet par rapport aux coûts et à l'échéancier établis initialement pour le projet. Coastal GasLink continuera d'atténuer les hausses de coûts et les retards. Coastal GasLink s'attend à ce que des coûts supplémentaires soient pris en compte dans le montant définitif des droits d'utilisation des gazoducs, sous réserve de certaines conditions.

Coastal GasLink est en litige avec LNG Canada en ce qui a trait à la comptabilisation de certains coûts et à l'incidence sur l'échéancier. Si une résolution ne peut être obtenue à court terme, Coastal GasLink pourrait devoir suspendre certains travaux de construction clés, mais elle poursuivrait les travaux nécessaires pour des raisons de sécurité et de respect des exigences réglementaires. Les apports de capitaux propres que devront fournir les partenaires de Coastal GasLink LP, y compris la société, pour financer les coûts supplémentaires seront déterminés par la substance de la résolution avec LNG Canada.

Coastal GasLink conserve son accès à la facilité de crédit subordonnée renouvelable et à vue conclue avec TC Énergie qui procure un financement à court terme supplémentaire et de la souplesse financière aux fins du projet et sur laquelle un montant de 220 millions de dollars était prélevé au 30 juin 2021. Si nécessaire, à titre de mesure provisoire, le montant total des facilités de crédit disponibles consenties par TC Énergie à Coastal GasLink pourrait être augmenté afin de permettre à Coastal GasLink d'avoir accès à un financement supplémentaire à court terme en attendant l'obtention du financement de projet requis ou des recouvrements liés au projet.

- **Réseau de NGTL :** Au cours du semestre clos le 30 juin 2021, le réseau de NGTL a mis en service des projets visant la capacité d'environ 0,1 milliard de dollars.

Gazoducs – États-Unis

- **Projet VR** : Nous élaborons activement des projets de remplacement et de modernisation de certaines installations qui permettront aussi de réduire les émissions sur certains tronçons de nos réseaux de gazoducs sur nos principaux marchés de livraison. Les installations améliorées rehausseront la fiabilité des réseaux et nous permettront aussi d'offrir des services de transport contractuels supplémentaires pour répondre à la demande croissante aux termes des contrats à long terme tout en réduisant les émissions d'équivalent en dioxyde de carbone (CO₂eq). Dans la foulée de cette initiative, le projet VR visant le réseau de Columbia Gas a été approuvé, sous réserve des conditions d'usage et des approbations réglementaires dans le cours normal des activités, et il est pris en compte dans le tableau des projets garantis de la rubrique Programme d'investissement. Ce projet représente un investissement de quelque 0,7 milliard de dollars US et sa mise en service est prévue au deuxième semestre de 2025.
- **Grand Chenier XPress** : La phase I de Grand Chenier XPress, un projet d'expansion du réseau de pipelines d'ANR qui achemine directement le gaz vers les installations d'exportation de GNL de la côte américaine du golfe du Mexique, a été mise en service en avril 2021. La phase II devrait être mise en service au début de 2022.
- **Dossier tarifaire en vertu de l'article 4 de Columbia Gas** : Columbia Gas a déposé, en juillet 2020, un dossier tarifaire en vertu de l'article 4 auprès de la FERC pour demander une augmentation de ses tarifs maximums de transport à compter du 1^{er} février 2021, sous réserve de remboursement à l'issue de l'instance tarifaire. Le 28 juillet 2021, Columbia Gas a avisé la FERC qu'elle avait conclu un règlement de principe avec ses clients portant sur toutes les questions en suspens liées au dossier, notamment en ce qui a trait à la résolution des tarifs et à la continuation du programme de modernisation de Columbia Gas. Bien que les modalités définitives sont encore en cours de finalisation, Columbia Gas prévoit un dépôt du règlement définitif auprès de la FERC au troisième trimestre de 2021. Les produits de 2021 devraient être conformes aux estimations comptabilisées à ce jour, à moins d'une révision suivant l'approbation des modalités du règlement.

Gazoducs – Mexique

- **Villa de Reyes** : Les travaux de construction du projet de Villa de Reyes se poursuivent, mais ils ont été retardés en raison des mesures d'urgence liées à la COVID-19 qui ont entravé notre capacité d'obtenir des autorisations de travaux à cause des fermetures des bureaux administratifs. Nous prévoyons une mise en service partielle d'ici la fin de 2021, l'achèvement du reste des travaux de construction de Villa de Reyes étant attendu au premier semestre de 2022.

Pipelines de liquides

- **Keystone XL** : Le 9 juin 2021, après la révocation du permis présidentiel qui visait l'oléoduc Keystone XL le 20 janvier 2021 et après avoir examiné toutes les options qui s'offraient à nous en consultation avec notre partenaire, le gouvernement de l'Alberta, nous avons abandonné le projet d'oléoduc Keystone XL. Des coûts liés aux activités d'abandon continueront d'être engagés jusqu'en 2022, et les ajustements de la juste valeur estimative et les obligations contractuelles et légales futures seront passés en charges dès qu'ils seront établis tout en étant exclus du résultat comparable.

Nous avons comptabilisé une charge de dépréciation d'actifs de 2,2 milliards de dollars après les impôts, déduction faite des recouvrements contractuels attendus et des autres obligations contractuelles et légales associées aux activités d'abandon du projet d'oléoduc Keystone XL, mais une partie importante de ce montant faisait l'objet d'un partage avec le gouvernement de l'Alberta, atténuant ainsi les conséquences financières nettes pour TC Énergie. En juin 2021, les titres de catégorie A émis au gouvernement de l'Alberta totalisant 394 millions de dollars ont été rachetés pour un montant nominal, le solde de 1,0 milliard de dollars (849 millions de dollars US) de la facilité de crédit a été garanti et entièrement payé par le gouvernement de l'Alberta et 91 millions de dollars de titres de catégorie C ont été émis au gouvernement de l'Alberta lui conférant le droit de toucher tout produit futur afférent à la liquidation d'actifs précis du projet Keystone XL. Compte tenu de ces transactions, y compris leur incidence fiscale, les conséquences financières nettes pour la société découlant de l'abandon du projet d'oléoduc Keystone XL et des projets connexes au 30 juin 2021 se chiffraient à 1,1 milliard de dollars.

Après la révocation du permis présidentiel, les travaux de construction ont cessé, sauf certaines activités nécessaires aux fins du nettoyage et de la remise en état des sites de travail conformément à notre engagement de protection de la sécurité et de l'environnement et aux exigences réglementaires. Nous continuerons de nous concerter avec les organismes de réglementation, les parties prenantes et les groupes autochtones afin de respecter nos engagements en matière d'environnement et de réglementation et de veiller à ce que la sortie du projet d'oléoduc Keystone XL se fasse en toute sécurité. La majorité des coûts connexes ont été financés par un dernier prélèvement sur la facilité de crédit liée au projet effectué en juin 2021, après quoi la facilité de crédit a été entièrement remboursée par le gouvernement de l'Alberta et résiliée.

Le 2 juillet 2021, TC Énergie a déposé un avis d'intention afin d'instituer une requête en vertu de l'ancien Accord de libre-échange nord-américain (« ALENA ») visant à compenser le préjudice financier causé par la révocation du permis présidentiel relatif à l'oléoduc Keystone XL. Nous chercherons à obtenir des dommages-intérêts de plus de 15 milliards de dollars US en raison du manquement du gouvernement des États-Unis à ses obligations en vertu de l'ALENA. Cette requête étant à un stade préliminaire, il est actuellement impossible d'établir à quel moment l'issue sera connue.

Énergie et stockage

- Demandes d'information visant les énergies renouvelables : Au deuxième trimestre de 2021, dans le cadre d'une demande d'information, nous avons annoncé que nous sommes à la recherche d'éventuels contrats ou occasions d'investissement visant des projets d'énergie éolienne pouvant atteindre 620 MW, des projets d'énergie solaire pouvant atteindre 300 MW et des projets de stockage d'énergie pouvant atteindre 100 MW afin de combler les besoins d'électricité liés à une partie de nos pipelines aux États-Unis. Nous procédons actuellement à l'évaluation des réponses reçues.
- Arrêt d'exploitation de Bruce Power : Dans le cadre des inspections et des activités d'essai, d'analyse et d'entretien prévues à Bruce Power pendant les arrêts d'exploitation en cours du réacteur 6 et du réacteur 3, des lectures plus élevées que prévu de la concentration d'hydrogène dans les tubes de force ont été détectées. Les six autres réacteurs qui fonctionnent actuellement dans la centrale ont tous été inspectés lors des récents arrêts d'exploitation prévus, et il a été établi qu'il n'y avait pas d'incidence sur leur fonctionnement en toute sécurité. Bruce Power a informé la Commission canadienne de sûreté nucléaire (« CCSN ») et travaille sur les prochaines étapes.

Ces faits nouveaux sont susceptibles de retarder la remise en service du réacteur 3 après son arrêt d'exploitation prévu qui devait prendre fin au début du quatrième trimestre de 2021. Le moment de la remise en service dépendra des résultats d'analyse finaux et de la proposition de Bruce Power à la CCSN. Nous prévoyons que cette situation n'aura pas d'incidence importante sur notre résultat ou nos flux de trésorerie.

Réseau carbone de l'Alberta

- Système de séquestration et de transport du carbone : Le 17 juin 2021, nous avons annoncé un partenariat avec Pembina Pipeline Corporation afin de mettre au point conjointement un système de séquestration et de transport du carbone qui, lorsqu'il sera construit, pourrait transporter plus de 20 millions de tonnes de CO₂ par année. En mettant à profit les pipelines existants et un tout nouveau carrefour de séquestration, le réseau carbone de l'Alberta (*Alberta Carbon Grid* ou « ACG ») devrait offrir une plateforme d'infrastructures qui permettra aux entreprises établies en Alberta de gérer leurs émissions et d'apporter une contribution positive à une économie à plus faibles émissions de carbone dans la province. Conçu pour être un réseau librement accessible, l'ACG relierait la région de Fort McMurray, le centre industriel de l'Alberta et la région de Drayton Valley aux principaux lieux de séquestration et points de livraison à l'intérieur de la province.

Siège social

- Dividende sur les actions ordinaires : Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,87 \$ par action ordinaire pour le trimestre qui sera clos le 30 septembre 2021. Le dividende trimestriel équivaut à un dividende annualisé de 3,48 \$ par action ordinaire.

- Départ à la retraite de notre vice-président directeur et chef des finances et nouvelle nomination à ce poste : Le 17 mai 2021, nous avons annoncé que Don Marchand, vice-président directeur et chef des finances, prendra sa retraite de TC Énergie le 1^{er} novembre 2021 et cessera d'occuper le poste de chef des finances le 31 juillet 2021. Joel Hunter, actuellement vice-président principal, Marchés des capitaux, succèdera à M. Marchand à titre de vice-président directeur et chef des finances. M. Marchand assistera M. Hunter pendant la transition qui aura lieu d'août à novembre.
- Émission de titres d'emprunt à long terme : Le 9 juin 2021, TCPL a émis pour 750 millions de dollars de billets à moyen terme échéant en juin 2024 et portant intérêt à un taux variable, pour 500 millions de dollars de billets à moyen terme échéant en juin 2031 et portant intérêt à un taux fixe de 2,97 %, et pour 250 millions de dollars de billets à moyen terme échéant en septembre 2047 et portant intérêt à un taux fixe de 4,33 %.
- Rachat des actions privilégiées de série 13 d'un montant de 500 millions de dollars : Le 31 mai 2021, nous avons racheté la totalité des actions privilégiées de série 13 de TC Énergie émises et en circulation conformément à leurs modalités, à l'aide du produit tiré du placement de billets subordonnés de rang inférieur réalisé en mars 2021.

Téléconférence et webémission

Nous tiendrons une téléconférence et une webémission le jeudi 29 juillet 2021 pour discuter de nos résultats financiers du deuxième trimestre de 2021. François Poirier, président et chef de la direction, Don Marchand, vice-président directeur et chef des finances, ainsi que d'autres membres de l'équipe de direction, s'entreprendront des résultats financiers de TC Énergie et des faits nouveaux au sein de la société à 9 h (HAR) ou à 11 h (HAE).

Les membres de la communauté financière et autres intéressés sont invités à participer à la téléconférence en composant le 1-800-319-4610 au moins 15 minutes avant le début de la conférence. Aucun code d'accès n'est nécessaire. La téléconférence sera webdiffusée en direct sur le site Web de TC Énergie, au TCEnergy.com/events ou à partir de l'URL suivante : <http://www.gowebcasting.com/11357>.

La téléconférence pourra être entendue en reprise deux heures après sa conclusion et jusqu'à minuit (HAE), le 5 août 2021; il suffira de composer le 1-855-669-9658, ainsi que le code d'accès 7144.

Il est possible de consulter les états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités et le rapport de gestion de la société sur le site Web de la société au TCEnergy.com; ces documents seront aussi déposés dès aujourd'hui sous le profil de TC Énergie dans SEDAR au www.sedar.com et auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis dans EDGAR au www.sec.gov.

À propos de TC Énergie

Nous jouons un rôle primordial dans la vie quotidienne de millions de personnes qui comptent sur nos services de transport pour assurer leur approvisionnement en énergie durable. Grâce à notre réseau de gazoducs et d'oléoducs sûrs et fiables, doublé de centrales électriques et d'installations de stockage, nous sommes partout. Guidés par nos valeurs fondamentales de sécurité, de responsabilité, de collaboration et d'intégrité, nos 7 500 employés apportent une contribution positive aux collectivités du Canada, des États-Unis et du Mexique où nous exerçons nos activités.

Les actions ordinaires de TC Énergie sont inscrites à la bourse de Toronto (« TSX ») et à la bourse de New York (« NYSE »), sous le symbole TRP. Pour en savoir plus sur notre société, visitez notre site au TCEnergy.com.

Information prospective

Le présent communiqué renferme de l'information prospective qui est assujettie à des risques et à des incertitudes importants (de tels énoncés s'accompagnent habituellement des verbes « prévoir », « s'attendre à », « devoir », « croire », « projeter », « entrevoir », « pouvoir », « estimer » ou autres termes du genre). Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document visent à fournir aux porteurs de titres et investisseurs éventuels de TC Énergie de l'information sur TC Énergie et ses filiales, notamment l'évaluation de la direction quant aux plans futurs et perspectives financières de TC Énergie et de ses filiales. Tous les énoncés prospectifs sont fondés sur les croyances et les hypothèses de TC Énergie, lesquelles reposent sur l'information disponible au moment où les énoncés ont été formulés; ils ne constituent donc pas une garantie de la performance future de la société. Étant donné que les résultats réels peuvent s'écarter considérablement de l'information prospective, le lecteur ne devrait pas se fier outre mesure à la présente information prospective ni utiliser les perspectives financières ou l'information axée sur ce qui est à venir à des fins autres que les fins prévues. Nous ne mettons pas à jour l'information prospective par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou après que des événements surviennent, sauf si la loi l'exige. Pour plus de renseignements au sujet des hypothèses avancées, ainsi que des risques et des incertitudes qui pourraient entraîner une modification des résultats réels par rapport aux résultats prévus, il y a lieu de se reporter au rapport trimestriel aux actionnaires et au rapport annuel de la société les plus récents, qui sont classés sous le profil de TC Énergie dans SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov.

Mesures non conformes aux PCGR

Le présent communiqué contient des références à des mesures non conformes aux PCGR, notamment le résultat comparable, le résultat comparable par action ordinaire, le BAIIA comparable et les fonds provenant de l'exploitation comparables, qui n'ont pas de signification normalisée aux termes des PCGR des États-Unis et qui pourraient, par conséquent, ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR sont calculées d'une manière uniforme d'une période à l'autre et sont ajustées en fonction de postes particuliers pour chaque période au besoin, sauf mention contraire dans les états financiers consolidés condensés et le rapport de gestion. Pour plus d'information au sujet des mesures non conformes aux PCGR, consulter le rapport trimestriel aux actionnaires de TC Énergie le plus récent.

Renseignements aux médias :

Jaimie Harding / Hejdi Carlsen
media@tcenergy.com
403-920-7859 ou 800-608-7859

Renseignements aux investisseurs et analystes :

David Moneta / Hunter Mau
investor_relations@tcenergy.com
403-920-7911 ou 800-361-6522

Rapport trimestriel aux actionnaires

Deuxième trimestre de 2021

Points saillants des résultats financiers

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|---------|-------------------------------|---------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Bénéfice | | | | |
| Produits | 3 182 | 3 089 | 6 563 | 6 507 |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires | 982 | 1 281 | (75) | 2 429 |
| par action ordinaire – de base | 1,00 \$ | 1,36 \$ | (0,08) \$ | 2,59 \$ |
| BAlIA comparable | 2 246 | 2 199 | 4 738 | 4 734 |
| Résultat comparable | 1 045 | 863 | 2 153 | 1 972 |
| par action ordinaire | 1,07 \$ | 0,92 \$ | 2,23 \$ | 2,10 \$ |
| Flux de trésorerie | | | | |
| Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation | 1 711 | 1 613 | 3 377 | 3 336 |
| Fonds provenant de l'exploitation comparables | 1 754 | 1 549 | 3 777 | 3 643 |
| Dépenses d'investissement ¹ | 1 439 | 2 150 | 3 324 | 4 419 |
| Dividendes déclarés | | | | |
| Par action ordinaire | 0,87 \$ | 0,81 \$ | 1,74 \$ | 1,62 \$ |
| Actions ordinaires en circulation – de base (en millions) | | | | |
| – moyenne pondérée de la période | 979 | 940 | 966 | 940 |
| – émises et en circulation à la fin de la période | 979 | 940 | 979 | 940 |

1 Comprennent les dépenses en immobilisations visant la capacité, les dépenses d'investissement de maintien, les projets en cours et les apports à nos participations comptabilisées à la valeur de consolidation.

Rapport de gestion

Le 28 juillet 2021

Le présent rapport de gestion renferme des renseignements visant à aider le lecteur à prendre des décisions d'investissement au sujet de Corporation TC Énergie (« TC Énergie »). Il porte sur nos entreprises, nos activités et notre situation financière et traite des risques et des autres facteurs ayant une incidence sur la société pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, et il doit être lu à la lumière des états financiers consolidés condensés non audités pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, qui ont été dressés conformément aux PCGR des États-Unis.

Le présent rapport de gestion devrait également être lu à la lumière des états financiers consolidés audités et des notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que du rapport de gestion figurant dans notre rapport annuel de 2020. Les termes abrégés qui ne sont pas définis dans les présentes ont le sens qui leur est donné dans notre rapport annuel de 2020. Certains chiffres correspondants ont été ajustés pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période à l'étude.

INFORMATION PROSPECTIVE

Nous communiquons de l'information prospective afin d'aider le lecteur à comprendre l'évaluation que fait la direction de nos plans et perspectives financières pour l'avenir, ainsi que des perspectives futures en général.

Les **énoncés prospectifs** reposent sur certaines hypothèses et sur ce que nous savons et ce à quoi nous nous attendons présentement. Ils comprennent généralement des verbes comme « **prévoir** », « **s'attendre** », « **croire** », « **pouvoir** », « **devoir** », « **estimer** », « **projeter** », « **entrevoir** » et d'autres termes du genre.

Les énoncés prospectifs présentés dans le présent rapport de gestion comprennent des renseignements portant notamment sur :

- notre performance sur le plan des finances et de l'exploitation, y compris la performance de nos filiales;
- les attentes quant aux stratégies et objectifs en matière de croissance et d'expansion;
- les flux de trésorerie attendus et les options de financement futures à notre disposition, notamment la gestion de notre portefeuille;
- la croissance prévue du dividende;
- les prévisions quant à l'accès à des sources de financement et le coût prévu du capital;
- les coûts et les calendriers prévus à l'égard des projets planifiés, notamment les projets en construction et en cours d'aménagement;
- les prévisions concernant les dépenses en immobilisations, les obligations contractuelles, les engagements et les passifs éventuels;
- les processus de réglementation à suivre et leurs résultats prévus;
- l'issue de toute action en justice, notamment l'arbitrage et les indemnités d'assurance;
- l'incidence prévue de modifications à venir au régime fiscal et aux normes comptables;
- les prévisions quant aux conditions dans l'industrie, à la conjoncture et au contexte économique;
- les répercussions prévues de la pandémie de COVID-19.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de la performance future. Les résultats et événements réels pourraient varier considérablement de ceux prévus du fait des hypothèses, des risques et des incertitudes auxquels la société est soumise ou des événements qui se produisent après la date de publication du présent rapport de gestion.

Les informations prospectives sont fondées sur les hypothèses clés qui suivent et sont soumises aux risques et incertitudes ci-après :

Hypothèses

- les décisions de réglementation et leur incidence;
- les arrêts d'exploitation prévus et imprévus et le taux d'utilisation de nos actifs pipeliniers, énergétiques et de stockage;
- l'intégrité et la fiabilité de nos actifs;
- les prévisions relatives aux coûts de construction, calendriers et dates d'achèvement;
- l'accès aux marchés des capitaux, notamment grâce à la gestion de notre portefeuille;
- les prévisions quant aux conditions dans l'industrie, à la conjoncture et au contexte économique;
- les taux d'inflation et les prix des produits de base;
- les taux d'intérêt, d'imposition et de change;
- la nature et la portée des activités de couverture;
- les répercussions prévues de la pandémie de COVID-19.

Risques et incertitudes

- notre capacité de mettre en œuvre nos priorités stratégiques et la question de savoir si elles donneront les résultats escomptés;
- notre capacité à mettre en application une stratégie de répartition du capital qui s'harmonise avec notre objectif de maximiser la valeur actionnariale;
- le rendement en matière d'exploitation de nos actifs pipeliniers, énergétiques et de stockage;
- la capacité vendue et les prix obtenus par nos entreprises pipelinères;
- le montant des paiements de capacité et les produits tirés des actifs de production d'électricité attribuables à la capacité disponible;
- les volumes de production des bassins d'approvisionnement;
- la construction et l'achèvement des projets d'investissement;
- le coût et la disponibilité de la main-d'œuvre, de l'équipement et des matériaux;
- la disponibilité et le prix des produits de base sur le marché;
- l'accès aux marchés des capitaux selon des modalités avantageuses;
- les taux d'intérêt, d'imposition et de change;
- l'exécution, par nos contreparties, de leurs obligations et le risque de crédit lié à nos contreparties;
- les décisions de réglementation et l'issue de toute action en justice, notamment l'arbitrage et les indemnités d'assurance;
- notre capacité à prévoir et à évaluer correctement les changements apportés aux politiques et à la réglementation gouvernementales, notamment ceux qui ont trait à l'environnement et à la COVID-19;
- la possibilité de réaliser la valeur de certains actifs incorporels et de recouvrements contractuels liés à certains actifs qui se sont dépréciés, notamment ceux du projet d'oléoduc Keystone XL;
- la concurrence dans nos secteurs d'activité;
- des conditions météorologiques inattendues ou inhabituelles;
- des manifestations de désobéissance civile;
- la cybersécurité et les innovations technologiques;
- la conjoncture économique en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale;
- les crises sanitaires mondiales, telles que les pandémies et les épidémies, notamment la pandémie de COVID-19 et ses répercussions imprévues.

Le lecteur trouvera des renseignements sur ces facteurs et sur d'autres encore dans le présent rapport de gestion et dans les autres rapports déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la SEC, notamment le rapport de gestion figurant dans notre rapport annuel de 2020.

Le lecteur ne devrait pas se fier outre mesure aux présentes informations prospectives, étant donné que les résultats réels pourraient afficher des différences appréciables, et il ne devrait avoir recours aux perspectives financières ou à l'information axée sur ce qui est à venir que dans l'esprit où elles ont été avancées. Nous ne mettons pas à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, sauf si la loi l'exige.

POUR UN COMPLÉMENT D'INFORMATION

Il est possible d'obtenir plus de renseignements au sujet de TC Énergie dans notre notice annuelle et dans d'autres documents d'information accessibles dans le site Web de SEDAR (www.sedar.com).

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion fait mention des mesures non conformes aux PCGR suivantes :

- BAIIA comparable;
- BAII comparable;
- résultat comparable;
- résultat comparable par action ordinaire;
- fonds provenant de l'exploitation;
- fonds provenant de l'exploitation comparables.

Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des PCGR, et c'est pourquoi elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entités.

Mesures comparables

Pour calculer les mesures comparables, nous ajustons certaines mesures conformes aux PCGR en fonction de postes particuliers que nous jugeons importants, mais qui ne tiennent pas compte des activités sous-jacentes pendant la période visée. Sauf mention contraire, ces mesures comparables sont calculées d'une manière uniforme d'une période à l'autre et sont ajustées en fonction de postes particuliers pour chaque période au besoin.

Toute décision de ne pas ajuster les chiffres pour tenir compte d'un poste particulier est subjective et n'est prise qu'après un examen minutieux. Les postes particuliers peuvent notamment porter sur ce qui suit :

- des gains ou des pertes sur la vente d'actifs ou d'actifs destinés à la vente;
- des remboursements d'impôts sur le bénéfice, des provisions pour moins-value et des ajustements découlant des modifications des lois et des taux d'imposition en vigueur;
- certains ajustements de la juste valeur touchant des activités de gestion des risques;
- des règlements issus d'actions en justice ou d'ententes contractuelles et des règlements dans le cadre de faillites;
- la dépréciation de l'écart d'acquisition, d'immobilisations corporelles, d'investissements et d'autres d'actifs;
- des coûts d'acquisition et d'intégration;
- des coûts de restructuration.

Nous excluons les gains non réalisés et les pertes non réalisées découlant des variations de la juste valeur d'instruments dérivés utilisés pour réduire certains risques financiers et risques liés au prix des produits de base auxquels nous sommes exposés. Ces instruments dérivés constituent généralement des instruments de couverture économique efficaces, mais ils ne répondent pas aux critères précis de la comptabilité de couverture. Par conséquent, nous imputons les variations de la juste valeur au bénéfice net. Étant donné que ces montants ne reflètent pas fidèlement les gains et les pertes qui seront réalisés au moment du règlement, nous estimons qu'ils ne sont pas représentatifs de nos activités sous-jacentes. Nous excluons également les gains et les pertes de change non réalisés sur le prêt à une société liée ainsi que la quote-part correspondante des gains et pertes de change liés à Sur de Texas, car ces montants ne reflètent pas de façon juste les gains et les pertes qui seront réalisés au règlement. Comme ils se compensent réciproquement au cours de chaque période de présentation de l'information financière, ces montants n'ont pas d'incidence sur le résultat net.

Le tableau qui suit présente nos mesures non conformes aux PCGR et leur mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

| Mesure comparable | Mesure conforme aux PCGR |
|---|--|
| BAIIA comparable | bénéfice sectoriel |
| BAIL comparable | bénéfice sectoriel |
| résultat comparable | bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires |
| résultat comparable par action ordinaire | bénéfice net par action ordinaire |
| fonds provenant de l'exploitation comparables | rentrées nettes liées aux activités d'exploitation |

BAIIA comparable et BAIL comparable

Le bénéfice avant les intérêts, les impôts et l'amortissement (BAIIA) comparable représente le bénéfice sectoriel ajusté en fonction de certains postes particuliers, exclusion faite des charges d'amortissement hors trésorerie. Nous utilisons le BAIIA comparable comme une mesure du bénéfice tiré des activités courantes de la société. Il s'agit d'un indicateur utile de notre performance, que nous présentons aussi sur une base consolidée. Le bénéfice avant les intérêts et les impôts (BAIL) comparable représente le bénéfice sectoriel ajusté en fonction de postes particuliers. Il s'agit d'un outil efficace pour évaluer les tendances dans chaque secteur. Se reporter à l'analyse de chaque secteur pour consulter un rapprochement de ces mesures et du bénéfice sectoriel.

Résultat comparable et résultat comparable par action ordinaire

Le résultat comparable représente le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires, sur une base consolidée, ajusté en fonction de postes particuliers. Le résultat comparable englobe le bénéfice sectoriel, les intérêts débiteurs, la provision pour les fonds utilisés pendant la construction, les intérêts créditeurs et autres, la charge d'impôts, la participation sans contrôle et les dividendes sur les actions privilégiées, après ajustement en fonction de postes particuliers. Se reporter à la rubrique « Résultats consolidés » pour un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le bénéfice net par action ordinaire.

Fonds provenant de l'exploitation et fonds provenant de l'exploitation comparables

Les fonds provenant de l'exploitation représentent les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement d'exploitation. Nous croyons qu'il s'agit d'une mesure utile pour évaluer les flux de trésorerie d'exploitation consolidés étant donné qu'ils excluent les fluctuations des soldes du fonds de roulement, qui ne sont pas nécessairement représentatifs des activités sous-jacentes pour la période visée, et qu'ils fournissent une mesure uniforme de la production de rentrées par nos actifs. Les fonds provenant de l'exploitation comparables sont ajustés en fonction de l'incidence sur la trésorerie des postes particuliers indiqués ci-dessus. Se reporter à la rubrique « Situation financière » pour un rapprochement avec les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation.

Programme d'investissement

Nous sommes à aménager des installations de qualité dans le cadre de notre programme d'investissement. Ces éléments d'infrastructure de longue durée reposent sur des ententes commerciales à long terme avec des contreparties solvables ou des entreprises réglementées et devraient assurer une croissance appréciable du résultat et des flux de trésorerie.

Notre programme d'investissement comprend un montant d'environ 21 milliards de dollars de projets garantis, à savoir des projets engagés et bénéficiant d'un soutien sur le plan commercial qui sont en construction ou en processus d'obtention de permis. D'autres projets en cours d'aménagement, dont le coût se situe à 7 milliards de dollars, bénéficient aussi d'un soutien commercial, sauf mention contraire, mais l'échéancier de réalisation et les coûts de projet qui s'y rapportent sont plus incertains et sont conditionnels à l'obtention de certaines autorisations clés.

Les dépenses d'investissement de maintien des trois prochaines années de nos secteurs d'activité sont comprises dans notre carnet de projets garantis. Les dépenses d'investissement de maintien consacrées aux gazoducs réglementés au Canada et aux États-Unis sont ajoutées à la base tarifaire; nous avons la possibilité de tirer un rendement de ces dépenses et de les recouvrer à même les droits en vigueur ou futurs. Ce traitement s'apparente à celui que nous réservons aux dépenses en immobilisations visant la capacité de ces gazoducs. Les arrangements tarifaires visant les activités du secteur des pipelines de liquides prévoient le recouvrement des dépenses d'investissement de maintien.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2021, des projets d'immobilisations visant la capacité des gazoducs au Canada et aux États-Unis totalisant environ 0,5 milliard de dollars ont été mis en service. Nous avons aussi engagé des dépenses d'investissement de maintien d'environ 0,8 milliard de dollars.

Tous les projets sont assujettis à des ajustements des coûts et du calendrier de réalisation en raison notamment des conditions météorologiques, des conditions du marché, de modifications mineures du tracé, des conditions d'obtention des permis, du calendrier des travaux et des dates relatives aux permis réglementaires, sans compter les restrictions et incertitudes entourant les répercussions persistantes de la pandémie de COVID-19. Les montants ne tiennent compte ni des intérêts capitalisés ni des provisions pour les fonds utilisés pendant la construction.

Projets garantis

| (en milliards de dollars) | Année de mise en service prévue | Coût estimatif du projet ¹ | Valeur comptable au 30 juin 2021 |
|---|---------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------|
| Gazoducs – Canada | | | |
| Réseau principal au Canada | 2021-2024 | 0,3 | 0,1 |
| Réseau de NGTL ² | 2021 | 1,2 | 0,8 |
| | 2022 | 3,2 | 1,0 |
| | 2023 | 1,7 | 0,1 |
| | 2024+ | 0,5 | — |
| Coastal GasLink ³ | 2023 | 0,2 | 0,2 |
| Dépenses d'investissement de maintien des projets réglementés | 2021-2023 | 2,1 | 0,2 |
| Gazoducs – États-Unis | | | |
| Autres investissements dans la capacité | 2021-2025 | 2,8 US | 1,0 US |
| Dépenses d'investissement de maintien des projets réglementés | 2021-2023 | 2,1 US | 0,3 US |
| Gazoducs – Mexique | | | |
| Villa de Reyes | 2021-2022 | 0,9 US | 0,8 US |
| Tula ⁴ | — | 0,8 US | 0,6 US |
| Pipelines de liquides | | | |
| Autres investissements dans la capacité | 2022 | 0,1 US | — |
| Dépenses d'investissement de maintien recouvrables | 2021-2023 | 0,1 | — |
| Énergie et stockage | | | |
| Bruce Power – Allongement du cycle de vie ⁵ | 2021-2024 | 2,6 | 1,5 |
| Autres | | | |
| Dépenses d'investissement de maintien non recouvrables ⁶ | 2021-2023 | 0,7 | 0,1 |
| | | 19,3 | 6,7 |
| Incidence du change sur les projets garantis ⁷ | | 1,6 | 0,6 |
| Total des projets garantis (en dollars CA) | | 20,9 | 7,3 |

- 1 Reflète l'intégralité des coûts relatifs aux actifs détenus en propriété exclusive, de même que les apports en trésorerie à nos investissements dans des coentreprises.
- 2 Les coûts estimatifs de 2022 et de 2023 tiennent compte d'une somme de 0,5 milliard de dollars qui sera consacrée au réseau de gazoducs Foothills relié au programme d'expansion du parcours ouest en 2023.
- 3 Le coût du projet et sa valeur comptable estimatifs reflètent uniquement la quote-part de nos apports au projet à titre de coentrepreneur. La date de mise en service prévue et le coût estimatif du projet indiqués sont ceux de la dernière mise à jour. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Faits récents – Gazoducs au Canada » pour obtenir des précisions sur l'examen en cours du coût et du calendrier du projet.
- 4 Les travaux de construction du tronçon central du projet Tula ont été reportés en raison de l'absence de progrès des consultations que mène le Secrétariat de l'Énergie auprès de la population autochtone. Le projet devrait être achevé environ deux ans après la conclusion fructueuse du processus de consultation. Le tronçon est du projet Tula est prêt à assurer des services de transport interruptibles.
- 5 Reflète la quote-part prévue de nos apports en trésorerie au titre des coûts du programme de RCP du réacteur 6, qui devrait être mis en service en 2023, ainsi que les montants à investir jusqu'en 2024 conformément au programme de gestion d'actifs.
- 6 Comprennent les dépenses d'investissement de maintien non recouvrables de tous les secteurs, qui se rapportent principalement à notre quote-part des dépenses d'investissement de maintien de Bruce Power et à d'autres actifs du secteur Énergie et stockage.
- 7 Reflète un taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien de 1,24 au 30 juin 2021.

Projets en cours d'aménagement

Les coûts indiqués dans le tableau ci-dessous reflètent les estimations les plus récentes pour chaque projet selon les documents déposés auprès des différents organismes de réglementation ou autrement établis par la direction.

| (en milliards de dollars) | Coût estimatif du projet ¹ | Valeur comptable au 30 juin 2021 |
|---|---------------------------------------|----------------------------------|
| Gazoducs – États-Unis | | |
| Autres investissements dans la capacité ² | 0,3 US | — |
| Pipelines de liquides | | |
| Grand Rapids, phase 2 ³ | 0,7 | — |
| Énergie et stockage | | |
| Bruce Power – Allongement du cycle de vie ⁴ | 5,9 | 0,3 |
| | 6,9 | 0,3 |
| Incidence du change sur les projets en cours d'aménagement ⁵ | 0,1 | — |
| Total des projets en cours d'aménagement (en dollars CA) | 7,0 | 0,3 |

- 1 Reflète notre quote-part des coûts liés aux coentreprises, le cas échéant, et l'intégralité des coûts relatifs aux actifs détenus en propriété exclusive.
- 2 Comprend les projets assujettis à l'obtention d'une décision d'investissement finale positive de la part des clients.
- 3 Les approbations réglementaires ont été obtenues, et nous cherchons actuellement à conclure d'autres ententes commerciales à l'appui de ce projet.
- 4 Reflète notre quote-part des coûts du programme de RCP des réacteurs 3, 4, 5, 7 et 8, de même que les coûts résiduels du programme de gestion des actifs après 2024.
- 5 Compte tenu d'un taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien de 1,24 au 30 juin 2021.

Résultats consolidés – deuxième trimestre de 2021

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|---|--------------------------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Gazoducs – Canada | 361 | 682 | 717 | 973 |
| Gazoducs – États-Unis | 688 | 625 | 1 561 | 1 463 |
| Gazoducs – Mexique | 138 | 151 | 290 | 390 |
| Pipelines de liquides | 250 | 306 | (2 258) | 717 |
| Énergie et stockage | 158 | (31) | 321 | 33 |
| Siège social | (36) | (20) | (4) | 281 |
| Total du bénéfice sectoriel | 1 559 | 1 713 | 627 | 3 857 |
| Intérêts débiteurs | (583) | (561) | (1 153) | (1 139) |
| Provision pour les fonds utilisés pendant la construction | 64 | 81 | 114 | 163 |
| Intérêts créditeurs et autres | 127 | 203 | 189 | (324) |
| Bénéfice (perte) avant les impôts sur le bénéfice | 1 167 | 1 436 | (223) | 2 557 |
| (Charge) recouvrement d'impôts | (147) | (52) | 293 | 112 |
| Bénéfice net | 1 020 | 1 384 | 70 | 2 669 |
| Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle | (6) | (63) | (75) | (159) |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations assurant le contrôle | 1 014 | 1 321 | (5) | 2 510 |
| Dividendes sur les actions privilégiées | (32) | (40) | (70) | (81) |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires | 982 | 1 281 | (75) | 2 429 |
| Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire – de base | 1,00 \$ | 1,36 \$ | (0,08) \$ | 2,59 \$ |

Le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires a reculé de 299 millions de dollars et de 2,5 milliards de dollars (0,36 \$ et 2,67 \$ par action ordinaire) pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, comparativement aux mêmes périodes en 2020. Cette baisse s'explique principalement par la charge de dépréciation d'actifs de 2,2 milliards de dollars après les impôts liée au projet d'oléoduc Keystone XL, déduction faite des recouvrements contractuels attendus et des autres obligations contractuelles et légales, inscrite à l'état des résultats; le résultat net tient également compte de l'effet des actions ordinaires émises en vue de l'acquisition de la participation résiduelle dans TC PipeLines, LP au premier trimestre de 2021.

Les postes particuliers mentionnés ci-dessous ont été comptabilisés dans le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires et exclus du résultat comparable :

Les résultats de 2021 comprennent :

- une charge de dépréciation d'actifs de 2,2 milliards de dollars après les impôts, principalement au premier trimestre de 2021, déduction faite des recouvrements contractuels attendus et des autres obligations contractuelles et légales, faisant suite à l'abandon du projet d'oléoduc Keystone XL après la révocation, le 20 janvier 2021, du permis présidentiel. Se reporter à la rubrique « Faits récents » pour obtenir des précisions à ce sujet;
- des coûts de préservation et d'autres coûts de 16 millions de dollars, après les impôts, au deuxième trimestre de 2021 se rapportant principalement à la préservation et à l'entreposage des actifs du projet d'oléoduc Keystone XL, qui ne pouvaient être pris en compte dans la charge de dépréciation liée à l'oléoduc Keystone XL, et aux intérêts débiteurs sur la facilité de crédit de projet de Keystone XL avant qu'elle soit résiliée;
- un recouvrement de 13 millions de dollars, après les impôts, de certains coûts auprès de la SIERE au deuxième trimestre de 2021 se rapportant aux centrales alimentées au gaz naturel en Ontario vendues en 2020.

La charge de dépréciation d'actifs liée au projet d'oléoduc Keystone XL ne tient pas compte des montants compensatoires au titre de l'investissement connexe du gouvernement de l'Alberta dans le projet Keystone XL ni du remboursement par ce dernier de la facilité de crédit garantie liée au projet sans recours envers TC Énergie, lesquels ont été comptabilisés à l'état consolidé condensé des capitaux propres au deuxième trimestre de 2021 et ont permis d'atténuer les conséquences financières pour la société de l'abandon du projet d'oléoduc Keystone XL. Se reporter à la rubrique « Faits récents – Pipelines de liquides » pour obtenir des précisions à ce sujet.

Les résultats de 2020 comprennent :

- un gain de 408 millions de dollars, après les impôts, se rapportant à la vente d'une participation de 65 % dans Coastal GasLink Pipeline Limited Partnership (« Coastal GasLink LP ») au deuxième trimestre de 2020;
- une reprise de 281 millions de dollars sur la provision pour moins-value d'actifs d'impôts découlant de notre réévaluation d'actifs d'impôts reportés dont la réalisation était jugée plus probable qu'improbable au premier trimestre de 2020;
- une perte additionnelle de 80 millions de dollars, après les impôts, au deuxième trimestre de 2020 se rapportant aux centrales alimentées au gaz naturel en Ontario vendues en avril 2020. La vente s'est soldée par une perte de 157 millions de dollars, après les impôts, pour le semestre clos le 30 juin 2020.

Le bénéfice net (la perte nette) des deux périodes comprenait des gains et des pertes non réalisés découlant de changements dans des activités de gestion des risques, ainsi que les postes particuliers mentionnés ci-dessus, qui ont été retranchés du résultat comparable. Le rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires et du résultat comparable est présenté dans le tableau ci-après.

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET (DE LA PERTE NETTE) ET DU RÉSULTAT COMPARABLE

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|---------|-------------------------------|---------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires | 982 | 1 281 | (75) | 2 429 |
| Postes particuliers (déduction faite des impôts) : | | | | |
| Charge de dépréciation d'actifs liée à Keystone XL et autres | 2 | — | 2 194 | — |
| Coûts de préservation et autres coûts liés à Keystone XL | 16 | — | 16 | — |
| Gain sur la vente partielle du gazoduc Coastal GasLink | — | (408) | — | (408) |
| Reprise sur la provision pour moins-value d'actifs d'impôts | — | — | — | (281) |
| (Gain) perte se rapportant à la vente des centrales alimentées au gaz naturel en Ontario | (13) | 80 | (13) | 157 |
| Activités de gestion des risques ¹ | 58 | (90) | 31 | 75 |
| Résultat comparable | 1 045 | 863 | 2 153 | 1 972 |
| Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire | 1,00 \$ | 1,36 \$ | (0,08) \$ | 2,59 \$ |
| Postes particuliers (déduction faite des impôts) : | | | | |
| Charge de dépréciation d'actifs liée à Keystone XL et autres | — | — | 2,27 | — |
| Coûts de préservation et autres coûts liés à Keystone XL | 0,02 | — | 0,02 | — |
| Gain sur la vente partielle du gazoduc Coastal GasLink | — | (0,43) | — | (0,43) |
| Reprise sur la provision pour moins-value d'actifs d'impôts | — | — | — | (0,30) |
| (Gain) perte se rapportant à la vente des centrales alimentées au gaz naturel en Ontario | (0,01) | 0,09 | (0,01) | 0,17 |
| Activités de gestion des risques | 0,06 | (0,10) | 0,03 | 0,07 |
| Résultat comparable par action ordinaire | 1,07 \$ | 0,92 \$ | 2,23 \$ | 2,10 \$ |

| 1 Activités de gestion des risques (en millions de dollars) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|---|--------------------------------|------|-------------------------------|-------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Entreprise américaine de commercialisation du gaz naturel | (4) | — | 2 | — |
| Commercialisation des liquides | (14) | (41) | 10 | 7 |
| Installations énergétiques au Canada | 1 | (2) | 1 | (1) |
| Stockage de gaz naturel | 2 | (7) | 3 | (4) |
| Change | (63) | 170 | (58) | (102) |
| Impôts sur le bénéfice attribuables aux activités de gestion des risques | 20 | (30) | 11 | 25 |
| Total des (pertes non réalisées) gains non réalisés découlant des activités de gestion des risques | (58) | 90 | (31) | (75) |

RAPPROCHEMENT DU BAIIA COMPARABLE ET DU RÉSULTAT COMPARABLE

Le BAIIA comparable représente le bénéfice sectoriel ajusté en fonction des postes particuliers présentés ci-dessus et exclut les charges d'amortissement hors trésorerie. Pour plus de précisions sur le rapprochement du BAIIA comparable, se reporter aux rubriques « Résultats financiers » de chaque secteur.

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|---------|-------------------------------|---------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| BAIIA comparable | | | | |
| Gazoducs – Canada | 684 | 621 | 1 370 | 1 218 |
| Gazoducs – États-Unis | 879 | 824 | 1 934 | 1 856 |
| Gazoducs – Mexique | 164 | 181 | 344 | 450 |
| Pipelines de liquides | 366 | 432 | 759 | 877 |
| Énergie et stockage | 157 | 135 | 338 | 329 |
| Siège social | (4) | 6 | (7) | 4 |
| BAIIA comparable | 2 246 | 2 199 | 4 738 | 4 734 |
| Amortissement | (633) | (635) | (1 278) | (1 265) |
| Intérêts débiteurs inclus dans le résultat comparable | (577) | (561) | (1 147) | (1 139) |
| Provision pour les fonds utilisés pendant la construction | 64 | 81 | 114 | 163 |
| Intérêts créditeurs et autres inclus dans le résultat comparable | 158 | 7 | 250 | 55 |
| Charge d'impôts incluse dans le résultat comparable | (175) | (125) | (379) | (336) |
| Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle | (6) | (63) | (75) | (159) |
| Dividendes sur les actions privilégiées | (32) | (40) | (70) | (81) |
| Résultat comparable | 1 045 | 863 | 2 153 | 1 972 |
| Résultat comparable par action ordinaire | 1,07 \$ | 0,92 \$ | 2,23 \$ | 2,10 \$ |

BAIIA comparable – comparaison de 2021 et de 2020

Le BAIIA comparable du trimestre clos le 30 juin 2021 a été supérieur de 47 millions de dollars à celui de la période correspondante de 2020, principalement en raison de l'incidence nette des éléments suivants :

- le BAIIA plus élevé des gazoducs au Canada attribuable en grande partie à l'incidence de l'augmentation des impôts sur le bénéfice transférés et du traitement à titre de coûts transférables de l'amortissement, de même qu'à la hausse du résultat fondé sur les tarifs relativement au réseau de NGTL et aux frais d'aménagement de Coastal GasLink;
- les résultats accrus des gazoducs aux États-Unis redevables à Columbia Gas depuis la demande d'augmentation des tarifs de transport plus élevés prenant effet le 1^{er} février 2021, qui pourraient devoir faire l'objet d'un remboursement après la conclusion de l'instance visant les tarifs en cours, ainsi qu'à la hausse du résultat tiré de l'ensemble des gazoducs aux États-Unis après les vagues de froid en 2021 qui ont frappé bon nombre des marchés américains où nous exerçons nos activités;
- la hausse du résultat du secteur Énergie et stockage attribuable au résultat supérieur de Bruce Power en 2021 du fait d'un plus petit nombre de jours d'arrêt d'exploitation et des prix contractuels plus élevés, contrebalancés en partie par l'augmentation des charges d'exploitation et par le résultat plus élevé tiré des activités de stockage de gaz naturel et autres à la suite de l'acquisition, en novembre 2020, de la participation résiduelle de 50 % dans TC Turbines;
- les résultats inférieurs des pipelines de liquides découlant de la réduction des volumes sur le réseau d'oléoducs Keystone, en partie compensée par l'apport supérieur des activités de commercialisation des liquides reflétant l'accroissement des marges et des volumes;
- l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain sur la conversion en dollars canadiens du résultat sectoriel de nos activités libellées en dollars américains. Comme il est expliqué en détail plus loin, le BAIIA comparable en dollars américains a augmenté de 105 millions de dollars US par rapport à celui de 2020 pour s'établir à 1,1 milliard de dollars US; cependant, il a été converti au taux de 1,23 en 2021, contre 1,39 en 2020. Se reporter à la rubrique « Incidence du change » présentée ci-après pour un complément d'information.

Le BAIIA comparable du semestre clos le 30 juin 2021 a été supérieur de 4 millions de dollars à celui de la période correspondante de 2020, principalement en raison de l'incidence nette des éléments suivants :

- le BAIIA plus élevé des gazoducs au Canada attribuable principalement à l'incidence de la hausse de l'amortissement traité à titre de coûts transférables, à l'augmentation du résultat fondé sur les tarifs relatif au réseau de NGTL, aux frais d'aménagement de Coastal GasLink et à la hausse des impôts sur le bénéfice transférés relativement au réseau principal au Canada, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des charges financières transférées relatives à ce dernier;
- les résultats accrus des gazoducs aux États-Unis redevables à Columbia Gas depuis la demande d'augmentation des tarifs de transport plus élevés prenant effet le 1^{er} février 2021, qui pourraient devoir faire l'objet d'un remboursement après la conclusion de l'instance visant les tarifs en cours, ainsi qu'à la hausse du résultat tiré de l'ensemble des gazoducs aux États-Unis après les vagues de froid en 2021 qui ont frappé bon nombre des marchés américains où nous exerçons nos activités;
- la hausse du résultat du secteur Énergie et stockage attribuable au résultat plus élevé tiré des activités de stockage de gaz naturel et autres à la suite de l'acquisition, en novembre 2020, de la participation résiduelle de 50 % dans TC Turbines, en partie contrebalancée par la baisse du résultat de Bruce Power en 2021 essentiellement imputable à l'augmentation des charges d'exploitation et aux volumes moindres. Le résultat des installations de production énergétique au Canada est demeuré stable, les marges plus élevées réalisées en 2021 et la hausse du résultat de notre centrale de cogénération de Mackay River ayant été neutralisées par l'incidence de la vente, en avril 2020, de nos centrales alimentées au gaz naturel en Ontario;
- les résultats inférieurs des pipelines de liquides découlant de la réduction des volumes sur le réseau d'oléoducs Keystone, en partie compensée par l'apport supérieur des activités de commercialisation des liquides reflétant l'accroissement des marges et des volumes;
- la diminution de l'apport des gazoducs au Mexique découlant principalement des frais de 55 millions de dollars US comptabilisés en 2020 parce que les travaux de construction du gazoduc Sur de Texas avaient été menés à bien;
- l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain sur la conversion en dollars canadiens du bénéfice sectoriel de nos activités libellées en dollars américains. Comme il est expliqué en détail plus loin, le BAIIA comparable en dollars américains a augmenté de 81 millions de dollars US par rapport à celui de 2020 pour s'établir à 2,3 milliards de dollars US; cependant, il a été converti au taux de 1,25 en 2021, contre 1,37 en 2020.

Bien que l'affaiblissement du dollar américain en 2021 par rapport aux périodes correspondantes de 2020 ait eu une incidence défavorable importante sur le BAIIA comparable de 2021, l'incidence correspondante sur le résultat comparable a été négligeable grâce aux couvertures naturelles et économiques ayant eu un effet compensatoire. Se reporter à la rubrique « Incidence du change » présentée ci-après pour un complément d'information.

Étant donné le traitement à titre de coûts transférables de certaines charges de nos gazoducs à tarifs réglementés au Canada, dont les impôts sur le bénéfice, les charges financières et l'amortissement, les variations de ces coûts influent sur notre BAIIA comparable, sans toutefois se répercuter de manière notable sur notre bénéfice net.

Résultat comparable – comparaison de 2021 et de 2020

Le résultat comparable a augmenté de 182 millions de dollars (0,15 \$ par action ordinaire) pour le trimestre clos le 30 juin 2021 comparativement à celui de la même période en 2020. Cette hausse est principalement attribuable à l'incidence nette des éléments suivants :

- les variations du BAIIA comparable décrites ci-dessus;
- la hausse des intérêts créditeurs et autres, attribuable surtout aux gains réalisés en 2021 sur les dérivés utilisés pour gérer notre exposition nette aux fluctuations des taux de change sur le bénéfice libellé en dollars US alors qu'en 2020, des pertes avaient été réalisées à ce titre;
- la diminution des participations sans contrôle par suite de l'acquisition, le 3 mars 2021, de la totalité des parts ordinaires en circulation de TC PipeLines, LP qui n'étaient pas détenues en propriété effective par TC Énergie;
- la charge d'impôt plus élevée essentiellement attribuable à la hausse du résultat comparable et des impôts sur le bénéfice transférés au titre de nos gazoducs à tarifs réglementés au Canada.

Le résultat comparable a augmenté de 181 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire) pour le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement à celui de la même période en 2020. Cette hausse est principalement attribuable à l'incidence nette des éléments suivants :

- les variations du BAIIA comparable décrites ci-dessus;
- la hausse des intérêts créditeurs et autres, attribuable surtout aux gains réalisés en 2021 sur les dérivés utilisés pour gérer notre exposition nette aux fluctuations des taux de change sur le bénéfice libellé en dollars US alors qu'en 2020, des pertes avaient été réalisées à ce titre;
- la diminution des participations sans contrôle par suite de l'acquisition, le 3 mars 2021, de la totalité des parts ordinaires en circulation de TC PipeLines, LP qui n'étaient pas détenues en propriété effective par TC Énergie;
- la baisse de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction, qui s'explique surtout par la suspension de la comptabilisation de cette provision relativement au projet Villa de Reyes, à compter du 1^{er} janvier 2021, à cause des retards qui entravent toujours le projet;
- la charge d'impôt plus élevée essentiellement attribuable à la hausse des impôts sur le bénéfice transférés au titre de nos gazoducs à tarifs réglementés au Canada et au résultat comparable plus élevé.

Le résultat comparable par action tient compte de l'effet des actions ordinaires émises pour l'acquisition de la participation résiduelle dans TC PipeLines, LP au premier trimestre de 2021. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Situation financière » du présent rapport de gestion pour d'autres renseignements sur les émissions d'actions ordinaires.

Incidence du change

Certains de nos secteurs dégagent la plus grande partie, voire la totalité, de leurs résultats en dollars US. Comme nous présentons nos résultats financiers en dollars canadiens, la fluctuation de la devise américaine comparativement à la devise canadienne influe directement sur notre BAIIA comparable et, dans une mesure moindre, peut aussi se répercuter sur notre résultat comparable. Compte tenu de l'expansion continue de nos activités libellées en dollars US, cette exposition s'accroît. Une partie du risque de change auquel est exposé notre BAIIA comparable libellé en dollars US est naturellement annulée par des montants libellés dans cette devise figurant aux postes Amortissement, Intérêts débiteurs ou autres postes de l'état des résultats. Pour le reste, les risques sont gérés activement sur une période de deux ans à venir au moyen d'instruments dérivés portant sur le taux de change. L'exposition naturelle subsiste toutefois par la suite. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'incidence nette des variations du dollar américain sur le résultat comparable pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 par rapport aux mêmes périodes en 2020, compte tenu des effets compensatoires naturels et des couvertures économiques, a été négligeable.

Taux de change moyen – Conversion de dollars américains en dollars canadiens

Le taux de change moyen sur la conversion de un dollar américain en dollars canadiens s'est établi comme suit :

| | |
|--------------------------------|------|
| trimestre clos le 30 juin 2021 | 1,23 |
| trimestre clos le 30 juin 2020 | 1,39 |
| semestre clos le 30 juin 2021 | 1,25 |
| semestre clos le 30 juin 2020 | 1,37 |

Les éléments de nos résultats financiers libellés en dollars américains sont exposés dans le tableau ci-dessous, qui comprend les activités de nos secteurs Gazoducs – États-Unis et Gazoducs – Mexique ainsi que la majeure partie des activités de notre secteur Pipelines de liquides. Le BAIIA comparable est une mesure non conforme aux PCGR.

| Éléments des résultats et charges libellés en dollars américains, avant les impôts (en millions de dollars US) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|-------|-------------------------------|-------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| BAIIA comparable | | | | |
| Gazoducs aux États-Unis | 717 | 595 | 1 550 | 1 361 |
| Gazoducs au Mexique ¹ | 151 | 151 | 310 | 374 |
| Pipelines de liquides aux États-Unis | 217 | 234 | 445 | 489 |
| | 1 085 | 980 | 2 305 | 2 224 |
| Amortissement | (224) | (214) | (442) | (428) |
| Intérêts sur la dette à long terme et les billets subordonnés de rang inférieur | (313) | (331) | (630) | (663) |
| Intérêts capitalisés sur les dépenses en immobilisations | 1 | 39 | 10 | 51 |
| Provision pour les fonds utilisés pendant la construction | 23 | 42 | 40 | 75 |
| Participations sans contrôle et autres | (5) | (50) | (60) | (122) |
| | 567 | 466 | 1 223 | 1 137 |

1 Exclut les intérêts débiteurs sur les prêts intersociétés liés à Sur de Texas, qui sont entièrement compensés dans les intérêts créditeurs et autres.

Perspectives

Résultats comparables consolidés

Dans l'ensemble, nos perspectives à l'égard du résultat comparable par action ordinaire pour 2021 restent semblables à celles énoncées dans le rapport annuel de 2020. Nous continuons de surveiller les répercussions de la pandémie de COVID-19 et les autres faits nouveaux sur les marchés de l'énergie, nos projets de construction et les instances réglementaires, de même que ses conséquences, le cas échéant, sur notre résultat comparable par action ordinaire en 2021.

Dépenses d'investissement consolidées

Le total de nos dépenses d'investissement prévues pour 2021 indiqué dans le rapport annuel de 2020 n'a pas été modifié de manière importante. Bien que nous ayons observé un certain ralentissement de certains de nos travaux de construction et une diminution de nos dépenses en immobilisations, nous ne pensons pas que les perturbations découlant de la pandémie de COVID-19 auront un effet considérable sur notre programme d'investissement global en 2021; nous reconnaissons néanmoins que des incertitudes persistent.

Gazoducs – Canada

Le tableau qui suit constitue un rapprochement du BAIIA comparable et du BAII comparable (nos mesures non conformes aux PCGR) avec le bénéfice sectoriel (la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable).

| (en millions de dollars) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|-------|-------------------------------|-------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Réseau de NGTL | 408 | 369 | 805 | 713 |
| Réseau principal au Canada | 229 | 223 | 465 | 448 |
| Autres gazoducs au Canada ¹ | 47 | 29 | 100 | 57 |
| BAIIA comparable | 684 | 621 | 1 370 | 1 218 |
| Amortissement | (323) | (309) | (653) | (615) |
| BAII comparable | 361 | 312 | 717 | 603 |
| Poste particulier : | | | | |
| Gain sur la vente partielle du gazoduc Coastal GasLink | — | 370 | — | 370 |
| Bénéfice sectoriel | 361 | 682 | 717 | 973 |

1 Ces données comprennent les résultats de Foothills, de Ventures LP et de la portion canadienne de Great Lakes, notre investissement dans TQM, les produits tirés des frais d'aménagement de Coastal GasLink, les frais généraux et frais d'administration et les coûts liés à l'expansion des affaires se rapportant à notre secteur des gazoducs au Canada.

Le bénéfice sectoriel du secteur Gazoducs – Canada a diminué de 321 millions de dollars et de 256 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, comparativement aux mêmes périodes en 2020. Les résultats du deuxième trimestre de 2020 tiennent compte d'un gain de 370 millions de dollars, avant les impôts, lié à la vente d'une participation de 65 % dans Coastal GasLink LP, somme qui a été exclue du calcul du BAII comparable.

Le bénéfice net et le BAIIA comparable des gazoducs à tarifs réglementés au Canada varient principalement en fonction de notre RCA approuvé, de notre base d'investissement, du ratio du capital-actions ordinaire réputé et des revenus au titre des incitatifs. Les variations de l'amortissement, des charges financières et des impôts ont une incidence sur le BAIIA comparable, mais elles n'ont pas un effet important sur le bénéfice net puisque ces éléments sont recouverts presque en totalité par le truchement des produits au moyen des coûts transférés.

BÉNÉFICE NET ET BASE D'INVESTISSEMENT MOYENNE

| (en millions de dollars) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--------------------------------------|--------------------------------|------|-------------------------------|--------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Bénéfice net | | | | |
| Réseau de NGTL | 155 | 139 | 307 | 274 |
| Réseau principal au Canada | 53 | 39 | 104 | 78 |
| Base d'investissement moyenne | | | | |
| Réseau de NGTL | | | 15 179 | 13 675 |
| Réseau principal au Canada | | | 3 692 | 3 635 |

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, le bénéfice net du réseau de NGTL a progressé de 16 millions de dollars et de 33 millions de dollars comparativement aux mêmes périodes en 2020. Cette progression s'explique essentiellement par la base d'investissement moyenne plus élevée, qui fait suite à l'expansion constante des réseaux. Le réseau de NGTL est exploité aux termes du règlement sur les besoins en produits pour la période de 2020 à 2024, qui comprend un RCA de 10,1 % sur un ratio du capital-actions ordinaire réputé de 40 %. Ce règlement procure au réseau la possibilité d'augmenter les taux d'amortissement si les tarifs baissent sous le seuil déterminé et prévoit un mécanisme incitatif à l'égard de certains coûts d'exploitation aux termes duquel les écarts par rapport aux sommes projetées sont partagés avec nos clients.

Le bénéfice net du réseau principal au Canada a augmenté de 14 millions de dollars et de 26 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, comparativement aux mêmes périodes en 2020, ce qui s'explique en grande partie par la hausse des revenus incitatifs et l'élimination de notre contribution annuelle de 20 millions de dollars après les impôts prévue dans la décision de 2014 de l'ONÉ. Depuis le 1^{er} janvier 2021, le réseau principal au Canada est exploité aux termes du règlement de 2021-2026, qui prévoit un taux de rendement des capitaux propres de base approuvé de 10,1 % sur le ratio du capital-actions ordinaire réputé de 40 % ainsi qu'un incitatif à réaliser des efficacités de coûts et à augmenter les produits tirés du pipeline dans le cadre d'un mécanisme de partage avec nos clients.

BAIIA COMPARABLE

Le BAIIA comparable des gazoducs au Canada a augmenté de 63 millions de dollars et de 152 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux périodes correspondantes de 2020. La variation résulte de l'incidence nette des éléments suivants :

- la hausse du résultat fondé sur les tarifs et l'augmentation de l'amortissement traité à titre de coûts transférables et des impôts sur le bénéfice transférés relativement au réseau de NGTL;
- les produits tirés des frais d'aménagement du gazoduc Coastal GasLink à compter du deuxième trimestre de 2020;
- l'augmentation des impôts sur le bénéfice transférés, l'accroissement des revenus incitatifs et l'élimination de notre contribution, en partie annulés par la baisse des charges financières transférées et de l'amortissement traité à titre de coûts transférables relativement au réseau principal au Canada.

AMORTISSEMENT

L'amortissement a augmenté de 14 millions de dollars et de 38 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux mêmes périodes en 2020, principalement en raison de la mise en service d'installations du programme d'expansion du réseau de NGTL, partiellement contrebalancée par l'amortissement moins élevé au titre du réseau principal au Canada.

Gazoducs – États-Unis

Le 3 mars 2021, nous avons fait l'acquisition de toutes les parts ordinaires en circulation de TC PipeLines, LP qui n'étaient pas détenues en propriété effective par TC Énergie ou ses sociétés affiliées, en échange d'actions ordinaires de TC Énergie (l'« acquisition de TC PipeLines, LP »). Se reporter à la rubrique « Faits récents » pour obtenir des précisions à ce sujet. Les résultats de TC PipeLines, LP pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 et les résultats comparatifs pour les mêmes périodes en 2020 reflètent la participation que nous détenions dans huit gazoducs avant l'acquisition.

Le tableau ci-dessous constitue un rapprochement du BAIIA comparable et du BAII comparable (nos mesures non conformes aux PCGR) avec le bénéfice sectoriel (la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable).

| (en millions de dollars US, sauf indication contraire) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|------------|-------------------------------|--------------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Columbia Gas | 355 | 288 | 763 | 660 |
| ANR | 150 | 114 | 301 | 261 |
| Columbia Gulf | 52 | 47 | 109 | 97 |
| Great Lakes ^{1,4} | 36 | 17 | 77 | 47 |
| GTN ^{2,4} | 40 | — | 55 | — |
| Autres gazoducs aux États-Unis ^{3,4} | 77 | 22 | 137 | 50 |
| TC PipeLines, LP ^{4,5} | — | 26 | 24 | 60 |
| Participations sans contrôle ⁵ | 7 | 81 | 84 | 186 |
| BAIIA comparable | 717 | 595 | 1 550 | 1 361 |
| Amortissement | (153) | (144) | (301) | (288) |
| BAII comparable | 564 | 451 | 1 249 | 1 073 |
| Incidence du change | 128 | 174 | 310 | 390 |
| BAII comparable (en dollars CA) | 692 | 625 | 1 559 | 1 463 |
| Poste particulier : | | | | |
| Activités de gestion des risques | (4) | — | 2 | — |
| Bénéfice sectoriel (en dollars CA) | 688 | 625 | 1 561 | 1 463 |

- 1 Les résultats représentent notre participation directe de 53,55 % dans Great Lakes jusqu'au 3 mars 2021 et notre participation de 100 % depuis l'acquisition de TC PipeLines, LP.
- 2 Comprend 100 % des résultats de GTN après l'acquisition de TC PipeLines, LP le 3 mars 2021.
- 3 Comprend les résultats de notre participation dans notre entreprise d'exploitation des minéraux (CEVCO) et dans Crossroads, notre quote-part du bénéfice tiré de Millennium et de Hardy Storage, ainsi que les frais généraux et frais d'administration et les coûts liés à l'expansion des affaires se rapportant à notre secteur des gazoducs aux États-Unis. Pour la période postérieure à l'acquisition de TC PipeLines, LP, le 3 mars 2021, les résultats comprennent aussi notre participation de 100 % dans Bison, North Baja et Tuscarora, notre participation de 61,7 % dans Portland ainsi que notre quote-part du bénéfice de Northern Border et d'Iroquois.
- 4 Notre participation effective dans TC PipeLines, LP se chiffrait à 25,5 % avant l'acquisition, le 3 mars 2021, date à laquelle notre participation est passée à 100 %. Avant le 3 mars 2021, les résultats reflétaient la participation de 46,45 % de TC PipeLines, LP dans Great Lakes, ses participations dans GTN, Bison, North Baja, Portland et Tuscarora ainsi que sa quote-part du bénéfice de Northern Border et d'Iroquois.
- 5 Représente les résultats attribuables à la portion de TC PipeLines, LP et de Portland que nous ne détenions pas avant l'acquisition de TC PipeLines, LP, le 3 mars 2021; après cette date, représente les résultats attribuables à la participation résiduelle de 38,3 % dans Portland qui ne nous appartient pas.

Le bénéfice sectoriel du secteur des gazoducs aux États-Unis a progressé de 63 millions de dollars et de 98 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux mêmes périodes en 2020. Il comprend des pertes et des gains non réalisés découlant des variations de la juste valeur des instruments dérivés liés à notre entreprise de commercialisation du gaz naturel aux États-Unis en 2021, qui ont été exclus de notre calcul du BAII comparable.

L'affaiblissement du dollar américain en 2021 a eu une incidence négative sur le bénéfice sectoriel équivalent de nos installations américaines en dollars canadiens par rapport à la période correspondante de 2020. Se reporter à la rubrique « Résultats consolidés – Incidence du change » pour plus de précisions à ce sujet.

Le BAIIA comparable des gazoducs aux États-Unis pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 a augmenté de 122 millions de dollars américains et de 189 millions de dollars américains par rapport aux mêmes périodes en 2020, en raison principalement de l'effet net des éléments suivants :

- une augmentation nette des résultats tirés de Columbia Gas depuis la demande d'augmentation des tarifs de transport prenant effet le 1^{er} février 2021 – ces tarifs pouvant devoir faire l'objet d'un remboursement après la conclusion de l'instance visant les tarifs en cours –, ainsi que les résultats supplémentaires découlant du niveau plus élevé en 2021 qu'en 2020 des coûts capitalisés au titre du maintien de l'intégrité des gazoducs, en partie contrebalancés par la hausse des impôts fonciers. Se reporter à la rubrique « Faits récents » pour obtenir des précisions;
- les résultats accrus inscrits par nos actifs du secteur des gazoducs aux États-Unis en raison des périodes de grand froid ayant sévi au premier trimestre de 2021 dans bon nombre des régions où nous exerçons des activités aux États-Unis.

L'incidence favorable sur le résultat comparable de l'acquisition de TC Pipelines, LP, le 3 mars 2021, indiquée ci-dessus se traduit par une réduction des participations sans contrôle. Se reporter à la rubrique « Siège social – Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle » pour obtenir des précisions à ce sujet.

AMORTISSEMENT

L'amortissement a augmenté de 9 millions de dollars américains et de 13 millions de dollars américains pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux mêmes périodes en 2020. L'augmentation est attribuable principalement aux nouveaux projets mis en service.

Gazoducs – Mexique

Le tableau qui suit constitue un rapprochement du BAIIA comparable et du BAII comparable (nos mesures non conformes aux PCGR) avec le bénéfice sectoriel (la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable).

| (en millions de dollars US, sauf indication contraire) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|------|-------------------------------|------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Topolobampo | 40 | 40 | 81 | 80 |
| Sur de Texas ¹ | 27 | 28 | 61 | 122 |
| Tamazunchale | 31 | 30 | 62 | 60 |
| Guadalajara | 18 | 15 | 37 | 31 |
| Mazatlán | 18 | 17 | 35 | 35 |
| BAIIA comparable | 134 | 130 | 276 | 328 |
| Amortissement | (22) | (22) | (44) | (44) |
| BAII comparable | 112 | 108 | 232 | 284 |
| Incidence du change | 26 | 43 | 58 | 106 |
| BAII comparable et bénéfice sectoriel (en dollars CA) | 138 | 151 | 290 | 390 |

1 Représente notre quote-part du bénéfice tiré de notre participation de 60 % et des frais gagnés relativement à la construction et à l'exploitation du gazoduc.

Le BAII comparable et le bénéfice sectoriel du secteur des gazoducs au Mexique ont diminué de 13 millions de dollars et de 100 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux mêmes périodes en 2020. La baisse du BAIIA comparable et l'affaiblissement du dollar américain pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 ont eu une incidence négative sur le bénéfice sectoriel équivalent en dollars canadiens par rapport aux périodes correspondantes de 2020. Se reporter à la rubrique « Résultats consolidés – Incidence du change » pour obtenir des précisions à ce sujet.

Le BAIIA comparable des gazoducs au Mexique a augmenté de 4 millions de dollars américains pour le trimestre clos le 30 juin 2021 par rapport à la même période en 2020, en raison principalement de la hausse du résultat provenant de Guadalajara à la suite de l'inversion du sens d'un gazoduc menée à bien en 2020, et a reculé de 52 millions de dollars américains pour le semestre clos le 30 juin 2021 par rapport à la même période en 2020, essentiellement du fait des produits tirés des frais de 55 millions de dollars américains comptabilisés au premier trimestre de 2020 après l'achèvement du gazoduc Sur de Texas.

AMORTISSEMENT

L'amortissement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 est resté sensiblement le même que celui des périodes correspondantes de 2020.

Pipelines de liquides

Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA comparable et du BAII comparable (nos mesures non conformes aux PCGR) avec le bénéfice sectoriel (la perte sectorielle) (la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable).

| (en millions de dollars) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|------------|-------------------------------|------------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Réseau d'oléoducs Keystone | 311 | 380 | 629 | 768 |
| Pipelines en Alberta ¹ | 23 | 23 | 45 | 47 |
| Commercialisation des liquides et autres | 32 | 29 | 85 | 62 |
| BAIIA comparable | 366 | 432 | 759 | 877 |
| Amortissement | (78) | (85) | (158) | (167) |
| BAII comparable | 288 | 347 | 601 | 710 |
| Postes particuliers : | | | | |
| Charge de dépréciation d'actifs liée à Keystone XL et autres | (9) | — | (2 854) | — |
| Coûts de préservation et autres coûts liés à Keystone XL | (15) | — | (15) | — |
| Activités de gestion des risques | (14) | (41) | 10 | 7 |
| Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) | 250 | 306 | (2 258) | 717 |
| BAIIA comparable libellé comme suit : | | | | |
| Dollars CA | 100 | 107 | 204 | 209 |
| Dollars US | 217 | 234 | 445 | 489 |
| Incidence du change | 49 | 91 | 110 | 179 |
| BAIIA comparable | 366 | 432 | 759 | 877 |

1 Les pipelines en Alberta regroupent les pipelines Grand Rapids, White Spruce et Northern Courier.

Le résultat sectoriel du secteur des pipelines de liquides a reculé de 56 millions de dollars et de 2 975 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 par rapport aux mêmes périodes en 2020. Il comprend les postes particuliers suivants, qui sont exclus de notre calcul du BAII comparable et du résultat comparable :

- une charge de dépréciation d'actifs de 9 millions de dollars et de 2 854 millions de dollars avant les impôts, déduction faite des recouvrements contractuels attendus et des autres obligations contractuelles et légales, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 relativement à l'abandon du projet d'oléoduc Keystone XL et des projets connexes par suite de la révocation, le 20 janvier 2021, du permis présidentiel. Se reporter à la rubrique « Faits récents » pour obtenir plus de précisions;
- des coûts de préservation et d'autres coûts de 15 millions de dollars, avant les impôts, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 se rapportant à la préservation et à l'entreposage des actifs du projet d'oléoduc Keystone XL, qui ne pouvaient être pris en compte dans la charge de dépréciation liée à l'oléoduc Keystone XL;
- des pertes et des gains non réalisés découlant des variations de la juste valeur des instruments dérivés liés à notre entreprise de commercialisation des liquides.

L'affaiblissement du dollar américain en 2021 a eu une incidence négative sur le bénéfice sectoriel équivalent en dollars canadiens de nos activités aux États-Unis par rapport aux périodes correspondantes de 2020. Se reporter à la rubrique « Résultats consolidés – Incidence du change » pour en savoir plus sur ce sujet.

Le BAIIA comparable des pipelines de liquides a diminué de 66 millions de dollars et de 118 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 par rapport aux mêmes périodes en 2020. Cette diminution est principalement imputable à l'incidence nette des éléments suivants :

- la baisse des volumes sur le réseau d'oléoducs Keystone;
- l'apport plus élevé des activités de commercialisation des liquides attribuable essentiellement à l'élargissement des marges et à l'accroissement des volumes.

AMORTISSEMENT

L'amortissement a diminué de 7 millions de dollars et de 9 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux mêmes périodes en 2020, ce qui s'explique principalement par l'affaiblissement du dollar américain.

Énergie et stockage

Le tableau qui suit constitue un rapprochement du BAIIA comparable et du BAII comparable (nos mesures non conformes aux PCGR) avec le bénéfice sectoriel (la perte sectorielle) (la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable).

| (en millions de dollars) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|-------------|-------------------------------|------------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Bruce Power ¹ | 90 | 80 | 184 | 199 |
| Installations énergétiques au Canada ² | 57 | 55 | 126 | 125 |
| Installations de stockage de gaz naturel et autres | 10 | — | 28 | 5 |
| BAIIA comparable | 157 | 135 | 338 | 329 |
| Amortissement | (19) | (12) | (38) | (30) |
| BAII comparable | 138 | 123 | 300 | 299 |
| Postes particuliers : | | | | |
| Gain (perte) se rapportant à la vente des centrales alimentées au gaz naturel en Ontario | 17 | (145) | 17 | (261) |
| Activités de gestion des risques | 3 | (9) | 4 | (5) |
| Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) | 158 | (31) | 321 | 33 |

1 Ce poste correspond à notre quote-part du bénéfice de Bruce Power.

2 Ces données comprennent la centrale de Napanee depuis sa mise en service en mars 2020 et nos autres centrales alimentées au gaz naturel en Ontario jusqu'à la vente de celles-ci, en avril 2020.

Le bénéfice sectoriel tiré du secteur Énergie et stockage a augmenté de 189 millions de dollars et de 288 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux mêmes périodes en 2020, et il tenait compte des postes particuliers suivants, exclus du BAII comparable :

- un recouvrement de 17 millions de dollars, avant les impôts, de certains coûts auprès de la SIERE au deuxième trimestre de 2021 se rapportant aux centrales alimentées au gaz naturel en Ontario vendues en 2020. Des pertes additionnelles de 145 millions de dollars et de 261 millions de dollars, avant les impôts, avaient été comptabilisées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020;
- des gains et des pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur d'instruments dérivés utilisés pour réduire certains risques liés au prix des produits de base auxquels nous sommes exposés.

Le BAIIA comparable du secteur Énergie et stockage a augmenté de 22 millions de dollars et de 9 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux mêmes périodes en 2020, en raison surtout de l'incidence nette des éléments suivants :

- l'apport plus élevé de Bruce Power pour le trimestre clos le 30 juin 2021 comparativement à la même période en 2020 du fait des volumes accrus découlant d'un plus petit nombre de jours d'arrêt d'exploitation et du prix contractuel plus élevé, en partie contrebalancés par les charges d'exploitation plus élevées. La baisse du résultat pour le semestre clos le 30 juin 2021 par rapport à la même période en 2020 est principalement attribuable aux charges d'exploitation plus élevées et aux volumes moindres découlant d'un plus grand nombre de jours d'arrêt d'exploitation, en partie contrebalancés par les gains inscrits en 2021 sur les fonds investis pour couvrir les avantages postérieurs à la retraite. Des informations financières et opérationnelles supplémentaires sur Bruce Power sont fournies ci-après;
- l'augmentation du résultat inscrit par les installations de stockage de gaz naturel et autres attribuable à l'acquisition, en novembre 2020, de la participation résiduelle de 50 % dans TC Turbines et à l'élargissement des écarts réalisés sur les activités de stockage en Alberta;
- la stabilité du résultat des installations de production énergétique au Canada qui rend compte des marges plus élevées réalisées en 2021 et des résultats de notre centrale de cogénération de Mackay River après sa remise en service, en mai 2020, facteurs en partie contrebalancés par la vente, en avril 2020, de nos centrales alimentées au gaz naturel en Ontario.

AMORTISSEMENT

L'amortissement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 a augmenté de 7 millions de dollars et de 8 millions de dollars par rapport aux mêmes périodes en 2020, compte tenu de l'amortissement supplémentaire découlant de l'acquisition, en novembre 2020, de la participation résiduelle de 50 % dans TC Turbines et d'autres ajustements inscrits au deuxième trimestre de 2020.

BRUCE POWER

Le tableau qui suit présente notre participation proportionnelle dans les composantes du BAIIA comparable et du BAII comparable.

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|-----------|-------------------------------|------------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Composantes de la quote-part du bénéfice incluse dans le BAIIA et le BAII comparables : | | | | |
| Produits ¹ | 405 | 371 | 809 | 838 |
| Charges d'exploitation | (238) | (211) | (463) | (447) |
| Amortissement et autres | (77) | (80) | (162) | (192) |
| BAIIA comparable et BAII comparable² | 90 | 80 | 184 | 199 |
| Bruce Power – Données complémentaires | | | | |
| Capacité disponible des centrales ^{3,4} | 85 % | 79 % | 85 % | 86 % |
| Jours d'arrêt d'exploitation prévus ⁴ | 91 | 123 | 165 | 169 |
| Jours d'arrêt d'exploitation imprévus | 7 | 6 | 22 | 12 |
| Volumes des ventes (en GWh) ² | 5 032 | 4 716 | 10 096 | 10 308 |
| Prix de l'électricité réalisé par MWh ⁵ | 81 \$ | 80 \$ | 80 \$ | 81 \$ |

1 Déduction faite des montants comptabilisés pour refléter les efficacités opérationnelles partagées avec la SIÈRE.

2 Ces données représentent notre participation de 48,3 % (48,4 % en 2020) dans Bruce Power. Les volumes des ventes incluent la production réputée et la production du réacteur 6 jusqu'en janvier 2020, lorsque le programme de RCP le concernant a commencé.

3 Le pourcentage de temps pendant lequel la centrale est disponible pour produire de l'électricité, qu'elle soit en service ou non.

4 Exclusion faite des jours d'arrêt d'exploitation nécessaires au programme de RCP du réacteur 6.

5 Les calculs sont fondés sur la production réelle et la production réputée. Le prix de l'électricité réalisé par MWh comprend les gains et les pertes réalisés sur les activités de passation de contrats et les coûts transférables. Ces données ne tiennent pas compte des gains et des pertes liés aux activités de passation de contrats ni des produits tirés des ventes autres que d'électricité.

La mise à l'arrêt prévue par le programme de RCP du réacteur 6 a commencé en janvier 2020. Les travaux d'entretien prévus du réacteur 1 ont été achevés au premier trimestre de 2021 et ceux du réacteur 3 ont commencé en mars 2021. Les arrêts d'exploitation du réacteur 6 et du réacteur 3 qui sont actuellement en cours ont donné lieu à certaines constatations qui sont susceptibles de retarder la remise en service du réacteur 3. Se reporter à la rubrique « Faits récents » du présent rapport de gestion pour un complément d'information. Des travaux d'entretien du réacteur 7 sont toujours prévus au quatrième trimestre de 2021 et la capacité moyenne disponible pour 2021, exclusion faite du réacteur 6, devrait se situer dans le bas de la fourchette des 80 %.

Siège social

Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA comparable et du BAII comparable du secteur Siège social (nos mesures non conformes aux PCGR) avec (la perte sectorielle) le bénéfice sectoriel (la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable).

| (en millions de dollars) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|---|--------------------------------|------|-------------------------------|------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| BAIIA comparable et BAII comparable | (4) | 6 | (7) | 4 |
| Poste particulier : | | | | |
| (Pertes) gains de change – prêts intersociétés ¹ | (32) | (26) | 3 | 277 |
| (Perte sectorielle) bénéfice sectoriel | (36) | (20) | (4) | 281 |

1 Montant constaté au poste Bénéfice tiré des participations comptabilisées à l'état consolidé condensé des résultats.

La perte sectorielle du siège social s'est accrue de 16 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2021 tandis que le bénéfice sectoriel du siège social a diminué de 285 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux périodes correspondantes de 2020, compte tenu des pertes et des gains de change sur notre quote-part de prêts intersociétés libellés en pesos consentis à la coentreprise Sur de Texas par les coentrepreneurs. Ces montants sont inscrits dans le bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation du secteur Siège social et exclus de notre calcul du BAIIA et du BAII comparables, car ils sont entièrement compensés par des gains et des pertes de change correspondants, liés aux prêts intersociétés, comptabilisées dans les intérêts créditeurs et autres. Se reporter à la rubrique « Risques et instruments financiers – Transactions avec des parties liées » pour plus de précisions à ce sujet.

Le BAIIA comparable et le BAII comparable du secteur Siège social ont diminué de 10 millions de dollars et de 11 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux périodes correspondantes de 2020, en raison principalement d'un ajustement apporté à l'impôt sur le capital aux États-Unis comptabilisé au deuxième trimestre de 2020.

Intérêts débiteurs

| (en millions de dollars) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|-------|-------------------------------|---------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Intérêts sur la dette à long terme et sur les billets subordonnés de rang inférieur | | | | |
| Libellés en dollars CA | (177) | (176) | (347) | (333) |
| Libellés en dollars US | (313) | (331) | (630) | (663) |
| Incidence du change | (73) | (127) | (157) | (242) |
| | (563) | (634) | (1 134) | (1 238) |
| Intérêts divers et charge d'amortissement | (15) | (14) | (31) | (52) |
| Intérêts capitalisés | 1 | 87 | 18 | 151 |
| Intérêts débiteurs inclus dans le résultat comparable | (577) | (561) | (1 147) | (1 139) |
| Poste particulier : | | | | |
| Coûts de préservation et autres coûts liés à Keystone XL | (6) | — | (6) | — |
| Intérêts débiteurs | (583) | (561) | (1 153) | (1 139) |

Les intérêts débiteurs ont augmenté de 22 millions de dollars et de 14 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux périodes correspondantes de 2020, compte tenu d'intérêts débiteurs de 6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021 au titre de la facilité de crédit liée au projet Keystone XL pour la période postérieure à la révocation du permis présidentiel visant l'oléoduc Keystone XL. Cette somme a été exclue de notre calcul des intérêts débiteurs pris en compte dans le résultat comparable.

Les intérêts débiteurs inclus dans le résultat comparable ont augmenté de 16 millions de dollars et de 8 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux périodes correspondantes de 2020, en raison principalement de l'incidence nette des éléments suivants :

- la baisse des intérêts capitalisés en raison de leur cessation pour le projet d'oléoduc Keystone XL suivant la révocation du permis présidentiel en janvier 2021, le passage à la comptabilisation à la valeur de consolidation de notre investissement dans Coastal GasLink depuis la vente d'une participation de 65 % dans Coastal GasLink LP, au deuxième trimestre de 2020, et l'achèvement de la centrale de Napanee, au premier trimestre de 2020;
- les émissions de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des titres échus. Se reporter à la rubrique « Situation financière » pour plus de précisions à ce sujet;
- la diminution des taux d'intérêt sur des emprunts à court terme moins élevés;
- l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain sur la conversion en dollars canadiens des intérêts libellés en dollars américains.

Provision pour les fonds utilisés pendant la construction

| (en millions de dollars) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|-----------|-------------------------------|------------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Libellée en dollars CA | 36 | 23 | 64 | 60 |
| Libellée en dollars US | 23 | 42 | 40 | 75 |
| Incidence du change | 5 | 16 | 10 | 28 |
| Provision pour les fonds utilisés pendant la construction | 64 | 81 | 114 | 163 |

La provision pour les fonds utilisés pendant la construction a diminué de 17 millions de dollars et de 49 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 par rapport à celle des mêmes périodes en 2020. Les hausses de la provision libellée en dollars canadiens s'expliquent en grande partie par le plus grand nombre de projets de croissance du réseau NGTL en cours de construction. Les baisses de la provision libellée en dollars américains s'expliquent surtout par la suspension de la comptabilisation de cette provision relativement au projet Villa de Reyes, à compter du 1^{er} janvier 2021, à cause des retards qui entravent toujours le projet, en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses en immobilisations visant les projets de pipelines d'ANR.

Intérêts créditeurs et autres

| (en millions de dollars) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|---|--------------------------------|------------|-------------------------------|--------------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Intérêts créditeurs et autres inclus dans le résultat comparable | 158 | 7 | 250 | 55 |
| Postes particuliers : | | | | |
| Gains (pertes) de change – prêt intersociété | 32 | 26 | (3) | (277) |
| Activités de gestion des risques | (63) | 170 | (58) | (102) |
| Intérêts créditeurs et autres | 127 | 203 | 189 | (324) |

Les intérêts créditeurs et autres ont diminué de 76 millions de dollars et augmenté de 513 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux mêmes périodes en 2020 et comprennent les postes particuliers exposés ci-après, qui ont été exclus de notre calcul des intérêts créditeurs et autres pris en compte dans le résultat comparable :

- des gains et des pertes de change sur un prêt intersociété lié à la coentreprise Sur de Texas, qui est libellé en pesos;
- des pertes et des gains non réalisés découlant des variations de la juste valeur d'instruments dérivés utilisés pour gérer notre risque de change.

Notre quote-part des pertes et des gains de change et des intérêts débiteurs correspondants sur les prêts intersociétés libellés en pesos qui sont consentis à la coentreprise Sur de Texas par les partenaires est prise en compte dans le bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation des secteurs Siège social et Gazoducs – Mexique, respectivement. Les gains et pertes de change sur ces prêts intersociétés sont exclus du résultat comparable, tandis que les intérêts créditeurs et les intérêts débiteurs sont inclus dans le résultat comparable, de sorte que tous les montants s'annulent sans incidence sur le bénéfice net. Se reporter à la rubrique « Risques et instruments financiers – Transactions avec des parties liées » pour un complément d'information.

Les intérêts créditeurs et autres inclus dans le résultat comparable ont augmenté de 151 millions de dollars et de 195 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux mêmes périodes en 2020, en raison surtout des gains réalisés en 2021 sur les dérivés utilisés pour gérer notre exposition nette aux fluctuations des taux de change sur le bénéfice libellé en dollars US alors qu'en 2020, des pertes avaient été réalisées à ce titre.

(Charge) recouvrement d'impôts

| (en millions de dollars) | trimestres clos les | | semestres clos les | |
|--|---------------------|-------|--------------------|-------|
| | 30 juin | 2020 | 30 juin | 2020 |
| Charge d'impôts incluse dans le résultat comparable | (175) | (125) | (379) | (336) |
| Postes particuliers : | | | | |
| Charge de dépréciation d'actifs liée à Keystone XL et autres ¹ | 7 | — | 660 | — |
| Coûts de préservation et autres coûts liés à Keystone XL ¹ | 5 | — | 5 | — |
| Reprise sur la provision pour moins-value d'actifs d'impôts | — | — | — | 281 |
| Gain (perte) se rapportant à la vente des centrales alimentées au gaz naturel en Ontario | (4) | 65 | (4) | 104 |
| Gain sur la vente partielle du gazoduc Coastal GasLink | — | 38 | — | 38 |
| Activités de gestion des risques | 20 | (30) | 11 | 25 |
| (Charge) recouvrement d'impôts | (147) | (52) | 293 | 112 |

1 Comprend un recouvrement d'impôts reportés de 7 millions de dollars et un recouvrement d'impôts exigibles de 5 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2021 ainsi qu'un recouvrement d'impôts reportés de 785 millions de dollars et un recouvrement d'impôts exigibles de 120 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2021.

La charge d'impôts a augmenté de 95 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2021 comparativement à la même période en 2020, en raison principalement des reprises sur les provisions pour moins-value d'actifs d'impôts associés aux transactions de vente des centrales alimentées au gaz naturel en Ontario et de Coastal GasLink LP ainsi que de la tranche non imposable des gains en capital comptabilisés au deuxième trimestre de 2020. Le recouvrement d'impôts a augmenté de 181 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement à la même période en 2020, en raison principalement de l'incidence fiscale de la charge de dépréciation d'actifs liée au projet d'oléoduc Keystone XL comptabilisée en 2021, partiellement contrée par une reprise de 281 millions de dollars sur la provision pour moins-value d'actifs d'impôts qui a été comptabilisée au premier trimestre de 2020, après notre réévaluation d'actifs d'impôts reportés dont la réalisation est jugée plus probable qu'improbable, et par les reprises sur les provisions pour moins-value d'actifs d'impôts associés aux transactions de vente des centrales alimentées au gaz naturel en Ontario et de Coastal GasLink LP ainsi que la tranche non imposable des gains en capital comptabilisés au deuxième trimestre de 2020. Ces éléments ont été déduits de la charge d'impôts prise en compte dans le résultat comparable en plus de l'incidence fiscale des postes particuliers auxquels il est fait référence ailleurs dans le présent rapport de gestion.

La charge d'impôts incluse dans le résultat comparable a augmenté de 50 millions de dollars et de 43 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux mêmes périodes en 2020, principalement en raison de la hausse des impôts sur le bénéfice transférés relativement aux gazoducs à tarifs réglementés au Canada et du résultat plus élevé, facteurs partiellement neutralisés par l'augmentation des écarts liés aux taux d'imposition étrangers.

Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle

| (en millions de dollars) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|------|-------------------------------|-------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle | (6) | (63) | (75) | (159) |

Le bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle a diminué de 57 millions de dollars et de 84 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux périodes correspondantes de 2020 par suite de l'acquisition, le 3 mars 2021, de la totalité des parts ordinaires en circulation de TC PipeLines, LP non détenues en propriété effective par TC Énergie. Après l'acquisition, TC PipeLines, LP est devenue une filiale indirecte détenue en propriété exclusive de TC Énergie. Se reporter à la section portant sur les résultats du secteur Gazoducs – États-Unis et à la note 10 de nos états financiers consolidés condensés, intitulée « Participations sans contrôle », pour un complément d'information.

Dividendes sur les actions privilégiées

| (en millions de dollars) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|------|-------------------------------|------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Dividendes sur les actions privilégiées | (32) | (40) | (70) | (81) |

Les dividendes sur les actions privilégiées ont diminué de 8 millions de dollars et de 11 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 comparativement aux mêmes périodes en 2020, par suite essentiellement du rachat, le 31 mai 2021, de la totalité des actions privilégiées de série 13 émises et en circulation.

Faits récents

COVID-19

Dans le contexte des adaptations persistantes liées à la pandémie de COVID-19 et des restrictions connexes en vigueur, nous continuons d'exploiter efficacement nos actifs, d'exercer nos activités commerciales et d'exécuter nos projets en faisant de la santé, de la sécurité et de la fiabilité notre priorité. Il est encore trop tôt pour connaître avec exactitude les répercussions à long terme que pourrait avoir la COVID-19 sur notre programme d'investissement, mais nous avons observé un certain ralentissement d'une partie de nos travaux de construction et une diminution de nos dépenses en immobilisations. Cela s'explique en grande partie par les retards dans le processus d'obtention des permis, car les organismes de réglementation ont été dans l'impossibilité de traiter les demandes de permis et de mener les consultations selon les calendriers prévus à l'origine. Les projets d'investissement plus durement touchés par la crise de COVID-19 sont décrits plus en détail ci-après.

La possibilité que la pandémie ait des répercussions encore plus marquées, à long terme, sur les activités et les projets de croissance de la société dépendra de développements, de politiques et de mesures futurs qui sont encore quelque peu incertains. Des renseignements complémentaires sur les risques, les incertitudes et les répercussions de la crise sanitaire sur nos activités sont exposés dans diverses rubriques du présent rapport de gestion : « Programme d'investissement », « Perspectives » et « Risque et instruments financiers ».

GAZODUCS – CANADA

Coastal GasLink

Entre décembre 2020 et le 13 avril 2021, en réaction à la pandémie de COVID-19, un décret de la médecin hygiéniste en chef de la Colombie-Britannique a restreint le nombre de travailleurs sur les sites industriels du nord de la Colombie-Britannique, y compris Coastal GasLink. Ainsi, seuls les travaux de construction essentiels ont continué durant cette période. Des travaux majeurs de lutte contre l'érosion et les sédiments étaient nécessaires en l'absence de poursuite de la construction du pipeline pendant la période hivernale. Le 13 avril 2021, le décret de santé publique provincial a été levé et les plans de remobilisation en vue du programme de construction estival ont pu être finalisés.

En raison des changements apportés à la portée du projet, des retards dans l'obtention des permis et des effets de la COVID-19, notamment le décret de santé publique provincial, nous nous attendons toujours à une hausse considérable des coûts de projet ainsi qu'à un retard de l'achèvement du projet par rapport aux coûts et à l'échéancier établis initialement pour le projet. Coastal GasLink continuera d'atténuer les hausses de coûts et les retards. Coastal GasLink s'attend à ce que des coûts supplémentaires soient pris en compte dans le montant définitif des droits d'utilisation des gazoducs, sous réserve de certaines conditions.

Coastal GasLink est en litige avec LNG Canada en ce qui a trait à la comptabilisation de certains coûts et à l'incidence sur l'échéancier. Si une résolution ne peut être obtenue à court terme, Coastal GasLink pourrait devoir suspendre certains travaux de construction clés, mais elle poursuivrait les travaux nécessaires pour des raisons de sécurité et de respect des exigences réglementaires. Les apports de capitaux propres que devront fournir les partenaires de Coastal GasLink LP, y compris la société, pour financer les coûts supplémentaires seront déterminés par la substance de la résolution avec LNG Canada.

Coastal GasLink conserve son accès à la facilité de crédit subordonnée renouvelable et à vue conclue avec TC Énergie qui procure un financement à court terme supplémentaire et de la souplesse financière aux fins du projet et sur laquelle un montant de 220 millions de dollars était prélevé au 30 juin 2021. Si nécessaire, à titre de mesure provisoire, le montant total des facilités de crédit disponibles consenties par TC Énergie à Coastal GasLink pourrait être augmenté afin de permettre à Coastal GasLink d'avoir accès à un financement supplémentaire à court terme en attendant l'obtention du financement de projet requis ou des recouvrements liés au projet.

Réseau de NGTL

Au cours du semestre clos le 30 juin 2021, le réseau de NGTL a mis en service des projets visant la capacité d'environ 0,1 milliard de dollars.

GAZODUCS – ÉTATS-UNIS

Dossier tarifaire en vertu de l'article 4 de Columbia Gas

Columbia Gas a déposé, en juillet 2020, un dossier tarifaire en vertu de l'article 4 auprès de la FERC pour demander une augmentation de ses tarifs maximums de transport à compter du 1^{er} février 2021, sous réserve de remboursement à l'issue de l'instance tarifaire. Le 28 juillet 2021, Columbia Gas a avisé la FERC qu'elle avait conclu un règlement de principe avec ses clients portant sur toutes les questions en suspens liées au dossier, notamment en ce qui a trait à la résolution des tarifs et à la continuation du programme de modernisation de Columbia Gas. Bien que les modalités définitives sont encore en cours de finalisation, mais Columbia Gas prévoit un dépôt du règlement définitif auprès de la FERC au troisième trimestre de 2021. Les produits de 2021 devraient être conformes aux estimations comptabilisées à ce jour, à moins d'une révision suivant l'approbation des modalités du règlement.

Acquisition de TC PipeLines, LP

Le 3 mars 2021, nous avons conclu l'acquisition annoncée précédemment aux termes de l'entente datée du 14 décembre 2020. Se reporter à la rubrique « Faits récents – Siège social » pour un complément d'information.

Grand Chenier XPress

La phase I de Grand Chenier XPress, un projet d'expansion du réseau de pipelines d'ANR qui achemine directement le gaz vers les installations d'exportation de GNL de la côte américaine du golfe du Mexique, a été mise en service en avril 2021. La phase II devrait être mise en service au début de 2022.

Projet VR

Nous élaborons activement des projets de remplacement et de modernisation de certaines installations qui permettront aussi de réduire les émissions sur certains tronçons de nos réseaux de gazoducs sur nos principaux marchés de livraison. Les installations améliorées rehausseront la fiabilité des réseaux et nous permettront aussi d'offrir des services de transport supplémentaires pour répondre à la demande croissante aux termes des contrats à long terme tout en réduisant les émissions d'équivalent en dioxyde de carbone (CO₂eq). Dans la foulée de cette initiative, le projet VR visant le réseau de Columbia Gas a été approuvé, sous réserve des conditions d'usage et des approbations réglementaires dans le cours normal des activités, et il est pris en compte dans le tableau des projets garantis de la rubrique Programme d'investissement du présent rapport de gestion. Ce projet représente un investissement de quelque 0,7 milliard de dollars US et sa mise en service est prévue au deuxième semestre de 2025.

GAZODUCS – MEXIQUE

Tula et Villa de Reyes

Les procédures d'arbitrage de la CFE visant les projets Tula et Villa de Reyes ont débuté en juin 2019, le litige portant sur les paiements de frais fixes de capacité en cas d'événements de force majeure. Les procédures d'arbitrage sont actuellement suspendues pendant que la direction mène des négociations avec la CFE.

Les travaux de construction du gazoduc Villa de Reyes se poursuivent, mais ils ont été retardés en raison des mesures d'urgence liées à la COVID-19 qui ont entravé notre capacité d'obtenir des autorisations de travaux à cause des fermetures des bureaux administratifs. Nous prévoyons une mise en service partielle d'ici la fin de 2021, l'achèvement du reste des travaux de construction de Villa de Reyes étant attendu au premier semestre de 2022.

PIPELINES DE LIQUIDES

Keystone XL

Le 9 juin 2021, après la révocation du permis présidentiel qui visait l'oléoduc Keystone XL le 20 janvier 2021 et après avoir examiné toutes les options qui s'offraient à nous en consultation avec notre partenaire, le gouvernement de l'Alberta, nous avons abandonné le projet d'oléoduc Keystone XL.

Notre participation dans Keystone XL a été soumise à un test de dépréciation au premier trimestre de 2021, de même que nos projets d'investissement connexes, dont le pipeline Heartland, les terminaux TC et le terminal de Keystone à Hardisty. Nous avons déterminé que la valeur comptable de ces actifs n'était plus entièrement recouvrable. Ainsi, nous avons comptabilisé une charge de dépréciation d'actifs, déduction faite des recouvrements contractuels attendus et des autres obligations contractuelles et légales associées aux activités d'abandon, de 2,8 milliards de dollars (2,2 milliards de dollars après les impôts) pour le semestre clos le 30 juin 2021, laquelle a été exclue du résultat comparable. La charge de dépréciation d'actifs correspond à l'excédent de la valeur comptable de 3,3 milliards de dollars sur la juste valeur estimative de 0,2 milliard de dollars. Des coûts liés aux activités d'abandon continueront d'être engagés jusqu'en 2022, et les ajustements de la juste valeur estimative et les obligations contractuelles et légales futures seront passés en charges dès qu'ils seront établis tout en étant exclus du résultat comparable. Il y a lieu de se reporter à la note 5, « Keystone XL », de nos états financiers consolidés condensés pour un complément d'information.

Nous avons comptabilisé une charge de dépréciation d'actifs de 2,2 milliards de dollars après les impôts, déduction faite des recouvrements contractuels attendus et des autres obligations contractuelles et légales associées aux activités d'abandon du projet d'oléoduc Keystone XL, mais une partie importante de ce montant faisait l'objet d'un partage avec le gouvernement de l'Alberta, atténuant ainsi les conséquences financières nettes pour TC Énergie. En juin 2021, les titres de catégorie A émis au gouvernement de l'Alberta totalisant 394 millions de dollars ont été rachetés pour un montant nominal, le solde de 1,0 milliard de dollars (849 millions de dollars US) de la facilité de crédit a été garanti et entièrement payé par le gouvernement de l'Alberta et 91 millions de dollars de titres de catégorie C ont été émis au gouvernement de l'Alberta lui conférant le droit de toucher tout produit futur afférent à la liquidation d'actifs précis du projet Keystone XL. Compte tenu de ces transactions, y compris leur incidence fiscale, les conséquences financières nettes pour la société découlant de l'abandon du projet d'oléoduc Keystone XL et des projets connexes au 30 juin 2021 se chiffraient à 1,1 milliard de dollars et sont calculées comme suit :

| (en millions de dollars) | 30 juin 2021 |
|--|--------------|
| Charge de dépréciation d'actifs et autres (après les impôts) ¹ | 2 194 |
| Titres de catégorie A du gouvernement de l'Alberta rachetés pour un montant nominal ² | (394) |
| Solde de la facilité de crédit – garanti et payé par le gouvernement de l'Alberta (montant net) ^{2,3} | (737) |
| Conséquences financières nettes de l'abandon du projet d'oléoduc Keystone XL | 1 063 |

1 Se reporter à la note 5, « Keystone XL », de nos états financiers consolidés condensés pour plus de renseignements.

2 Comptabilisés à l'état consolidé condensé des capitaux propres.

3 Déduction faite des impôts sur le bénéfice et des titres de catégorie C émis.

Après la révocation du permis présidentiel, les travaux de construction ont cessé, sauf certaines activités nécessaires aux fins du nettoyage et de la remise en état des sites de travail conformément à notre engagement de protection de la sécurité et de l'environnement et aux exigences réglementaires. Nous continuerons de nous concerter avec les organismes de réglementation, les parties prenantes et les groupes autochtones afin de respecter nos engagements en matière d'environnement et de réglementation et de veiller à ce que la sortie du projet d'oléoduc Keystone XL se fasse en toute sécurité. La majorité des coûts connexes ont été financés par un dernier prélèvement sur la facilité de crédit liée au projet effectué en juin 2021, après quoi la facilité de crédit a été entièrement remboursée par le gouvernement de l'Alberta et résiliée.

Les anciennes contestations en cours du permis présidentiel de 2019 et de l'emprise accordée par le Bureau of Land Management sont toujours en instance à la Cour de district des États-Unis au Montana. Étant donné la révocation du permis présidentiel et l'abandon du projet, nous avons demandé le rejet de la contestation en instance du permis présidentiel et nous collaborons avec le département de la justice en vue de l'annulation des autres affaires.

Le 2 juillet 2021, TC Énergie a déposé un avis d'intention afin d'instituer une requête en vertu de l'ancien Accord de libre-échange nord-américain (« ALENA ») visant à compenser le préjudice financier causé par la révocation du permis présidentiel relatif à l'oléoduc Keystone XL. Nous chercherons à obtenir des dommages-intérêts de plus de 15 milliards de dollars US en raison du manquement du gouvernement des États-Unis à ses obligations en vertu de l'ALENA. Cette requête étant à un stade préliminaire, il est actuellement impossible d'établir à quel moment l'issue sera connue.

Port Neches

Le 8 mars 2021, nous avons conclu une coentreprise avec Motiva Enterprises (« Motiva ») pour construire l'oléoduc Port Neches Link de 152 millions de dollars US qui permettra de raccorder le réseau d'oléoducs Keystone au terminal de Motiva à Port Neches, lequel achemine 630 000 b/j à sa raffinerie de Port Arthur. Ce réseau d'oléoducs communs comprendra aussi des installations visant à raccorder d'autres terminaux de liquides au réseau d'oléoducs Keystone et à d'autres infrastructures en aval, et sa mise en service est prévue au deuxième semestre de 2022.

ÉNERGIE ET STOCKAGE

Demandes d'information visant les énergies renouvelables

Au deuxième trimestre de 2021, dans le cadre d'une demande d'information, nous avons annoncé que nous sommes à la recherche d'éventuels contrats ou occasions d'investissement visant des projets d'énergie éolienne pouvant atteindre 620 MW, des projets d'énergie solaire pouvant atteindre 300 MW et des projets de stockage d'énergie pouvant atteindre 100 MW afin de combler les besoins d'électricité liés à une partie de nos pipelines aux États-Unis. Nous procédons actuellement à l'évaluation des réponses reçues.

Arrêt d'exploitation de Bruce Power

Dans le cadre des inspections et des activités d'essai, d'analyse et d'entretien prévues à Bruce Power pendant les arrêts d'exploitation en cours du réacteur 6 et du réacteur 3, des lectures plus élevées que prévu de la concentration d'hydrogène dans les tubes de force ont été détectées. Les six autres réacteurs qui fonctionnent actuellement dans la centrale ont tous été inspectés lors des récents arrêts d'exploitation prévus, et il a été établi qu'il n'y avait pas d'incidence sur leur fonctionnement en toute sécurité. Bruce Power a informé la Commission canadienne de sûreté nucléaire (« CCSN ») et travaille sur les prochaines étapes.

Ces faits nouveaux sont susceptibles de retarder la remise en service du réacteur 3 après son arrêt d'exploitation prévu qui devait prendre fin au début du quatrième trimestre de 2021. Le moment de la remise en service dépendra des résultats d'analyse finaux et de la proposition de Bruce Power à la CCSN. Nous prévoyons que cette situation n'aura pas d'incidence importante sur notre résultat ou nos flux de trésorerie.

RÉSEAU CARBONE DE L'ALBERTA

Le 17 juin 2021, nous avons annoncé un partenariat avec Pembina Pipeline Corporation afin de mettre au point conjointement un système de séquestration et de transport du carbone qui, lorsqu'il sera construit, pourrait transporter plus de 20 millions de tonnes de CO₂ par année. En mettant à profit les pipelines existants et un tout nouveau carrefour de séquestration, le réseau carbone de l'Alberta (Alberta Carbon Grid ou « ACG ») devrait offrir une plateforme d'infrastructures qui permettra aux entreprises établies en Alberta de gérer leurs émissions et d'apporter une contribution positive à une économie à plus faibles émissions de carbone dans la province. Conçu pour être un réseau librement accessible, l'ACG reliera la région de Fort McMurray, le centre industriel de l'Alberta et la région de Drayton Valley aux principaux lieux de séquestration et points de livraison à l'intérieur de la province.

SIÈGE SOCIAL

Départ à la retraite de notre vice-président directeur et chef des finances et nouvelle nomination à ce poste

Le 17 mai 2021, nous avons annoncé que Don Marchand, vice-président directeur et chef des finances, prendra sa retraite de TC Énergie le 1^{er} novembre 2021 et cessera d'occuper le poste de chef des finances le 31 juillet 2021. Joel Hunter, actuellement vice-président principal, Marchés des capitaux, succèdera à M. Marchand à titre de vice-président directeur et chef des finances. M. Marchand assistera M. Hunter pendant la transition qui aura lieu d'août à novembre.

Acquisition de TC PipeLines, LP

Le 3 mars 2021, nous avons conclu l'acquisition de la totalité des parts ordinaires en circulation de TC PipeLines, LP non détenues en propriété effective par TC Énergie, à la suite de quoi TC PipeLines, LP est devenue une filiale indirecte en propriété exclusive de TC Énergie. À la clôture de la transaction et conformément aux modalités de l'acquisition, les porteurs de parts ordinaires de TC PipeLines, LP ont reçu 0,70 action ordinaire de TC Énergie pour chaque part ordinaire détenue dans le public et en circulation de TC PipeLines, LP, ce qui a donné lieu à l'émission de 38 millions d'actions ordinaires de TC Énergie évaluées à environ 2,1 milliards de dollars, déduction faite des coûts de transaction. Se reporter à note 10, intitulée « Participations sans contrôle », de nos états financiers consolidés condensés pour un complément d'information.

Situation financière

Nous nous efforçons de préserver notre vigueur et notre souplesse financières pendant toutes les phases du cycle économique et de recourir à nos flux de trésorerie liés à l'exploitation pour soutenir notre entreprise, verser des dividendes et financer une partie de notre croissance. En outre, nous avons accès aux marchés des capitaux et recours à la gestion de notre portefeuille pour répondre à nos besoins de financement, gérer la structure du capital et maintenir notre cote de crédit.

Nous croyons avoir la capacité financière pour financer notre programme d'investissement existant grâce à nos flux de trésorerie prévisibles et croissants provenant de l'exploitation, à l'accès aux marchés financiers, à la gestion du portefeuille, aux coentreprises, au financement au niveau des actifs, à nos fonds en caisse et à d'importantes facilités de crédit confirmées. Chaque année, au quatrième trimestre, nous renouvelons et prorogons nos facilités de crédit en fonction de nos besoins.

Au 30 juin 2021, notre actif à court terme s'élevait à 8,3 milliards de dollars et notre passif à court terme, à 13,7 milliards de dollars, ce qui a donné lieu à une insuffisance du fonds de roulement de 5,4 milliards de dollars, comparativement à 6,8 milliards de dollars au 31 décembre 2020. Nous considérons que l'insuffisance du fonds de roulement s'inscrit dans le cours normal de nos activités. Elle est gérée au moyen de ce qui suit :

- notre capacité à dégager des flux de trésorerie provenant de l'exploitation prévisibles et croissants;
- nos facilités de crédit renouvelables confirmées totalisant 9,8 milliards de dollars, sur lesquelles une capacité de prélèvements à court terme de 8,3 milliards de dollars reste inutilisée, déduction faite d'une somme de 1,5 milliard de dollars garantissant les soldes du papier commercial en cours. Au 30 juin 2021, nous avons aussi conclu des accords visant des facilités de crédit à vue supplémentaires totalisant 2,4 milliards de dollars sur lesquelles une somme de 1,2 milliard de dollars peut encore être prélevée;
- notre accès aux marchés financiers, notamment au moyen d'émissions de titres, de facilités de crédit complémentaires, de nos activités de gestion du portefeuille, de notre RRD et de nos programmes ACM, si cela est jugé approprié.

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

| (en millions de dollars) | trimestres clos les | | semestres clos les | |
|--|---------------------|--------------|--------------------|--------------|
| | 30 juin | 2020 | 30 juin | 2020 |
| Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation | 1 711 | 1 613 | 3 377 | 3 336 |
| (Diminution) augmentation du fonds de roulement d'exploitation | 27 | (64) | 259 | 307 |
| Fonds provenant de l'exploitation | 1 738 | 1 549 | 3 636 | 3 643 |
| Postes particuliers : | | | | |
| (Recouvrement) charge d'impôts exigibles découlant de la charge de dépréciation d'actifs liée à Keystone XL, coûts de préservation et autres coûts | (5) | — | 120 | — |
| Coûts de préservation et autres coûts liés à Keystone XL | 21 | — | 21 | — |
| Fonds provenant de l'exploitation comparables | 1 754 | 1 549 | 3 777 | 3 643 |

Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation

Les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 98 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2021 par rapport à celles de la période correspondante de 2020, en raison principalement de la hausse des fonds provenant de l'exploitation, contrebalancée en partie par le moment où les variations du fonds de roulement ont eu lieu et leur ampleur. Les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 41 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2021 par rapport à celles de la période correspondante de 2020 en raison surtout du moment où les variations du fonds de roulement ont eu lieu et leur ampleur.

Fonds provenant de l'exploitation comparables

Mesure non conforme aux PCGR, les fonds provenant de l'exploitation comparables nous aident à évaluer la capacité de nos unités d'exploitation à générer des flux de trésorerie, sans l'incidence du moment où les variations du fonds de roulement ont lieu ni l'incidence sur la trésorerie des postes particuliers.

Les fonds provenant de l'exploitation comparables ont augmenté de 205 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2021 par rapport à ceux de la période correspondante de 2020, en raison principalement de la hausse du résultat comparable, compte tenu de la diminution de l'impôt exigible.

Les fonds provenant de l'exploitation comparables ont augmenté de 134 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2021 par rapport à ceux de la période correspondante de 2020, en raison principalement de la hausse du résultat comparable, compte tenu de la diminution de l'impôt exigible, facteur partiellement annulé par les frais recouverts en 2020 par suite du parachèvement de la construction du gazoduc Sur de Texas.

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

| (en millions de dollars) | trimestres clos les | | semestres clos les | |
|--|---------------------|----------------|--------------------|----------------|
| | 30 juin | 2020 | 30 juin | 2020 |
| Dépenses d'investissement | | | | |
| Dépenses en immobilisations | (1 214) | (1 990) | (2 859) | (3 986) |
| Projets d'investissement en cours d'aménagement | — | — | — | (122) |
| Apports aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation | (225) | (160) | (465) | (311) |
| | (1 439) | (2 150) | (3 324) | (4 419) |
| Produit de la vente d'actifs, déduction faite des coûts de transaction | — | 3 407 | — | 3 407 |
| Prêt à une société liée | (220) | — | (220) | — |
| Montants reportés et autres | (98) | (73) | (404) | (222) |
| (Sortis) rentrées nettes liées aux activités d'investissement | (1 757) | 1 184 | (3 948) | (1 234) |

En 2021, nos dépenses en immobilisations ont été engagées principalement aux fins de l'expansion du réseau de NGTL, du réseau de pipelines d'ANR et des projets de Columbia Gas, et des dépenses d'investissement de maintien. La diminution des dépenses en immobilisations en 2021 par rapport à 2020 reflète la vente d'une participation de 65 % dans Coastal GasLink LP et, par la suite, la comptabilisation à la valeur de consolidation de Coastal GasLink LP au deuxième trimestre de 2020, ainsi que la réduction des dépenses visant le réseau de NGTL et les projets de Columbia Gas et l'achèvement de la centrale de Napanee en 2020.

Les coûts engagés à l'égard de projets d'investissement en cours d'aménagement en 2020 concernent principalement les dépenses consacrées au projet d'oléoduc Keystone XL avant son reclassement dans les immobilisations corporelles suite à la décision d'investissement finale positive prise en mars 2020.

Les apports aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation ont augmenté en 2021 comparativement à 2020, en raison surtout de l'investissement plus important dans Bruce Power.

Au deuxième trimestre de 2020, nous avons conclu la vente de nos centrales alimentées au gaz naturel en Ontario pour un produit net d'environ 2,8 milliards de dollars et la vente d'une participation de 65 % dans Coastal GasLink pour un produit net de 656 millions de dollars.

TC Énergie a établi une facilité de crédit subordonnée renouvelable et à vue avec Coastal GasLink LP visant à procurer des liquidités à court terme supplémentaires et de la souplesse financière aux fins du projet. Au cours du trimestre clos le 30 juin 2021, un montant de 220 millions de dollars a été prélevé sur cette facilité. Se reporter à note 7, intitulée « Prêts à des sociétés liées », de nos états financiers consolidés condensés pour un complément d'information.

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

| (en millions de dollars) | trimestres clos les | | semestres clos les | |
|--|---------------------|----------------|--------------------|----------------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Billets à payer émis (remboursés), montant net | 247 | (6 022) | (2 460) | (3 103) |
| Titres d'emprunt à long terme émis, déduction faite des frais d'émission | 1 822 | 5 528 | 7 751 | 5 536 |
| Titres d'emprunt à long terme remboursés | — | (1 170) | (980) | (2 241) |
| Billets subordonnés de rang inférieur émis, déduction faite des frais d'émission | (1) | — | 495 | — |
| Perte sur le règlement d'instruments financiers | — | (130) | — | (130) |
| Rachat d'une participation sans contrôle rachetable | — | — | (633) | — |
| Apports d'une participation sans contrôle rachetable | — | 54 | — | 54 |
| Dividendes et distributions versés | (898) | (860) | (1 749) | (1 660) |
| Actions ordinaires émises | 26 | 2 | 60 | 83 |
| Actions privilégiées rachetées | (500) | — | (500) | — |
| Coûts de transaction liés à l'acquisition de TC PipeLines, LP | (10) | — | (15) | — |
| Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement | 686 | (2 598) | 1 969 | (1 461) |

Émission de titres d'emprunt à long terme

Le 9 juin 2021, TCPL a émis pour 750 millions de dollars de billets à moyen terme échéant en juin 2024 et portant intérêt à un taux variable, pour 500 millions de dollars de billets à moyen terme échéant en juin 2031 et portant intérêt à un taux fixe de 2,97 %, et pour 250 millions de dollars de billets à moyen terme échéant en septembre 2047 et portant intérêt à un taux fixe de 4,33 %.

Le 4 janvier 2021, nous avons établi une facilité de crédit de projet de 4,1 milliards de dollars US afin de soutenir la construction du projet d'oléoduc Keystone XL, qui était entièrement garantie par le gouvernement de l'Alberta et sans recours envers nous. Le montant disponible aux termes de cette facilité a par la suite été ramené à 1,6 milliard de dollars US, sur lequel nous avons prélevé 849 millions de dollars US au total (230 millions de dollars US au cours du trimestre clos le 30 juin 2021), et l'encours a été remboursé intégralement par le gouvernement de l'Alberta en juin 2021. Se reporter à la note 5, intitulée « Keystone XL », de nos états financiers consolidés condensés pour un complément d'information.

En décembre 2020, notre filiale Columbia Pipeline Group, Inc. a conclu un emprunt à terme de 4,2 milliards de dollars US, échéant en juin 2022 et portant intérêt à un taux variable. En janvier 2021, un montant de 4,0 milliards de dollars US a été prélevé sur cet emprunt, et le montant total disponible aux termes de la convention de prêt a été réduit en conséquence.

Remboursement / annulation d'emprunts à long terme

En mars 2021, notre filiale TC PipeLines, LP a remboursé des billets de premier rang non garantis d'un montant de 350 millions de dollars US portant intérêt à un taux fixe de 4,65 %.

En janvier 2021, TCPL a remboursé des débentures d'un montant de 400 millions de dollars US portant intérêt au taux fixe de 9,875 %.

En juin 2021, le gouvernement de l'Alberta a remboursé l'encours de 849 millions de dollars US (1,0 milliard de dollars) de la facilité de crédit de projet liée à Keystone XL, sans effet sur la trésorerie de la société, et la facilité a ensuite été annulée. Se reporter à la note 5, intitulée « Keystone XL », de nos états financiers consolidés condensés pour un complément d'information.

Émission de billets subordonnés de rang inférieur

En mars 2021, nous avons émis des billets subordonnés de rang inférieur d'un montant de 500 millions de dollars par l'intermédiaire de TransCanada Trust, filiale fiduciaire de financement entièrement détenue par TCPL. Nous avons affecté le produit de l'émission au rachat de la totalité des actions privilégiées de série 13 de TC Énergie émises et en circulation le 31 mai 2021, conformément à leurs modalités. Se reporter à la note 9, intitulée « Émission de billets subordonnés de rang inférieur », de nos états financiers consolidés condensés pour un complément d'information.

Rachat d'une participation sans contrôle rachetable

Le 8 janvier 2021, nous avons exercé notre option d'achat conformément aux modalités contractuelles et versé 497 millions de dollars US pour racheter les titres de catégorie A du gouvernement de l'Alberta qui étaient classés dans le passif à court terme au bilan consolidé au 31 décembre 2020. Cette transaction a été financée par des prélèvements sur la facilité de crédit liée au projet d'oléoduc Keystone XL qui était garantie par le gouvernement de l'Alberta et dont il est question plus haut.

DIVIDENDES

Le 28 juillet 2021, nous avons déclaré des dividendes trimestriels sur nos actions ordinaires de 0,87 \$ par action, payables le 29 octobre 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2021.

INFORMATION SUR LES ACTIONS

Au 23 juillet 2021, nous avons 979 millions d'actions ordinaires émises et en circulation et 9 millions d'options en cours permettant d'acheter des actions ordinaires, dont 6 millions qui pouvaient être exercées.

Le 31 mai 2021, nous avons racheté la totalité des 20 millions d'actions privilégiées de série 13 émises et en circulation à un prix de rachat de 25,00 \$ par action et avons versé le dernier dividende trimestriel de 0,34375 \$ par action privilégiée de série 13 pour la période allant jusqu'au 31 mai 2021 exclusivement, précédemment déclaré le 6 mai 2021.

Le 3 mars 2021, nous avons émis 37 955 093 actions ordinaires de TC Énergie pour acquérir la totalité des parts ordinaires en circulation de TC PipeLines, LP évaluées à environ 2,1 milliards de dollars, déduction faite des coûts de transaction. Se reporter à la rubrique « Faits récents – Siège social » pour un complément d'information sur l'acquisition.

Le 1^{er} février 2021, 818 876 actions privilégiées de série 5 ont été converties, sur une base d'échange réciproque, en actions privilégiées de série 6 et 175 208 actions privilégiées de série 6 ont été converties, sur une base d'échange réciproque, en actions privilégiées de série 5.

FACILITÉS DE CRÉDIT

Le 4 mars 2021, notre filiale TC PipeLines, LP a annulé une facilité de crédit renouvelable non garantie de 500 millions de dollars US portant intérêt à un taux variable sur laquelle aucun montant n'était prélevé.

Pour plus de renseignements sur le risque d'illiquidité, le risque de marché et les autres risques, voir la rubrique intitulée « Risques et instruments financiers ».

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les engagements au titre des dépenses en immobilisations au 30 juin 2021 sont essentiellement les mêmes qu'au 31 décembre 2020, reflétant l'incidence nette d'une réduction d'environ 0,9 milliard de dollars par suite de l'abandon du projet d'oléoduc Keystone XL et une augmentation des nouveaux engagements au titre des dépenses en immobilisations, principalement en ce qui concerne les projets d'expansion du réseau de NGTL et de pipelines d'ANR.

Il n'y a eu aucun autre changement important quant à nos obligations contractuelles au deuxième trimestre de 2021 ou aux paiements exigibles au cours des cinq prochains exercices ou par la suite. Il y a lieu de consulter notre rapport annuel de 2020 un complément d'information sur nos obligations contractuelles.

Risques et instruments financiers

Parce que nous sommes exposés au risque de marché et au risque de crédit lié aux contreparties, nous avons mis en place des stratégies, des politiques et des limites dans le but d'atténuer l'incidence de ces risques sur le résultat et les flux de trésorerie et, ultimement, sur la valeur actionnariale.

Les stratégies, politiques et limites aux fins de la gestion des risques sont conçues pour faire en sorte que les risques assumés par TransCanada et les risques connexes soient conformes à nos objectifs commerciaux et à notre tolérance au risque.

Il y a lieu de consulter notre rapport annuel de 2020 pour un complément d'information sur les risques auxquels nos activités sont exposées, lesquels n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2020, exception faite de ce qui est indiqué dans les présentes. Se reporter à la rubrique « Fait récents » du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur l'incidence de la COVID-19 sur nos risques financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Nous avons recours à des emprunts à court terme et à long terme pour financer nos activités d'exploitation, ce qui nous expose au risque de taux d'intérêt. En règle générale, nous payons des intérêts à taux fixe sur notre dette à long terme et des intérêts à taux variable sur notre dette à court terme, y compris nos programmes de papier commercial et les montants prélevés sur nos facilités de crédit. Une petite partie de notre dette à long terme porte intérêt à des taux variables. En outre, nous sommes exposés au risque de taux d'intérêt sur les instruments financiers et les obligations contractuelles qui comportent des composantes à taux variable. Nous avons recours à des instruments dérivés sur taux d'intérêt pour gérer activement ce risque.

Bon nombre de nos instruments financiers et obligations contractuelles qui comportent des composantes à taux variable sont fondés sur le TIOL en dollars US, dont certains paramètres cesseront d'être publiés à la fin de 2021 et dont le retrait complet est prévu d'ici le milieu de 2023. Nous continuons de surveiller les faits nouveaux et effectuons les modifications de système et d'ordre contractuel qui s'imposent, tout en évaluant l'adoption des taux d'intérêt de référence standard proposés par le marché. Cela consiste notamment à mettre à l'essai des solutions système et à dresser la liste des contrats existants et à les analyser afin de déterminer l'effet de la réforme des taux de référence sur nos états financiers consolidés.

RISQUE DE CHANGE

Puisque la totalité ou la majeure partie du résultat provenant de certains secteurs est générée en dollars US et que nous présentons nos résultats financiers en dollars canadiens, les variations de la monnaie américaine comparativement à la monnaie canadienne peuvent influencer sur notre BAIIA comparable et notre bénéfice net. Se reporter à la rubrique « Résultats consolidés – Incidence du change » pour un complément d'information.

Une petite partie de nos actifs et passifs monétaires des gazoducs au Mexique est libellée en pesos, tandis que la monnaie fonctionnelle de nos activités au Mexique est le dollar US. Comme ces soldes libellés en pesos sont réévalués en dollars US, les variations de la valeur du peso mexicain par rapport au dollar US peuvent influencer sur notre bénéfice net. Ce risque est géré au moyen d'instruments dérivés portant sur le taux de change.

Couvertures de l'investissement net

Nous avons recours à des titres d'emprunt, à des swaps de devises, à des contrats de change à terme libellés et à des options de change libellés en dollars US pour couvrir une partie de notre investissement net dans des établissements étrangers après les impôts, selon ce qui est jugé nécessaire.

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX CONTREPARTIES

Nous sommes exposés au risque de crédit lié aux contreparties en ce qui a trait notamment aux éléments suivants :

- la trésorerie et les équivalents de trésorerie;
- les débiteurs et certains recouvrements contractuels;
- les actifs destinés à la vente;
- la juste valeur des actifs dérivés;
- les prêts consentis.

Bien qu'une grande part de notre risque de crédit est imputable à de grandes entités dont la solvabilité est solide, nous surveillons de près les contreparties qui éprouvent de plus grandes pressions financières en raison des événements majeurs survenus sur le marché. L'incidence sur nos clients de la pandémie de COVID-19 et des autres perturbations du marché est difficile à prévoir, comme en 2020, mais nous ne prévoyons pas d'incidence défavorable significative sur nos résultats ou nos flux de trésorerie de 2021. Il y a lieu de consulter notre rapport annuel de 2020 pour un complément d'information sur les facteurs qui réduisent notre exposition au risque de crédit lié aux contreparties.

Nous passons en revue les actifs financiers comptabilisés au coût amorti pour déterminer s'il y a perte de valeur en appliquant la perte attendue pour la durée de vie de l'actif financier au moment de la comptabilisation initiale et sur toute la durée de l'actif financier. Nous utilisons les données passées sur les pertes de crédit et les recouvrements, ajustées en fonction du jugement que nous portons sur la conjoncture économique et les conditions de crédit actuelles, ainsi que des prévisions justifiables pour déterminer une éventuelle perte de valeur, laquelle serait constatée dans les coûts d'exploitation des centrales et autres. Au 30 juin 2021, il n'y avait aucune créance irrécouvrable importante, aucune concentration importante du risque de crédit et aucun montant important en souffrance ou ayant subi une perte de valeur.

Nous sommes exposés à d'importants risques de crédit et de rendement liés aux établissements financiers puisque ces derniers offrent des facilités de dépôt au comptant, nous fournissent des lignes de crédit confirmées et des lettres de crédit pour nous aider à gérer le risque lié aux contreparties et favorisent la liquidité sur les marchés des dérivés portant sur les produits de base, les taux de change et les taux d'intérêt.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité est le risque que nous ne soyons pas en mesure de faire face à nos engagements financiers à leur échéance. Pour gérer notre risque d'illiquidité, nous établissons continuellement des prévisions des flux de trésorerie afin de nous assurer de disposer de suffisamment de soldes de trésorerie, de flux de trésorerie liés à l'exploitation, de facilités de crédit confirmées et à vue, ainsi que d'un accès aux marchés financiers pour respecter nos engagements au titre de l'exploitation, du financement et des dépenses en immobilisations, dans des conditions tant normales que difficiles.

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Prêts à des sociétés liées

Des transactions avec des parties liées ont lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant de la contrepartie fixée et convenue par les parties liées.

Sur de Texas

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le prêt à une société liée de 20,9 milliards de pesos mexicains, ou 1,3 milliard de dollars, inscrit à notre bilan consolidé condensé représentait notre quote-part de 60 % du financement par emprunt à long terme de la coentreprise Sur de Texas. L'état consolidé condensé des résultats reflète les intérêts créditeurs et l'incidence du change liés à ce prêt, lesquels sont entièrement compensés lors de la consolidation, les montants correspondants étant inclus dans notre quote-part de 60 % du bénéfice de Sur de Texas, comme suit :

| (en millions de dollars) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | | Poste visé à l'état consolidé condensé des résultats |
|--|--------------------------------|------|-------------------------------|-------|---|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 | |
| Intérêts créditeurs ¹ | 21 | 29 | 42 | 62 | Intérêts créditeurs et autres |
| Intérêts débiteurs ² | (21) | (29) | (42) | (62) | Bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation |
| Gains (pertes) de change ¹ | 32 | 26 | (3) | (277) | Intérêts créditeurs et autres |
| (Pertes) gains de change ¹ | (32) | (26) | 3 | 277 | Bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation |

1 Inclus dans le secteur du siège social.

2 Inclus dans le secteur des gazoducs au Mexique.

Coastal GasLink Pipeline Limited Partnership

Nous détenons une participation de 35 % dans Coastal GasLink LP qui nous a confié, en sous-traitance, la construction et l'exploitation du gazoduc Coastal GasLink. En 2020, nous avons conclu, avec Coastal GasLink LP, une facilité de crédit subordonnée renouvelable et à vue qui nous procurera des liquidités à court terme supplémentaires et de la souplesse financière aux fins du projet. La facilité, qui porte intérêt à un taux variable fondé sur les taux du marché, offrait une capacité d'emprunt de 500 millions de dollars au 30 juin 2021, et l'encours de 220 millions de dollars (néant au 31 décembre 2020) était pris en compte dans les autres actifs à court terme au bilan consolidé condensé.

INSTRUMENTS FINANCIERS

À l'exception des titres d'emprunt à long terme et des billets subordonnés de rang inférieur, les instruments financiers dérivés et non dérivés de la société sont constatés au bilan à leur juste valeur, sauf s'ils ont été conclus et qu'ils sont maintenus en vue de la réception ou de la livraison conformément à l'exemption relative aux achats et aux ventes habituels, et qu'ils sont documentés comme tels. De plus, la société n'est pas tenue de comptabiliser à la juste valeur les autres instruments financiers qui sont admissibles à certaines exemptions comptables.

Instruments dérivés

Nous utilisons des instruments dérivés pour réduire la volatilité associée aux fluctuations des prix des produits de base, des taux d'intérêt et des taux de change. Les instruments dérivés, y compris ceux qui sont admissibles et désignés pour la comptabilité de couverture, sont comptabilisés à la juste valeur.

La majeure partie des instruments dérivés qui ne sont pas désignés en tant que couvertures ou qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture a été inscrite en tant que couvertures économiques et ceux-ci sont classés comme instruments détenus à des fins de transaction afin de gérer le risque de marché auquel nous sommes exposés. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont constatées dans le bénéfice net de la période pendant laquelle elles surviennent. Pour cette raison, cela peut nous exposer à une variabilité accrue du résultat d'exploitation constaté, étant donné que la juste valeur des instruments dérivés détenus à des fins de transaction peut varier de façon considérable d'une période à l'autre.

La constatation des gains et des pertes attribuables aux dérivés utilisés pour gérer les risques liés aux gazoducs canadiens réglementés est déterminée par le truchement du processus de réglementation. Les gains et les pertes attribuables aux variations de la juste valeur des dérivés comptabilisés par application de la CATR, y compris les dérivés admissibles à la comptabilité de couverture, devraient être recouverts ou remboursés par l'entremise des droits imputés par la société. Par conséquent, ces gains et ces pertes sont reportés à titre d'actifs réglementaires ou de passifs réglementaires et ils sont remboursés aux contribuables ou recouverts auprès d'eux au cours d'exercices subséquents au moment du règlement des instruments dérivés.

Présentation des instruments dérivés au bilan

La présentation au bilan de la juste valeur des instruments dérivés s'établit comme suit :

| (en millions de dollars) | 30 juin 2021 | 31 décembre 2020 |
|-----------------------------|--------------|------------------|
| Autres actifs à court terme | 252 | 235 |
| Autres actifs à long terme | 64 | 41 |
| Créditeurs et autres | (138) | (72) |
| Autres passifs à long terme | (52) | (59) |
| | 126 | 145 |

(Pertes) gains non réalisé(e)s et réalisé(e)s sur les instruments dérivés

Le sommaire ci-après n'inclut pas les couvertures de l'investissement net de la société dans des établissements étrangers.

| (en millions de dollars) | trimestres clos les | | semestres clos les | |
|---|---------------------|------|--------------------|-------|
| | 30 juin | | 30 juin | |
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Instruments dérivés détenus à des fins de transaction¹ | | | | |
| Montant des (pertes) gains non réalisé(e)s de la période | | | | |
| Produits de base | (15) | (50) | 16 | 16 |
| Change | (63) | 170 | (58) | (102) |
| Montant des gains (pertes) réalisé(e)s de la période | | | | |
| Produits de base | 48 | 42 | 109 | 78 |
| Change | 117 | (39) | 158 | (51) |
| Instruments dérivés faisant l'objet de relations de couverture² | | | | |
| Montant des (pertes) gains réalisé(e)s de la période | | | | |
| Produits de base | (12) | 5 | (23) | 2 |
| Taux d'intérêt | (6) | (5) | (12) | (4) |

1 Les montants nets des gains et des pertes réalisés et non réalisés sur les instruments dérivés détenus à des fins de transaction et utilisés pour acheter ou vendre des produits de base sont inclus dans les produits. Les montants nets des gains et des pertes réalisés et non réalisés sur les instruments dérivés détenus à des fins de transaction portant sur les taux de change sont inclus dans les intérêts créditeurs et autres.

2 Aucun gain ni aucune perte n'a été inclus dans le bénéfice net (la perte nette) au titre des couvertures de flux de trésorerie abandonnées lorsqu'il était probable que l'opération couverte ne se produirait pas.

Pour plus d'information sur nos instruments financiers dérivés et non dérivés, y compris les hypothèses de classement posées pour calculer la juste valeur et une analyse plus détaillée de l'exposition aux risques et des mesures d'atténuation, il y a lieu de se reporter à la note 14, intitulée « Gestion des risques et instruments financiers », des états financiers consolidés condensés de la société.

Autres renseignements

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

La direction, y compris le président et chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information au 30 juin 2021, tel qu'il est exigé par les organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et par la SEC. Elle a conclu que nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en fonction d'un niveau d'assurance raisonnable.

Il ne s'est produit aucun changement dans notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au deuxième trimestre de 2021 qui a eu ou qui est susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Pour dresser les états financiers conformément aux PCGR des États-Unis, nous devons faire des estimations et établir des hypothèses qui influent sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges comptabilisés et sur le moment de leur comptabilisation, parce que ces postes peuvent dépendre d'événements futurs. Nous avons recours à l'information la plus récente et nous faisons preuve du meilleur jugement possible pour établir ces estimations et hypothèses. Nous évaluons aussi régulièrement les actifs et les passifs en tant que tels. Notre rapport annuel de 2020 renferme une synthèse de nos estimations comptables critiques.

Modifications comptables

Nos principales conventions comptables demeurent essentiellement inchangées depuis le 31 décembre 2020, exception faite de ce qui est décrit à la note 2 « Modifications comptables » de nos états financiers consolidés condensés. Notre rapport annuel de 2020 renferme une synthèse de nos principales conventions comptables.

Résultats trimestriels

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES CONSOLIDÉES

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | 2021 | | 2020 | | | 2019 | | |
|--|----------------|-----------|-----------|-----------|----------|---------|-----------|-----------|
| | Deuxième | Premier | Quatrième | Troisième | Deuxième | Premier | Quatrième | Troisième |
| Produits | 3 182 | 3 381 | 3 297 | 3 195 | 3 089 | 3 418 | 3 263 | 3 133 |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires | 982 | (1 057) | 1 124 | 904 | 1 281 | 1 148 | 1 108 | 739 |
| Résultat comparable | 1 045 | 1 108 | 1 080 | 893 | 863 | 1 109 | 970 | 970 |
| Données par action | | | | | | | | |
| Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire – de base | 1,00 \$ | (1,11) \$ | 1,20 \$ | 0,96 \$ | 1,36 \$ | 1,22 \$ | 1,18 \$ | 0,79 \$ |
| Résultat comparable par action ordinaire | 1,07 \$ | 1,16 \$ | 1,15 \$ | 0,95 \$ | 0,92 \$ | 1,18 \$ | 1,03 \$ | 1,04 \$ |
| Dividendes déclarés par action ordinaire | 0,87 \$ | 0,87 \$ | 0,81 \$ | 0,81 \$ | 0,81 \$ | 0,81 \$ | 0,75 \$ | 0,75 \$ |

FACTEURS INFLUANT SUR L'INFORMATION TRIMESTRIELLE PAR SECTEUR

Les produits et le bénéfice net fluctuent parfois d'un trimestre à l'autre. Les causes de ces fluctuations varient selon le secteur d'activité.

Dans les secteurs des gazoducs au Canada, des gazoducs aux États-Unis et des gazoducs au Mexique, les produits et le bénéfice sectoriel trimestriels sont en général relativement stables au cours d'un même exercice, sauf que les volumes de production à court terme de nos gazoducs aux États-Unis sont soumis à des variations saisonnières. À long terme, cependant, les produits et le bénéfice net trimestriels fluctuent pour les raisons suivantes :

- des décisions en matière de réglementation;
- des règlements négociés avec les expéditeurs;
- la mise en service d'actifs nouvellement construits;
- des acquisitions et des désinvestissements;
- des faits nouveaux hors du cours normal de l'exploitation.

Dans le secteur des pipelines de liquides, les produits et le bénéfice sectoriel sont fonction des contrats de transport et des services de transport sur le marché au comptant ne faisant pas l'objet de contrats ainsi que des activités de commercialisation de liquides. De plus, les produits et le bénéfice sectoriel fluctuent d'un trimestre à l'autre en raison :

- des décisions en matière de réglementation;
- de la mise en service d'actifs nouvellement construits;
- des acquisitions et des désinvestissements;
- de la demande de services de transport ne faisant pas l'objet de contrats;
- des activités de commercialisation de liquides et des prix des produits de base;
- des faits nouveaux hors du cours normal de l'exploitation;
- de certains ajustements de la juste valeur.

Dans le secteur de l'énergie et du stockage, les produits et le bénéfice sectoriel fluctuent d'un trimestre à l'autre en raison :

- des conditions météorologiques;
- de la demande des clients;
- de la mise en service d'actifs nouvellement construits;
- des acquisitions et des désinvestissements;
- des prix du marché pour le gaz naturel et l'électricité;
- des paiements de capacité et des prix de capacité;
- des arrêts d'exploitation prévus et imprévus;
- des faits nouveaux hors du cours normal de l'exploitation;
- de certains ajustements de la juste valeur.

FACTEURS INFLUANT SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE PAR TRIMESTRE

Pour calculer les mesures comparables, nous ajustons certaines mesures conformes aux PCGR et non conformes aux PCGR en fonction de certains postes que nous jugeons importants, mais qui ne tiennent pas compte des activités sous-jacentes pendant la période visée.

Du résultat comparable sont exclus les gains non réalisés et les pertes non réalisées découlant des variations de la juste valeur de certains instruments dérivés utilisés pour réduire certains risques financiers et risques liés au prix des produits de base auxquels nous sommes exposés. Ces instruments dérivés constituent généralement des instruments de couverture économique efficaces, mais ils ne répondent pas aux critères précis de la comptabilité de couverture. Par conséquent, nous imputons les variations de la juste valeur au bénéfice net. Étant donné que ces montants ne reflètent pas fidèlement les gains et les pertes qui seront réalisés au moment du règlement, nous estimons qu'ils ne sont pas représentatifs de nos activités sous-jacentes. Nous excluons également les gains et les pertes de change non réalisés sur le prêt à une société liée ainsi que la quote-part correspondante des gains et pertes de change liés à Sur de Texas, car ces montants ne reflètent pas de façon juste les gains et les pertes qui seront réalisés au règlement. Comme ils se compensent réciproquement au cours de chaque période de présentation de l'information financière, ces montants n'ont pas d'incidence sur le résultat net.

Du résultat comparable du deuxième trimestre de 2021 sont également exclus :

- une charge de dépréciation d'actifs de 2 millions de dollars après les impôts, déduction faite des recouvrements contractuels attendus et des autres obligations contractuelles et légales, faisant suite à l'abandon du projet d'oléoduc Keystone XL;
- des coûts de préservation et d'autres coûts de 16 millions de dollars, après les impôts, se rapportant principalement à la préservation et à l'entreposage des actifs du projet d'oléoduc Keystone XL, qui ne pouvaient être pris en compte dans la charge de dépréciation liée à l'oléoduc Keystone XL, et aux intérêts débiteurs sur la facilité de crédit de projet de Keystone XL avant qu'elle soit résiliée;
- un recouvrement de 13 millions de dollars, après les impôts, de certains coûts auprès de la SIERE se rapportant aux centrales alimentées au gaz naturel en Ontario vendues en 2020.

Du résultat comparable du premier trimestre de 2021 est également exclue :

- une charge de dépréciation d'actifs, déduction faite des recouvrements contractuels attendus et des autres obligations contractuelles et légales, de 2,2 milliards de dollars après les impôts découlant de la suspension officielle du projet d'oléoduc Keystone XL après la révocation du permis présidentiel, le 20 janvier 2021.

Du résultat comparable du quatrième trimestre de 2020 sont également exclus :

- une reprise de 18 millions de dollars sur la provision pour moins-value d'actifs d'impôts liée à des pertes fiscales aux États-Unis de certaines autres années découlant de notre réévaluation d'actifs d'impôts reportés dont la réalisation est plus probable qu'improbable;
- un recouvrement d'impôts additionnel de 18 millions de dollars se rapportant aux impôts étatiques sur la vente de certains actifs de Columbia Midstream en 2019;
- une perte additionnelle de 81 millions de dollars, après les impôts, pour le trimestre clos le 31 décembre 2020 se rapportant à la vente de nos centrales alimentées au gaz naturel en Ontario.

Du résultat comparable du troisième trimestre de 2020 sont également exclues :

- une perte additionnelle de 45 millions de dollars, après les impôts, se rapportant à la vente des centrales alimentées au gaz naturel en Ontario;
- une réduction de 6 millions de dollars du gain après les impôts se rapportant à la vente d'une participation de 65 % dans Coastal GasLink LP.

Du résultat comparable du deuxième trimestre de 2020 sont également exclus :

- un gain de 408 millions de dollars après les impôts se rapportant à la vente d'une participation de 65 % dans Coastal GasLink LP;
- une perte additionnelle de 80 millions de dollars, après les impôts, se rapportant à la vente des centrales alimentées au gaz naturel en Ontario.

Du résultat comparable du premier trimestre de 2020 sont également exclues :

- une reprise de 281 millions de dollars sur la provision pour moins-value d'actifs d'impôts découlant de notre réévaluation d'actifs d'impôts reportés dont la réalisation est jugée plus probable qu'improbable;
- une perte additionnelle de 77 millions de dollars, après les impôts, se rapportant aux centrales alimentées au gaz naturel en Ontario qui sont destinées à la vente.

Du résultat comparable du quatrième trimestre de 2019 sont également exclues :

- une reprise de 195 millions de dollars sur la provision pour moins-value d'actifs d'impôts liée à des pertes fiscales aux États-Unis de certaines autres années découlant de notre réévaluation d'actifs d'impôts reportés dont la réalisation est plus probable qu'improbable;
- une perte additionnelle de 61 millions de dollars après les impôts se rapportant aux centrales alimentées au gaz naturel en Ontario qui sont destinées à la vente;
- une charge additionnelle de 19 millions de dollars se rapportant aux impôts étatiques sur la vente de certains actifs de Columbia Midstream.

Du résultat comparable du troisième trimestre de 2019 sont également exclus :

- une perte de 133 millions de dollars après les impôts se rapportant aux centrales alimentées au gaz naturel en Ontario qui sont destinées à la vente;
- une perte de 133 millions de dollars après les impôts sur la vente d'une partie des actifs de Columbia Midstream;
- un gain de 115 millions de dollars après les impôts sur la vente partielle de Northern Courier.

État consolidé condensé des résultats

| (non audité – en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|---|--------------------------------|--------------|-------------------------------|--------------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Produits | | | | |
| Gazoducs – Canada | 1 126 | 1 087 | 2 245 | 2 119 |
| Gazoducs – États-Unis | 1 206 | 1 204 | 2 557 | 2 559 |
| Gazoducs – Mexique | 149 | 164 | 303 | 406 |
| Pipelines de liquides | 516 | 544 | 1 089 | 1 221 |
| Énergie et stockage | 185 | 90 | 369 | 202 |
| | 3 182 | 3 089 | 6 563 | 6 507 |
| Bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation | 157 | 166 | 416 | 734 |
| Charges d'exploitation et autres charges | | | | |
| Coûts d'exploitation des centrales et autres | 959 | 933 | 1 845 | 1 853 |
| Impôts fonciers | 196 | 199 | 392 | 375 |
| Amortissement | 633 | 635 | 1 278 | 1 265 |
| Charge de dépréciation d'actifs et autres | 9 | — | 2 854 | — |
| | 1 797 | 1 767 | 6 369 | 3 493 |
| Gain net sur la vente d'actifs | 17 | 225 | 17 | 109 |
| Charges financières | | | | |
| Intérêts débiteurs | 583 | 561 | 1 153 | 1 139 |
| Provision pour les fonds utilisés pendant la construction | (64) | (81) | (114) | (163) |
| Intérêts créditeurs et autres charges | (127) | (203) | (189) | 324 |
| | 392 | 277 | 850 | 1 300 |
| Bénéfice (perte) avant les impôts sur le bénéfice | 1 167 | 1 436 | (223) | 2 557 |
| Charge (recouvrement) d'impôts | | | | |
| Exigibles | 58 | 96 | 267 | 187 |
| Reportés | 89 | (44) | (560) | (299) |
| | 147 | 52 | (293) | (112) |
| Bénéfice net | 1 020 | 1 384 | 70 | 2 669 |
| Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle | 6 | 63 | 75 | 159 |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations assurant le contrôle | 1 014 | 1 321 | (5) | 2 510 |
| Dividendes sur les actions privilégiées | 32 | 40 | 70 | 81 |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires | 982 | 1 281 | (75) | 2 429 |
| Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire | | | | |
| De base | 1,00 \$ | 1,36 \$ | (0,08) \$ | 2,59 \$ |
| Dilué(e) | 1,00 \$ | 1,36 \$ | (0,08) \$ | 2,58 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions) | | | | |
| De base et dilué | 979 | 940 | 966 | 940 |

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé du résultat étendu

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|---|--------------------------------|-------|-------------------------------|-------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Bénéfice net | 1 020 | 1 384 | 70 | 2 669 |
| Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice | | | | |
| Gains et pertes de conversion sur l'investissement net dans des établissements étrangers | (233) | (794) | (531) | 908 |
| Variation de la juste valeur des couvertures de l'investissement net | 13 | 60 | 24 | (32) |
| Variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie | (11) | (82) | — | (577) |
| Reclassement dans le bénéfice net de gains et de pertes sur les couvertures de flux de trésorerie | 10 | 466 | 18 | 470 |
| Reclassement dans le bénéfice net de gains et pertes actuariels au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite | 4 | 4 | 7 | (3) |
| Autres éléments du résultat étendu liés aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation | (57) | (24) | 130 | (20) |
| Autres éléments du résultat étendu | (274) | (370) | (352) | 746 |
| Résultat étendu | 746 | 1 014 | (282) | 3 415 |
| Résultat étendu attribuable aux participations sans contrôle | 5 | (2) | 62 | 228 |
| Résultat étendu attribuable aux participations assurant le contrôle | 741 | 1 016 | (344) | 3 187 |
| Dividendes sur les actions privilégiées | 32 | 40 | 70 | 81 |
| Résultat étendu attribuable aux actionnaires ordinaires | 709 | 976 | (414) | 3 106 |

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé des flux de trésorerie

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Flux de trésorerie liés à l'exploitation | | | | |
| Bénéfice net | 1 020 | 1 384 | 70 | 2 669 |
| Amortissement | 633 | 635 | 1 278 | 1 265 |
| Impôts reportés | 89 | (44) | (560) | (299) |
| Charge de dépréciation d'actifs et autres | 9 | — | 2 854 | — |
| Bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation | (157) | (166) | (416) | (734) |
| Distributions reçues des activités d'exploitation sous-jacentes aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation | 215 | 236 | 502 | 525 |
| Capitalisation liée aux avantages postérieurs au départ à la retraite, déduction faite des charges | 1 | 4 | 6 | 16 |
| Gain net sur la vente d'actifs | (17) | (225) | (17) | (109) |
| Composante capitaux propres de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction | (45) | (54) | (79) | (105) |
| Pertes non réalisées (gains non réalisés) sur les instruments financiers | 78 | (120) | 42 | 86 |
| (Gains) pertes de change sur un prêt à une société liée | (32) | (26) | 3 | 277 |
| Autres | (56) | (75) | (47) | 52 |
| (Augmentation) diminution du fonds de roulement d'exploitation | (27) | 64 | (259) | (307) |
| Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation | 1 711 | 1 613 | 3 377 | 3 336 |
| Activités d'investissement | | | | |
| Dépenses en immobilisations | (1 214) | (1 990) | (2 859) | (3 986) |
| Projets d'investissement en cours d'aménagement | — | — | — | (122) |
| Apport aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation | (225) | (160) | (465) | (311) |
| Produit de la vente d'actifs, déduction faite des coûts de transaction | — | 3 407 | — | 3 407 |
| Prêt à une société liée | (220) | — | (220) | — |
| Montants reportés et autres | (98) | (73) | (404) | (222) |
| (Sorties) rentrées nettes liées aux activités d'investissement | (1 757) | 1 184 | (3 948) | (1 234) |
| Activités de financement | | | | |
| Billets à payer émis (remboursés), montant net | 247 | (6 022) | (2 460) | (3 103) |
| Titres d'emprunt à long terme émis, déduction faite des frais d'émission | 1 822 | 5 528 | 7 751 | 5 536 |
| Remboursements sur la dette à long terme | — | (1 170) | (980) | (2 241) |
| Billets subordonnés de rang inférieur émis, déduction faite des frais d'émission | (1) | — | 495 | — |
| Perte sur règlement d'instruments financiers | — | (130) | — | (130) |
| Rachat d'une participation sans contrôle rachetable | — | — | (633) | — |
| Apports d'une participation sans contrôle rachetable | — | 54 | — | 54 |
| Dividendes sur les actions ordinaires | (852) | (761) | (1 613) | (1 465) |
| Dividendes sur les actions privilégiées | (38) | (41) | (77) | (82) |
| Distributions aux participations sans contrôle | (8) | (58) | (59) | (113) |
| Actions ordinaires émises | 26 | 2 | 60 | 83 |
| Actions privilégiées rachetées | (500) | — | (500) | — |
| Coûts de transaction liés à l'acquisition de TC PipeLines, LP | (10) | — | (15) | — |
| Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement | 686 | (2 598) | 1 969 | (1 461) |
| Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (9) | (70) | (40) | 35 |
| Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 631 | 129 | 1 358 | 676 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | | | |
| Au début de la période | 2 257 | 1 890 | 1 530 | 1 343 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | | | |
| À la fin de la période | 2 888 | 2 019 | 2 888 | 2 019 |

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés condensés.

Bilan consolidé condensé

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | 30 juin 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|----------------|------------------|
| ACTIF | | |
| Actif à court terme | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 2 888 | 1 530 |
| Débiteurs | 2 724 | 2 162 |
| Stocks | 758 | 629 |
| Autres actifs à court terme | 1 975 | 880 |
| | 8 345 | 5 201 |
| Immobilisations corporelles, déduction faite de l'amortissement cumulé de respectivement 30 615 \$ et 29 597 \$ | 67 192 | 69 775 |
| Prêt à une société liée | 1 301 | 1 338 |
| Participations comptabilisées à la valeur de consolidation | 7 178 | 6 677 |
| Placements restreints | 2 034 | 1 898 |
| Actifs réglementaires | 1 827 | 1 753 |
| Écart d'acquisition | 12 332 | 12 679 |
| Autres actifs à long terme | 992 | 979 |
| | 101 201 | 100 300 |
| PASSIF | | |
| Passif à court terme | | |
| Billets à payer | 1 692 | 4 176 |
| Créditeurs et autres | 4 581 | 3 816 |
| Participation sans contrôle rachetable | — | 633 |
| Dividendes à payer | 864 | 795 |
| Intérêts courus | 571 | 595 |
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an | 6 013 | 1 972 |
| | 13 721 | 11 987 |
| Passifs réglementaires | 4 107 | 4 148 |
| Autres passifs à long terme | 1 401 | 1 475 |
| Passifs d'impôts reportés | 5 251 | 5 806 |
| Dette à long terme | 35 790 | 34 913 |
| Billets subordonnés de rang inférieur | 8 800 | 8 498 |
| | 69 070 | 66 827 |
| Participation sans contrôle rachetable | — | 393 |
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Actions ordinaires sans valeur nominale | 26 618 | 24 488 |
| Émises et en circulation : 30 juin 2021 – 979 millions d'actions 31 décembre 2020 – 940 millions d'actions | | |
| Actions privilégiées | 3 487 | 3 980 |
| Surplus d'apport | 734 | 2 |
| Bénéfices non répartis | 3 596 | 5 367 |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu | (2 426) | (2 439) |
| Participations assurant le contrôle | 32 009 | 31 398 |
| Participations sans contrôle | 122 | 1 682 |
| | 32 131 | 33 080 |
| | 101 201 | 100 300 |

Engagements, éventualités et garanties (note 15)

Entités à détenteurs de droits variables (note 16)

Événement postérieur à la date de clôture (note 17)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé des capitaux propres

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|---------------|-------------------------------|---------------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Actions ordinaires | | | | |
| Solde au début de la période | 26 589 | 24 477 | 24 488 | 24 387 |
| Actions émises : | | | | |
| Acquisition de TC PipeLines, LP, déduction faite des coûts de transaction | — | — | 2 063 | — |
| Exercice d'options sur actions | 29 | 3 | 67 | 93 |
| Solde à la fin de la période | 26 618 | 24 480 | 26 618 | 24 480 |
| Actions privilégiées | | | | |
| Solde au début de la période | 3 980 | 3 980 | 3 980 | 3 980 |
| Rachat d'actions | (493) | — | (493) | — |
| Solde à la fin de la période | 3 487 | 3 980 | 3 487 | 3 980 |
| Surplus d'apport | | | | |
| Solde au début de la période | — | — | 2 | — |
| Remboursement de la facilité de crédit liée au projet Keystone XL et émission de titres de catégorie C | 737 | — | 737 | — |
| Acquisition de TC PipeLines, LP | — | — | (398) | — |
| Rachat d'une participation sans contrôle rachetable | 394 | — | 394 | — |
| Émission d'options sur actions, déduction faite des exercices | — | 3 | (1) | (3) |
| Reclassement de l'insuffisance du surplus d'apport dans les bénéfices non répartis | (397) | (3) | — | 3 |
| Solde à la fin de la période | 734 | — | 734 | — |
| Bénéfices non répartis | | | | |
| Solde au début de la période | 3 082 | 4 357 | 5 367 | 3 955 |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations assurant le contrôle | 1 014 | 1 321 | (5) | 2 510 |
| Dividendes sur les actions ordinaires | (852) | (761) | (1 704) | (1 522) |
| Dividendes sur les actions privilégiées | (38) | (40) | (55) | (60) |
| Rachat d'actions privilégiées | (7) | — | (7) | — |
| Reclassement de l'insuffisance du surplus d'apport dans les bénéfices non répartis | 397 | 3 | — | (3) |
| Solde à la fin de la période | 3 596 | 4 880 | 3 596 | 4 880 |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu | | | | |
| Solde au début de la période | (2 152) | (577) | (2 439) | (1 559) |
| Autres éléments du résultat étendu attribuables aux participations assurant le contrôle | (274) | (305) | (340) | 677 |
| Acquisition de TC PipeLines, LP | — | — | 353 | — |
| Solde à la fin de la période | (2 426) | (882) | (2 426) | (882) |
| Capitaux propres attribuables aux participations assurant le contrôle | 32 009 | 32 458 | 32 009 | 32 458 |
| Capitaux propres attribuables aux participations sans contrôle | | | | |
| Solde au début de la période | 125 | 1 810 | 1 682 | 1 634 |
| Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle | 6 | 66 | 74 | 162 |
| Autres éléments du résultat étendu attribuable aux participations sans contrôle | — | (65) | (12) | 69 |
| Distributions déclarées sur les participations sans contrôle | (9) | (58) | (59) | (112) |
| Acquisition de TC PipeLines, LP | — | — | (1 563) | — |
| Solde à la fin de la période | 122 | 1 753 | 122 | 1 753 |
| Total des capitaux propres | 32 131 | 34 211 | 32 131 | 34 211 |

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés condensés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés condensés (non audité)

1. RÈGLES DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés condensés de Corporation TC Énergie (« TC Énergie » ou la « société ») ont été dressés par la direction conformément aux PCGR des États-Unis. Les conventions comptables utilisées sont conformes à celles qui sont définies dans les états financiers consolidés audités annuels de TC Énergie pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, sauf ce qui est décrit à la note 2 « Modifications comptables ». Les termes abrégés qui ne sont pas définis dans les présentes ont le sens qui leur est donné dans les états financiers consolidés audités de 2020 contenus dans le rapport annuel de 2020 de TC Énergie.

Ces états financiers consolidés condensés tiennent compte de tous les ajustements récurrents habituels, qui, de l'avis de la direction, sont requis pour donner une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des périodes respectives. Les présents états financiers consolidés condensés ne comprennent pas toutes les informations devant être fournies dans les états financiers annuels, et ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés audités de 2020 compris dans le rapport annuel de 2020 de TC Énergie.

Les résultats des périodes intermédiaires pourraient ne pas refléter les résultats de l'exercice dans certains secteurs de la société en raison surtout de ce qui suit :

- dans le secteur des gazoducs, en raison du moment des décisions de réglementation et des fluctuations saisonnières du débit à court terme des gazoducs aux États-Unis;
- dans le secteur des pipelines de liquides, en raison des fluctuations du débit du réseau d'oléoducs Keystone et des activités de commercialisation;
- dans le secteur de l'énergie et du stockage, en raison de l'incidence des conditions météorologiques saisonnières sur la demande des clients et les prix du marché, en plus des interruptions de service pour entretien pour certaines des participations de la société dans des centrales électriques et des installations de stockage de gaz non réglementées au Canada.

Recours à des estimations et au jugement

Pour dresser les états financiers, TC Énergie doit avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui influent sur le montant et le moment de la constatation des actifs, passifs, produits et charges, puisque la détermination de ces postes peut dépendre d'événements futurs. La société a recours à l'information la plus récente et elle fait preuve d'un degré élevé de jugement pour établir ces estimations et hypothèses. De l'avis de la direction, ces états financiers consolidés condensés ont été convenablement dressés en fonction d'un seuil d'importance relative raisonnable, et ils cadrent avec les principales conventions comptables de la société décrites dans les états financiers consolidés audités annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, exception faite de ce qui est décrit à la note 2 « Modifications comptables ».

2. MODIFICATIONS COMPTABLES

Réforme des taux d'intérêt de référence

En raison du retrait attendu du taux interbancaire offert à Londres (« TIOL »), dont certains paramètres de taux cesseront d'être publiés à la fin de 2021 et dont le retrait complet est prévu d'ici le milieu de 2023, le FASB a publié de nouvelles directives facultatives en mars 2020 qui ont pour effet d'alléger le fardeau potentiel sur la méthode de comptabilisation résultant de la réforme des taux d'intérêt de référence. Ces nouvelles directives prévoient des mesures de simplification facultatives pour les contrats et les relations de couverture qui sont touchés par la réforme en question, à la condition que certains critères soient réunis. Chacune des mesures de simplification peut être appliquée en date du 1^{er} janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2022. Dans le cas des relations de couverture admissibles qui existaient au 1^{er} janvier 2020 et prospectivement, la société a appliqué une mesure de simplification facultative qui permet à une entité de présumer qu'une opération couverte prévue dans le cadre de la couverture de flux de trésorerie est susceptible de se concrétiser. La société continue de surveiller les faits nouveaux et elle effectue les modifications de système et d'ordre contractuel qui pourraient s'imposer, tout en évaluant l'adoption des taux d'intérêt de référence standard proposés par le marché. Cela consiste notamment à tester des solutions de systèmes et à analyser la liste des contrats existants afin de déterminer l'effet de la réforme des taux de référence sur ses états financiers consolidés. La société continuera d'évaluer le moment et l'incidence potentielle de l'adoption d'autres mesures de simplification facultatives lorsque les circonstances le justifieront.

Modifications de conventions comptables pour 2021

Impôts sur le bénéfice

En décembre 2019, le FASB a publié de nouvelles directives qui simplifient la méthode pour comptabiliser les impôts sur le bénéfice et apportent des précisions relatives aux directives existantes. Ces nouvelles directives sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et n'ont eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la société.

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

| trimestre clos le 30 juin 2021 (non audité – en millions de dollars canadiens) | Gazoducs – Canada | Gazoducs – États-Unis | Gazoducs – Mexique | Pipelines de liquides | Énergie et stockage | Siège social¹ | Total |
|--|--------------------------|------------------------------|---------------------------|------------------------------|----------------------------|---------------------------------|--------------|
| Produits | 1 126 | 1 206 | 149 | 516 | 185 | — | 3 182 |
| Produits intersectoriels | — | 36 | — | — | — | (36) ² | — |
| | 1 126 | 1 242 | 149 | 516 | 185 | (36) | 3 182 |
| Bénéfice tiré (perte découlant) des participations comptabilisées à la valeur de consolidation | 2 | 51 | 28 | 18 | 90 | (32) ³ | 157 |
| Coûts d'exploitation des centrales et autres | (369) | (327) | (13) | (169) | (113) | 32 ² | (959) |
| Impôts fonciers | (75) | (91) | — | (28) | (2) | — | (196) |
| Amortissement | (323) | (187) | (26) | (78) | (19) | — | (633) |
| Charge de dépréciation d'actifs et autres | — | — | — | (9) | — | — | (9) |
| Gain sur la vente d'actifs | — | — | — | — | 17 | — | 17 |
| Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) | 361 | 688 | 138 | 250 | 158 | (36) | 1 559 |
| Intérêts débiteurs | | | | | | | (583) |
| Provision pour fonds utilisés pendant la construction | | | | | | | 64 |
| Intérêts créditeurs et autres ³ | | | | | | | 127 |
| Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice | | | | | | | 1 167 |
| Charge d'impôts | | | | | | | (147) |
| Bénéfice net | | | | | | | 1 020 |
| Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle | | | | | | | (6) |
| Bénéfice net attribuable aux participations assurant le contrôle | | | | | | | 1 014 |
| Dividendes sur les actions privilégiées | | | | | | | (32) |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | | | | | | | 982 |

1 Comprend les éliminations intersectorielles.

2 La société comptabilise les ventes intersectorielles à des taux contractuels. Aux fins de l'information sectorielle, ces transactions sont prises en compte comme des produits intersectoriels pour le secteur fournissant le service et comme des coûts d'exploitation des centrales et autres pour le secteur pour lequel le service est rendu. Ces transactions sont éliminées lors de la consolidation. Le bénéfice intersectoriel est constaté lorsque le produit a été livré ou que le service a été rendu à des tiers ou qu'il a été réalisé autrement.

3 Le bénéfice tiré (la perte découlant) des participations comptabilisées à la valeur de consolidation comprend la quote-part de la société dans les gains et pertes de change de Sur de Texas réalisées sur les prêts à des sociétés liées, libellés en pesos mexicains, qui sont entièrement compensés dans les intérêts créditeurs et autres par les pertes et gains de change correspondants sur les soldes à recevoir des sociétés liées. Il y a lieu de se reporter à la note 7 « Prêts à des sociétés liées » pour un complément d'information.

| trimestre clos le 30 juin 2020 | | | | | | | |
|--|--------------------------|------------------------------|---------------------------|------------------------------|----------------------------|---------------------------------|--------------|
| (non audité – en millions de dollars canadiens) | Gazoducs – Canada | Gazoducs – États-Unis | Gazoducs – Mexique | Pipelines de liquides | Énergie et stockage | Siège social¹ | Total |
| Produits | 1 087 | 1 204 | 164 | 544 | 90 | — | 3 089 |
| Produits intersectoriels | — | 43 | — | — | — | (43) ² | — |
| | 1 087 | 1 247 | 164 | 544 | 90 | (43) | 3 089 |
| Bénéfice tiré (perte découlant) des participations comptabilisées à la valeur de consolidation | 2 | 57 | 33 | 17 | 83 | (26) ³ | 166 |
| Coûts d'exploitation des centrales et autres | (394) | (384) | (16) | (142) | (46) | 49 ² | (933) |
| Impôts fonciers | (74) | (96) | — | (28) | (1) | — | (199) |
| Amortissement | (309) | (199) | (30) | (85) | (12) | — | (635) |
| Gain net (perte nette) sur la vente d'actifs | 370 | — | — | — | (145) | — | 225 |
| Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) | 682 | 625 | 151 | 306 | (31) | (20) | 1 713 |
| Intérêts débiteurs | | | | | | | (561) |
| Provision pour fonds utilisés pendant la construction | | | | | | | 81 |
| Intérêts créditeurs et autres ³ | | | | | | | 203 |
| Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice | | | | | | | 1 436 |
| Charge d'impôts | | | | | | | (52) |
| Bénéfice net | | | | | | | 1 384 |
| Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle | | | | | | | (63) |
| Bénéfice net attribuable aux participations assurant le contrôle | | | | | | | 1 321 |
| Dividendes sur les actions privilégiées | | | | | | | (40) |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | | | | | | | 1 281 |

1 Comprend les éliminations intersectorielles.

2 La société comptabilise les ventes intersectorielles à des taux contractuels. Aux fins de l'information sectorielle, ces transactions sont prises en compte comme des produits intersectoriels pour le secteur fournissant le service et comme des coûts d'exploitation des centrales et autres pour le secteur pour lequel le service est rendu. Ces transactions sont éliminées lors de la consolidation. Le bénéfice intersectoriel est constaté lorsque le produit a été livré ou que le service a été rendu à des tiers ou qu'il a été réalisé autrement.

3 Le bénéfice tiré (la perte découlant) des participations comptabilisées à la valeur de consolidation comprend la quote-part de la société dans les gains et pertes de change de Sur de Texas réalisés sur les prêts à des sociétés liées, libellés en pesos mexicains, qui sont entièrement compensés dans les intérêts créditeurs et autres par les pertes et gains de change correspondants sur les soldes à recevoir des sociétés liées. Il y a lieu de se reporter à la note 7 « Prêts à des sociétés liées » pour un complément d'information.

| semestre clos le 30 juin 2021 (non audité – en millions de dollars canadiens) | Gazoducs – Canada | Gazoducs – États-Unis | Gazoducs – Mexique | Pipelines de liquides | Énergie et stockage | Siège social¹ | Total |
|---|--------------------------|------------------------------|---------------------------|------------------------------|----------------------------|---------------------------------|--------------|
| Produits | 2 245 | 2 557 | 303 | 1 089 | 369 | — | 6 563 |
| Produits intersectoriels | — | 74 | — | — | 13 | (87) ² | — |
| | 2 245 | 2 631 | 303 | 1 089 | 382 | (87) | 6 563 |
| Bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation | 4 | 122 | 66 | 36 | 185 | 3 ³ | 416 |
| Coûts d'exploitation des centrales et autres | (729) | (634) | (25) | (315) | (222) | 80 ² | (1 845) |
| Impôts fonciers | (150) | (183) | — | (56) | (3) | — | (392) |
| Amortissement | (653) | (375) | (54) | (158) | (38) | — | (1 278) |
| Charge de dépréciation d'actifs et autres | — | — | — | (2 854) | — | — | (2 854) |
| Gain sur la vente d'actifs | — | — | — | — | 17 | — | 17 |
| Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) | 717 | 1 561 | 290 | (2 258) | 321 | (4) | 627 |
| Intérêts débiteurs | | | | | | | (1 153) |
| Provision pour fonds utilisés pendant la construction | | | | | | | 114 |
| Intérêts créditeurs et autres ³ | | | | | | | 189 |
| Perte avant les impôts sur le bénéfice | | | | | | | (223) |
| Recouvrement d'impôts | | | | | | | 293 |
| Bénéfice net | | | | | | | 70 |
| Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle | | | | | | | (75) |
| Perte nette attribuable aux participations assurant le contrôle | | | | | | | (5) |
| Dividendes sur les actions privilégiées | | | | | | | (70) |
| Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires | | | | | | | (75) |

1 Comprend les éliminations intersectorielles.

2 La société comptabilise les ventes intersectorielles à des taux contractuels. Aux fins de l'information sectorielle, ces transactions sont prises en compte comme des produits intersectoriels pour le secteur fournissant le service et comme des coûts d'exploitation des centrales et autres pour le secteur pour lequel le service est rendu. Ces transactions sont éliminées lors de la consolidation. Le bénéfice intersectoriel est constaté lorsque le produit a été livré ou que le service a été rendu à des tiers ou qu'il a été réalisé autrement.

3 Le bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation comprend la quote-part de la société dans les gains et pertes de change de Sur de Texas réalisés sur les prêts à des sociétés liées, libellés en pesos mexicains, qui sont entièrement compensés dans les intérêts créditeurs et autres par les pertes et gains de change correspondants sur les soldes à recevoir des sociétés liées. Il y a lieu de se reporter à la note 7 « Prêts à des sociétés liées » pour un complément d'information.

| semestre clos le 30 juin 2020 | | | | | | | |
|--|--------------------------|------------------------------|---------------------------|------------------------------|----------------------------|---------------------------------|--------------|
| (non audité – en millions de dollars canadiens) | Gazoducs – Canada | Gazoducs – États-Unis | Gazoducs – Mexique | Pipelines de liquides | Énergie et stockage | Siège social¹ | Total |
| Produits | 2 119 | 2 559 | 406 | 1 221 | 202 | — | 6 507 |
| Produits intersectoriels | — | 85 | — | — | 7 | (92) ² | — |
| | 2 119 | 2 644 | 406 | 1 221 | 209 | (92) | 6 507 |
| Bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation | 5 | 131 | 73 | 37 | 211 | 277 ³ | 734 |
| Coûts d'exploitation des centrales et autres | (760) | (747) | (29) | (320) | (93) | 96 ² | (1 853) |
| Impôts fonciers | (146) | (172) | — | (54) | (3) | — | (375) |
| Amortissement | (615) | (393) | (60) | (167) | (30) | — | (1 265) |
| Gain net (perte nette) sur la vente d'actifs | 370 | — | — | — | (261) | — | 109 |
| Bénéfice sectoriel | 973 | 1 463 | 390 | 717 | 33 | 281 | 3 857 |
| Intérêts débiteurs | | | | | | | (1 139) |
| Provision pour fonds utilisés pendant la construction | | | | | | | 163 |
| Intérêts créditeurs et autres ³ | | | | | | | (324) |
| Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice | | | | | | | 2 557 |
| Recouvrement d'impôts | | | | | | | 112 |
| Bénéfice net | | | | | | | 2 669 |
| Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle | | | | | | | (159) |
| Bénéfice net attribuable aux participations assurant le contrôle | | | | | | | 2 510 |
| Dividendes sur les actions privilégiées | | | | | | | (81) |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | | | | | | | 2 429 |

1 Comprend les éliminations intersectorielles.

2 La société comptabilise les ventes intersectorielles à des taux contractuels. Aux fins de l'information sectorielle, ces transactions sont prises en compte comme des produits intersectoriels pour le secteur fournissant le service et comme des coûts d'exploitation des centrales et autres pour le secteur pour lequel le service est rendu. Ces transactions sont éliminées lors de la consolidation. Le bénéfice intersectoriel est constaté lorsque le produit a été livré ou que le service a été rendu à des tiers ou qu'il a été réalisé autrement.

3 Le bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation comprend la quote-part de la société dans les gains et pertes de change de Sur de Texas réalisés sur les prêts à des sociétés liées, libellés en pesos mexicains, qui sont entièrement compensés dans les intérêts créditeurs et autres par les pertes et gains de change correspondants sur les soldes à recevoir des sociétés liées. Il y a lieu de se reporter à la note 7 « Prêts à des sociétés liées » pour un complément d'information.

Total de l'actif par secteur

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | 30 juin 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|---------------------|-------------------------|
| Gazoducs – Canada | 23 880 | 22 852 |
| Gazoducs – États-Unis | 43 113 | 43 217 |
| Gazoducs – Mexique | 7 290 | 7 215 |
| Pipelines de liquides | 14 762 | 16 744 |
| Énergie et stockage | 5 411 | 5 062 |
| Siège social | 6 745 | 5 210 |
| | 101 201 | 100 300 |

4. PRODUITS

Ventilation des produits

Les tableaux suivants présentent un sommaire du total des produits pour les trimestres et semestres clos les 30 juin 2021 et 2020 :

| trimestre clos le 30 juin 2021 | | | | | | |
|---|------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|--------------|
| (non audité – en millions de dollars canadiens) | Gazoducs – Canada | Gazoducs – États-Unis | Gazoducs – Mexique | Pipelines de liquides | Énergie et stockage | Total |
| Produits tirés de contrats conclus avec des clients | | | | | | |
| Ententes de capacité et transport | 1 103 | 948 | 141 | 485 | — | 2 677 |
| Électricité | — | — | — | — | 79 | 79 |
| Stockage de gaz naturel et autres ¹ | 23 | 247 | 8 | 1 | 82 | 361 |
| | 1 126 | 1 195 | 149 | 486 | 161 | 3 117 |
| Autres produits ^{2,3} | — | 11 | — | 30 | 24 | 65 |
| | 1 126 | 1 206 | 149 | 516 | 185 | 3 182 |

- 1 Comprennent des produits de 23 millions de dollars tirés des frais versés par une société liée pour l'aménagement et la construction du projet de gazoduc Coastal GasLink détenu dans une proportion de 35 % par TC Énergie.
- 2 Les autres produits comprennent les produits tirés des activités de commercialisation, des instruments financiers et des contrats de location de la société. Il y a lieu de se reporter à la note 14 « Gestion des risques et instruments financiers » pour un complément d'information sur les instruments financiers.
- 3 Comprennent des produits tirés de contrats de location-exploitation de 32 millions de dollars.

| trimestre clos le 30 juin 2020 | | | | | | |
|---|------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|--------------|
| (non audité – en millions de dollars canadiens) | Gazoducs – Canada | Gazoducs – États-Unis | Gazoducs – Mexique | Pipelines de liquides | Énergie et stockage | Total |
| Produits tirés de contrats conclus avec des clients | | | | | | |
| Ententes de capacité et transport | 1 075 | 1 031 | 156 | 551 | — | 2 813 |
| Électricité | — | — | — | — | 46 | 46 |
| Stockage de gaz naturel et autres ¹ | 12 | 151 | 8 | 1 | 18 | 190 |
| | 1 087 | 1 182 | 164 | 552 | 64 | 3 049 |
| Autres produits ^{2,3} | — | 22 | — | (8) | 26 | 40 |
| | 1 087 | 1 204 | 164 | 544 | 90 | 3 089 |

- 1 Comprennent des produits de 12 millions de dollars tirés des frais versés par une société liée pour l'aménagement et la construction du projet de gazoduc Coastal GasLink détenu dans une proportion de 35 % par TC Énergie.
- 2 Les autres produits comprennent les produits tirés des activités de commercialisation, des instruments financiers et des contrats de location de la société. Il y a lieu de se reporter à la note 14 « Gestion des risques et instruments financiers » pour un complément d'information sur les instruments financiers.
- 3 Comprennent des produits tirés de contrats de location-exploitation de 33 millions de dollars.

| semestre clos le 30 juin 2021 | | | | | | |
|---|------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|--------------|
| (non audité – en millions de dollars canadiens) | Gazoducs – Canada | Gazoducs – États-Unis | Gazoducs – Mexique | Pipelines de liquides | Énergie et stockage | Total |
| Produits tirés de contrats conclus avec des clients | | | | | | |
| Ententes de capacité et transport | 2 195 | 2 067 | 287 | 971 | — | 5 520 |
| Électricité | — | — | — | — | 158 | 158 |
| Stockage de gaz naturel et autres ¹ | 50 | 457 | 16 | 2 | 158 | 683 |
| | 2 245 | 2 524 | 303 | 973 | 316 | 6 361 |
| Autres produits ^{2,3} | — | 33 | — | 116 | 53 | 202 |
| | 2 245 | 2 557 | 303 | 1 089 | 369 | 6 563 |

- 1 Comprennent des produits de 50 millions de dollars tirés des frais versés par une société liée pour l'aménagement et la construction du projet de gazoduc Coastal GasLink détenu dans une proportion de 35 % par TC Énergie.
- 2 Les autres produits comprennent les produits tirés des activités de commercialisation, des instruments financiers et des contrats de location de la société. Il y a lieu de se reporter à la note 14 « Gestion des risques et instruments financiers » pour un complément d'information sur les instruments financiers.
- 3 Comprennent des produits tirés de contrats de location-exploitation de 64 millions de dollars.

| semestre clos le 30 juin 2020 | | | | | | |
|---|------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|--------------|
| (non audité – en millions de dollars canadiens) | Gazoducs – Canada | Gazoducs – États-Unis | Gazoducs – Mexique | Pipelines de liquides | Énergie et stockage | Total |
| Produits tirés de contrats conclus avec des clients | | | | | | |
| Ententes de capacité et transport | 2 107 | 2 189 | 308 | 1 133 | — | 5 737 |
| Électricité | — | — | — | — | 103 | 103 |
| Stockage de gaz naturel et autres ¹ | 12 | 329 | 98 | 2 | 39 | 480 |
| | 2 119 | 2 518 | 406 | 1 135 | 142 | 6 320 |
| Autres produits ^{2,3} | — | 41 | — | 86 | 60 | 187 |
| | 2 119 | 2 559 | 406 | 1 221 | 202 | 6 507 |

- 1 Comprennent des produits de 89 millions de dollars tirés des frais versés par des sociétés liées, dont 77 millions de dollars pour la construction du projet de gazoduc Sur de Texas détenu dans une proportion de 60 % par TC Énergie et 12 millions de dollars pour l'aménagement et la construction du projet de gazoduc Coastal GasLink détenu dans une proportion de 35 % par TC Énergie.
- 2 Les autres produits comprennent les produits tirés des activités de commercialisation, des instruments financiers et des contrats de location de la société. Il y a lieu de se reporter à la note 14 « Gestion des risques et instruments financiers » pour un complément d'information sur les produits tirés des instruments financiers.
- 3 Comprennent des produits tirés de contrats de location-exploitation de 65 millions de dollars.

Soldes des contrats

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | 30 juin 2021 | 31 décembre 2020 | Poste visé au bilan consolidé condensé |
|--|---------------------|-------------------------|---|
| Créances sur les contrats conclus avec des clients | 1 435 | 1 330 | Débiteurs |
| Actifs sur contrats | 300 | 132 | Autres actifs à court terme |
| Actifs sur contrats à long terme | 194 | 192 | Autres actifs à long terme |
| Passifs sur contrats ¹ | 88 | 129 | Créditeurs et autres |
| Passifs sur contrats à long terme | 192 | 203 | Autres passifs à long terme |

- 1 Au cours du semestre clos le 30 juin 2021, des produits de 8 millions de dollars (6 millions de dollars en 2020) ont été comptabilisés et inclus dans les passifs sur contrats à l'ouverture de la période.

Les actifs sur contrats et les actifs sur contrats à long terme ont trait surtout au droit de la société aux produits générés par les services rendus mais non facturés à la date de présentation de l'information financière relativement aux contrats sur la capacité garantie à long terme des volumes de gaz naturel. Le changement apporté aux actifs sur contrats tient surtout au transfert vers les débiteurs lorsque ces droits deviennent inconditionnels et que le montant est facturé au client ainsi qu'à la comptabilisation de produits additionnels pour lesquels les montants doivent être facturés. Les passifs sur contrats et les passifs sur contrats à long terme se rapportent surtout aux paiements de frais fixes de capacité pour des causes de force majeure reçus relativement à des ententes de capacité à long terme conclus au Mexique.

Produits futurs affectés aux obligations de prestation qui restent à remplir

Au 30 juin 2021, les produits futurs au titre d'ententes de capacité relatives aux pipelines et de contrats de transport à long terme ainsi que de contrats de stockage de gaz naturel et d'autres contrats qui échoient jusqu'en 2048 se sont chiffrés à environ 24,6 milliards de dollars, dont une tranche d'environ 3,2 milliards de dollars devrait être prise en compte avant la fin de 2021.

5. KEYSTONE XL

Charge de dépréciation d'actifs et autres

Le 9 juin 2021, suivant la révocation du permis présidentiel visant l'oléoduc Keystone XL le 20 janvier 2021 et après une évaluation exhaustive des options conjointement avec le gouvernement de l'Alberta, la société a mis fin au projet d'oléoduc Keystone XL. La participation de la société dans le projet Keystone XL a été soumise à un test de dépréciation au premier trimestre de 2021, de même que les participations de TC Énergie dans des projets d'investissement connexes, dont le pipeline Heartland, les terminaux de TC et le terminal de Keystone à Hardisty. La société a donc déterminé que la valeur comptable de ces actifs dans le secteur des pipelines de liquides n'était plus entièrement recouvrable et elle a comptabilisé une charge de dépréciation d'actifs, déduction faite des recouvrements contractuels prévus et d'autres obligations contractuelles et légales associées aux activités d'abandon, de 2 854 millions de dollars (2 194 millions de dollars après les impôts) pour le semestre clos le 30 juin 2021. La charge de dépréciation d'actifs correspond à l'excédent de la valeur comptable de 3 301 millions de dollars sur la juste valeur estimative de 175 millions de dollars. Les coûts afférents aux activités d'abandon et les coûts connexes seront pris en compte tout au long de 2022 et les ajustements de la juste valeur estimative et les obligations contractuelles et légales futures seront passés en charges à mesure qu'ils seront établis.

| semestre clos le 30 juin 2021 (non audité – en millions de dollars canadiens) | Juste valeur estimative | Charge de dépréciation d'actifs | |
|--|----------------------------|------------------------------------|---------------------|
| | | Avant les impôts | Après les impôts |
| Charge de dépréciation d'actifs | | | |
| Immobilisations corporelles | 175 | 412 | 312 |
| Projets d'investissement connexes en cours d'aménagement | — | 230 | 175 |
| Autres coûts capitalisés | — | 2 158 | 1 642 |
| Intérêts capitalisés | — | 326 | 248 |
| | 175 | 3 126 | 2 377 |
| Autres | | | |
| Recouvrements contractuels | s. o. | (697) | (531) |
| Obligations contractuelles et légales associées aux activités d'abandon | s. o. | 425 | 348 |
| | 175 | 2 854 | 2 194 |

La juste valeur estimative de 175 millions de dollars afférente aux immobilisations corporelles est calculée à partir du prix qui devrait être obtenu à la vente de ces actifs dans leur état actuel et elle sera mise à jour au besoin. Les hypothèses clés qui ont été utilisées pour déterminer le prix de vente tenaient compte d'une période estimative de deux ans visant la cession ainsi que la demande en cours du marché de l'énergie. Dans le cadre de l'évaluation, une gamme de prix de vente potentiels a été prise en compte selon divers marchés sur lesquels ces actifs pourraient être cédés et des données non observables ont été utilisées. Par conséquent, la juste valeur est classée au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Comme la société n'a pu aller de l'avant avec les projets d'investissement connexes en cours d'aménagement au moment de l'évaluation qui a eu lieu au premier trimestre de 2021, elle a comptabilisé une charge de dépréciation d'actifs équivalente à la valeur comptable de ces projets qui a été portée dans les autres actifs à long terme du bilan consolidé condensé du fait que la juste valeur estimative de ces projets connexes a été considérée comme nulle.

Participation sans contrôle rachetable et dette à long terme

Le 8 janvier 2021, la société a exercé son option d'achat conformément aux modalités contractuelles et versé 633 millions de dollars (497 millions de dollars US) pour racheter les titres de catégorie A du gouvernement de l'Alberta détenues par certaines filiales du projet Keystone XL et qui avaient été classés dans le passif à court terme au bilan consolidé au 31 décembre 2020. Cette transaction a été financée au moyen de prélèvements sur la facilité de crédit liée au projet garantie par le gouvernement de l'Alberta et sans recours envers TC Énergie.

Suivant la révocation du permis présidentiel visant l'oléoduc Keystone XL le 20 janvier 2021, la société a cessé de comptabiliser un rendement sur le reste des titres de catégorie A du gouvernement de l'Alberta.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2021, la société a effectué des prélèvements sur la facilité de crédit liée au projet Keystone XL totalisant 1 028 millions de dollars (849 millions de dollars US). En juin 2021, conformément aux modalités de la garantie, le gouvernement de l'Alberta a remboursé tout l'encours de cette facilité de crédit de projet laquelle a été résiliée par la suite. Dans le cadre de l'entente, TC Énergie a émis pour 91 millions de dollars de titres de catégorie C visant des filiales de Keystone XL, ce qui confère au gouvernement de l'Alberta le droit de toucher tout produit afférent à la liquidation d'actifs précis du projet Keystone XL. Les titres de catégorie C ont été pris en compte à leur juste valeur dans les créditeurs et autres du bilan consolidé condensé. La résiliation de la facilité de crédit de projet, déduction faite de l'émission des titres de catégorie C, a donné lieu à un montant de 937 millions de dollars (737 millions de dollars après les impôts) qui a été comptabilisé dans le surplus d'apport.

En juin 2021, la société a racheté le reste des titres de catégorie A du gouvernement de l'Alberta pour un montant nominal qui a été pris en compte comme une transaction sur les capitaux propres, donnant lieu à un montant de 394 millions de dollars qui a été porté dans le surplus d'apport.

Le tableau qui suit présente la variation de la participation sans contrôle rachetable classée en tant que capitaux propres mezzanine :

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|---|--------------------------------|------------|-------------------------------|------------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Solde au début de la période | 394 | 102 | 393 | — |
| Titres de catégorie A émis | — | 226 | — | 328 |
| (Perte nette) bénéfice net attribuable à la participation sans contrôle rachetable ¹ | — | (3) | 1 | (3) |
| Titres de catégorie A rachetés | (394) | — | (394) | — |
| Solde à la fin de la période | — | 325 | — | 325 |

1 Comprend un rendement cumulé jusqu'au 20 janvier 2021 sur les titres de catégorie A ainsi qu'une perte de change sur ces derniers qui ont été présentés dans le bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle à l'état consolidé condensé des résultats.

6. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Taux d'imposition effectifs

Les taux d'imposition effectifs pour les semestres clos les 30 juin 2021 et 2020 étaient de 132 % et de -4 %, respectivement. L'augmentation du taux d'imposition effectif est attribuable principalement aux effets de la charge de dépréciation d'actifs liée à Keystone XL inscrite au cours du semestre clos le 30 juin 2021 de même qu'à une reprise sur les provisions pour moins-value d'actifs d'impôts et à une tranche non imposable des gains en capital comptabilisées au cours du semestre clos le 30 juin 2020.

7. PRÊTS À DES SOCIÉTÉS LIÉES

Des transactions avec des parties liées ont lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant de la contrepartie fixée et convenue par les parties liées.

Sur de Texas

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le bilan consolidé condensé de la société reflétait un prêt de 20,9 milliards de pesos mexicains ou 1,3 milliard de dollars consenti à la coentreprise Sur de Texas, ce qui représente la quote-part de 60 % de TC Énergie dans le financement par emprunt à long terme de la coentreprise. L'état consolidé condensé des résultats de la société reflète les intérêts créditeurs et l'incidence du change liés à ce prêt, lesquels ont été entièrement compensés lors de la consolidation, les montants correspondants étant inclus dans la quote-part de 60 % de TC Énergie dans le bénéfice de Sur de Texas comme suit :

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | trimestres clos les | | semestres clos les | | Poste visé à l'état consolidé condensé des résultats |
|---|---------------------|------|--------------------|-------|--|
| | 30 juin | | 30 juin | | |
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 | |
| Intérêts créditeurs ¹ | 21 | 29 | 42 | 62 | Intérêts créditeurs et autres |
| Intérêts débiteurs ² | (21) | (29) | (42) | (62) | Bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation |
| Gains (pertes) de change ¹ | 32 | 26 | (3) | (277) | Intérêts créditeurs et autres |
| (Pertes) gains de change ¹ | (32) | (26) | 3 | 277 | Bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation |

1 Inclus dans le secteur du siège social.

2 Inclus dans le secteur des gazoducs au Mexique.

Coastal GasLink Pipeline Limited Partnership

TC Énergie détient une participation de 35 % dans Coastal GasLink Pipeline Limited Partnership (« Coastal GasLink LP ») qui a retenu les services de la société pour construire et exploiter le gazoduc Coastal GasLink. En 2020, la société a conclu une facilité de crédit renouvelable à vue et subordonnée avec Coastal GasLink LP en vue d'assurer des liquidités à court terme additionnelles et la souplesse du financement dans le cadre du projet. La facilité de 500 millions de dollars en date du 30 juin 2021 porte intérêt à un taux variable fondé sur le marché et l'encours qui se chiffre à 220 millions de dollars (néant au 31 décembre 2020) a été classé dans les autres actifs à court terme du bilan consolidé condensé de la société.

8. DETTE À LONG TERME

Émission de titres d'emprunt à long terme

Les titres d'emprunt à long terme émis par la société au cours du semestre clos le 30 juin 2021 s'établissent comme suit :

| (non audité - en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | | | | | |
|--|-----------------|------------------------------|-----------------|----------|----------------|
| Société | Date d'émission | Type | Date d'échéance | Montant | Taux d'intérêt |
| TransCanada PipeLines Limited | Juin 2021 | Billets à moyen terme | Juin 2024 | 750 | Variable |
| TransCanada PipeLines Limited | Juin 2021 | Billets à moyen terme | Juin 2031 | 500 | 2,97 % |
| TransCanada PipeLines Limited | Juin 2021 | Billets à moyen terme | Septembre 2047 | 250 | 4,33 % |
| Filiales de Keystone XL ¹ | Diverses dates | Facilité de crédit de projet | Juin 2021 | 849 US | Variable |
| Columbia Pipeline Group, Inc. | Janvier 2021 | Emprunt à terme | Juin 2022 | 4 040 US | Variable |

1 Le 4 janvier 2021, la société a conclu une facilité de crédit de projet de 4,1 milliards de dollars US afin de soutenir la construction de l'oléoduc Keystone XL, qui était entièrement garantie par le gouvernement de l'Alberta et sans recours envers TC Énergie. Cette facilité de crédit a par la suite été ramenée à 1,6 milliard de dollars US et le gouvernement de l'Alberta a remboursé intégralement l'encours en juin 2021. Il y a lieu de se reporter à la note 5 « Keystone XL » pour un complément d'information.

Remboursement de titres d'emprunt à long terme

Les titres d'emprunt à long terme remboursés par la société au cours du semestre clos le 30 juin 2021 s'établissent comme suit :

| (non audité - en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | | | | |
|--|-----------------------|--------------------------------------|---------|----------------|
| Société | Date de remboursement | Type | Montant | Taux d'intérêt |
| TransCanada PipeLines Limited | Janvier 2021 | Débetures | 400 US | 9,875 % |
| TC PipeLines, LP | Mars 2021 | Billets de premier rang non garantis | 350 US | 4,65 % |
| Filiales de Keystone XL ¹ | Juin 2021 | Facilité de crédit de projet | 849 US | Variable |

1 En juin 2021, conformément aux modalités de la garantie, le gouvernement de l'Alberta a remboursé l'encours de 849 millions de dollars US en vertu de la facilité de crédit liée au projet Keystone XL portant intérêt à un taux variable et qui, par la suite, a été résiliée, ce qui n'a eu aucune incidence sur la trésorerie de TC Énergie. Il y a lieu de se reporter à la note 5 « Keystone XL » pour un complément d'information.

Le 4 mars 2021, TC PipeLines, LP, filiale de la société, a résilié une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant de 500 millions de dollars US portant intérêt à taux variable et pour laquelle il n'y a plus aucun encours.

Intérêts capitalisés

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021, TC Énergie a capitalisé des intérêts de l'ordre de 1 million de dollars et de 18 millions de dollars respectivement (87 millions de dollars et 151 millions de dollars en 2020, respectivement) en lien avec des projets d'investissement.

9. ÉMISSION DE BILLETS SUBORDONNÉS DE RANG INFÉRIEUR

Les billets subordonnés de rang inférieur émis par la société au cours du semestre clos le 30 juin 2021 sont les suivants :

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | | | | | |
|---|-----------------|--|-----------------|---------|----------------|
| Société | Date d'émission | Type | Date d'échéance | Montant | Taux d'intérêt |
| TransCanada PipeLines Limited | Mars 2021 | Billets subordonnés de rang inférieur ¹ | Mars 2081 | 500 | 4,45 % |

1 Les billets subordonnés de rang inférieur ont été émis en faveur de TransCanada Trust, filiale fiduciaire de financement entièrement détenue par TCPL. Bien que les obligations de TransCanada Trust soient garanties entièrement et inconditionnellement par TCPL, sur une base subordonnée, les résultats de TransCanada Trust ne sont pas compris dans les états financiers de TC Énergie puisque TCPL n'a pas de participation variable dans TransCanada Trust et que les seuls actifs importants de la fiducie sont des billets subordonnés de rang inférieur de TCPL.

En mars 2021, TransCanada Trust (la « fiducie ») a émis des billets de fiducie de série 2021-A pour un montant de 500 millions de dollars à l'intention d'investisseurs. Les billets portent intérêt à un taux fixe de 4,20 % par année pendant les dix premières années et qui sera ajusté au dixième anniversaire et à tous les cinq ans par la suite. Le produit intégral de l'émission par la fiducie a été prêté à TCPL sous forme de billets subordonnés de rang inférieur de TCPL, d'une valeur de 500 millions de dollars, assortis d'un taux fixe initial de 4,45 % par année qui comprend des frais d'administration de 0,25 %. Le taux d'intérêt des billets subordonnés de rang inférieur de TCPL sera ajusté tous les cinq ans à compter de mars 2031 jusqu'en mars 2051 au taux alors en vigueur pour les obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, tel qu'il est défini dans le document régissant les billets subordonnés, majoré de 3,316 % par année et il sera ajusté à compter de mars 2051 jusqu'en mars 2081 au taux alors en vigueur pour les obligations du gouvernement du Canada à cinq ans majoré de 4,066 % par année. Les billets subordonnés de rang inférieur sont remboursables au gré de TCPL à tout moment entre le 4 décembre 2030 et le 4 mars 2031 et à chaque date prévue pour le paiement d'intérêt et l'ajustement des intérêts par la suite, pour un montant égal à 100 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de remboursement.

En ce qui a trait au droit au paiement, les billets subordonnés de rang inférieur sont subordonnés aux titres d'emprunt de premier rang ou autres obligations de TCPL, actuels et futurs.

10. PARTICIPATIONS SANS CONTRÔLE

Acquisition de TC PipeLines, LP

Le 14 décembre 2020, la société a conclu une entente définitive et un plan de fusion concernant le rachat de toutes les parts ordinaires en circulation de TC PipeLines, LP qui ne sont pas détenues en propriété effective par TC Énergie ou ses sociétés affiliées, en échange d'actions ordinaires de TC Énergie. À la clôture de la transaction le 3 mars 2021, les porteurs de parts ordinaires de TC PipeLines, LP ont reçu 0,70 action ordinaire de TC Énergie pour chaque part ordinaire détenue dans le public émise et en circulation de TC PipeLines, LP, ce qui représente un total de 37 955 093 actions ordinaires de TC Énergie. TC PipeLines, LP est ainsi devenue une filiale indirecte en propriété exclusive de TC Énergie.

Puisque la société contrôlait TC PipeLines, LP, cette acquisition a été prise en compte comme une transaction sur les capitaux propres qui a eu l'effet suivant sur le bilan consolidé condensé :

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | | 3 mars 2021 |
|---|--|-------------|
| Actions ordinaires | | 2 063 |
| Surplus d'apport | | (398) |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu | | 353 |
| Participations sans contrôle | | (1 563) |
| Passifs d'impôts reportés | | (443) |
| Autres | | (12) |

11. ACTIONS ORDINAIRES ET ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Le conseil d'administration de TC Énergie a déclaré les dividendes trimestriels suivants :

| (non audité – en dollars canadiens arrondis au centième près) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|---|--------------------------------|------|-------------------------------|------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| par action ordinaire | 0,87 | 0,81 | 1,74 | 1,62 |
| par action privilégiée de série 1 | 0,22 | 0,22 | 0,43 | 0,43 |
| par action privilégiée de série 2 | 0,12 | 0,22 | 0,25 | 0,44 |
| par action privilégiée de série 3 | 0,11 | 0,13 | 0,21 | 0,27 |
| par action privilégiée de série 4 | 0,08 | 0,18 | 0,17 | 0,36 |
| par action privilégiée de série 5 | 0,12 | 0,14 | 0,24 | 0,28 |
| par action privilégiée de série 6 | 0,10 | 0,11 | 0,20 | 0,31 |
| par action privilégiée de série 7 | 0,24 | 0,24 | 0,49 | 0,49 |
| par action privilégiée de série 9 | 0,24 | 0,24 | 0,47 | 0,47 |
| par action privilégiée de série 11 | 0,21 | 0,24 | 0,21 | 0,24 |
| par action privilégiée de série 13 | 0,34 | 0,34 | 0,34 | 0,34 |
| par action privilégiée de série 15 | 0,31 | 0,31 | 0,31 | 0,31 |

Acquisition de TC PipeLines, LP

Le 3 mars 2021, TC Énergie a émis 37 955 093 actions ordinaires visant l'acquisition de toutes les parts ordinaires détenues dans le public et en circulation de TC PipeLines, LP. Il y a lieu de se reporter à la note 10 « Participations sans contrôle » pour un complément d'information.

Actions privilégiées

Le 31 mai 2021, TC Énergie a racheté la totalité des actions privilégiées de série 13 émises et en circulation, soit 20 000 000 d'actions, à un prix de rachat de 25,00 \$ par action et versé un dernier dividende trimestriel de 0,34375 \$ par action privilégiée de série 13 pour la période allant jusqu'au 31 mai 2021, exclusivement, qui a été déclaré auparavant le 6 mai 2021. La société a affecté le produit de l'émission par la fiducie de billets subordonnés de rang inférieur, survenue en mars 2021, d'une valeur de 500 millions de dollars au financement de ce rachat d'actions privilégiées.

Le 1^{er} février 2021, 818 876 actions privilégiées de série 5 ont été converties, sur une base d'échange réciproque, en actions privilégiées de série 6 et 175 208 actions privilégiées de série 6 ont été converties, sur une base d'échange réciproque, en actions privilégiées de série 5.

12. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU ET CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les autres éléments du résultat étendu, y compris les participations sans contrôle et les répercussions fiscales connexes, sont les suivants :

| trimestre clos le 30 juin 2021 (non audité – en millions de dollars canadiens) | Montant avant les impôts | Recouvrement (charge) d'impôts | Montant après les impôts |
|---|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|
| Pertes de conversion sur l'investissement net dans des établissements étrangers | (231) | (2) | (233) |
| Variation de la juste valeur des couvertures de l'investissement net | 17 | (4) | 13 |
| Variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie | (14) | 3 | (11) |
| Reclassement dans le bénéfice net de gains et de pertes sur les couvertures de flux de trésorerie | 12 | (2) | 10 |
| Reclassement dans le bénéfice net de gains et pertes actuariels au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite | 6 | (2) | 4 |
| Autres éléments du résultat étendu liés aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation | (76) | 19 | (57) |
| Autres éléments du résultat étendu | (286) | 12 | (274) |

| trimestre clos le 30 juin 2020 (non audité – en millions de dollars canadiens) | Montant avant les impôts | Recouvrement (charge) d'impôts | Montant après les impôts |
|---|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|
| Pertes de conversion sur l'investissement net dans des établissements étrangers | (775) | (19) | (794) |
| Variation de la juste valeur des couvertures de l'investissement net | 80 | (20) | 60 |
| Variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie | (109) | 27 | (82) |
| Reclassement dans le bénéfice net de gains et de pertes sur les couvertures de flux de trésorerie | 621 | (155) | 466 |
| Reclassement dans le bénéfice net de gains et pertes actuariels au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite | 5 | (1) | 4 |
| Autres éléments du résultat étendu liés aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation | (31) | 7 | (24) |
| Autres éléments du résultat étendu | (209) | (161) | (370) |

| semestre clos le 30 juin 2021 (non audité – en millions de dollars canadiens) | Montant avant les impôts | Recouvrement (charge) d'impôts | Montant après les impôts |
|---|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|
| Pertes de conversion sur l'investissement net dans des établissements étrangers | (519) | (12) | (531) |
| Variation de la juste valeur des couvertures de l'investissement net | 32 | (8) | 24 |
| Reclassement dans le bénéfice net de gains et de pertes sur les couvertures de flux de trésorerie | 23 | (5) | 18 |
| Reclassement dans le bénéfice net de gains et pertes actuariels au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite | 9 | (2) | 7 |
| Autres éléments du résultat étendu liés aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation | 173 | (43) | 130 |
| Autres éléments du résultat étendu | (282) | (70) | (352) |

| semestre clos le 30 juin 2020 (non audité – en millions de dollars canadiens) | Montant avant les impôts | Recouvrement (charge) d'impôts | Montant après les impôts |
|---|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|
| Gains de conversion sur l'investissement net dans des établissements étrangers | 836 | 72 | 908 |
| Variation de la juste valeur des couvertures de l'investissement net | (42) | 10 | (32) |
| Variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie | (765) | 188 | (577) |
| Reclassement dans le bénéfice net de gains et de pertes sur les couvertures de flux de trésorerie | 626 | (156) | 470 |
| Reclassement dans le bénéfice net de gains et pertes actuariels au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite | (4) | 1 | (3) |
| Autres éléments du résultat étendu liés aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation | (26) | 6 | (20) |
| Autres éléments du résultat étendu | 625 | 121 | 746 |

Les variations du cumul des autres éléments du résultat étendu, par composante, sont les suivantes :

| trimestre clos le 30 juin 2021 (non audité – en millions de dollars canadiens) | Écarts de conversion | Couvertures de flux de trésorerie | Ajustements des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite | Participations comptabilisées à la valeur de consolidation | Total¹ |
|--|-----------------------------|--|---|---|--------------------------|
| Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1 ^{er} avril 2021 | (1 184) | (138) | (282) | (548) | (2 152) |
| Autres éléments du résultat étendu avant reclassement ² | (220) | (11) | — | (64) | (295) |
| Montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu | — | 10 | 4 | 7 | 21 |
| Autres éléments du résultat étendu de la période considérée, montant net | (220) | (1) | 4 | (57) | (274) |
| Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu au 30 juin 2021 | (1 404) | (139) | (278) | (605) | (2 426) |

1 Tous les montants sont présentés déduction faite des impôts. Les montants entre parenthèses indiquent des pertes inscrites dans les autres éléments du résultat étendu.

2 Les autres éléments du résultat étendu avant le reclassement des écarts de conversion, des couvertures de flux de trésorerie et des participations comptabilisées à la valeur de consolidation sont présentés déduction faite d'une participation sans contrôle de néant.

| semestre clos le 30 juin 2021 | | | | | |
|---|----------------------|-----------------------------------|--|--|--------------------|
| (non audité – en millions de dollars canadiens) | Écarts de conversion | Couvertures de flux de trésorerie | Ajustements des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite | Participations comptabilisées à la valeur de consolidation | Total ¹ |
| Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1 ^{er} janvier 2021 | (1 273) | (143) | (285) | (738) | (2 439) |
| Autres éléments du résultat étendu avant reclassement ² | (493) | (1) | — | 116 | (378) |
| Montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu ³ | — | 18 | 7 | 13 | 38 |
| Autres éléments du résultat étendu de la période considérée, montant net | (493) | 17 | 7 | 129 | (340) |
| Acquisition de TC PipeLines, LP ⁴ | 362 | (13) | — | 4 | 353 |
| Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu au 30 juin 2021 | (1 404) | (139) | (278) | (605) | (2 426) |

- 1 Tous les montants sont présentés déduction faite des impôts. Les montants entre parenthèses indiquent des pertes inscrites dans les autres éléments du résultat étendu.
- 2 Les autres éléments du résultat étendu avant le reclassement des écarts de conversion, des couvertures de flux de trésorerie et des participations comptabilisées à la valeur de consolidation sont présentés déduction faite de pertes liées à une participation sans contrôle de 14 millions de dollars et de gains de 1 million de dollars et de 1 million de dollars, respectivement.
- 3 Les pertes liées aux couvertures de flux de trésorerie présentées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu qui devraient être reclassées dans le bénéfice net au cours des 12 prochains mois sont évaluées à 55 millions de dollars (41 millions de dollars après les impôts) au 30 juin 2021. Ces estimations présument que le prix des produits de base, les taux d'intérêt et les taux de change demeureront constants; cependant, les montants reclassés varieront en fonction de la valeur réelle de ces facteurs à la date du règlement.
- 4 Représente les autres éléments du résultat étendu historiques attribuables aux participations sans contrôle de TC PipeLines, LP qui ont été reclassées vers le cumul des autres éléments du résultat étendu à l'acquisition, le 3 mars 2021, de toutes les parts ordinaires détenues dans le public et en circulation de TC PipeLines, LP. Il y a lieu de se reporter à la note 10 « Participations sans contrôle » pour un complément d'information.

Les reclassements hors du cumul des autres éléments du résultat étendu à l'état consolidé condensé des résultats se détaillent comme suit :

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | Montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu | | | | Poste visé à l'état consolidé condensé des résultats ¹ |
|--|--|-------|--------------------|-------|--|
| | trimestres clos les | | semestres clos les | | |
| | 30 juin | | 30 juin | | |
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 | |
| Couvertures de flux de trésorerie | | | | | |
| Produits de base | (3) | 2 | (5) | — | Produits (Énergie et stockage) |
| Taux d'intérêt | (9) | (8) | (18) | (11) | Intérêts débiteurs |
| Taux d'intérêt | — | (613) | — | (613) | Gain net sur la vente d'actifs ² |
| | (12) | (619) | (23) | (624) | Total avant les impôts |
| | 2 | 155 | 5 | 156 | Charge (recouvrement) d'impôts ² |
| | (10) | (464) | (18) | (468) | Déduction faite des impôts ³ |
| Ajustements des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite | | | | | |
| Amortissement des (pertes actuarielles) gains actuariels | (6) | (5) | (9) | 4 | Coûts d'exploitation des centrales et autres ⁴ |
| | 2 | 1 | 2 | (1) | Charge (recouvrement) d'impôts |
| | (4) | (4) | (7) | 3 | Déduction faite des impôts |
| Participations comptabilisées à la valeur de consolidation | | | | | |
| Bénéfice tiré des participations | (10) | (3) | (18) | (7) | Bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation |
| | 3 | 1 | 5 | 2 | Charge (recouvrement) d'impôts |
| | (7) | (2) | (13) | (5) | Déduction faite des impôts |

- 1 Tous les montants entre parenthèses indiquent des charges constatées à l'état consolidé condensé des résultats.
- 2 Comprend une perte de 613 millions de dollars (459 millions de dollars après les impôts) afférente à un instrument dérivé requis par contrat utilisé pour couvrir le risque de taux d'intérêt associé au financement lié au projet visant la construction du gazoduc Coastal GasLink. L'instrument dérivé a été décomptabilisé suivant la vente d'une participation de 65 % dans Coastal GasLink LP.
- 3 Les montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu relatifs aux couvertures de flux de trésorerie sont présentés déduction faite des participations sans contrôle de néant pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 (des pertes de 2 millions de dollars et de 2 millions de dollars en 2020, respectivement).
- 4 Ces composantes du cumul des autres éléments du résultat étendu sont incluses dans le calcul du coût net des prestations. Il y a lieu de se reporter à la note 13 « Avantages postérieurs au départ à la retraite » pour un complément d'information.

13. AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE

Le coût net des prestations constaté au titre des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite de la société se présente comme suit :

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | trimestres clos les 30 juin | | | | semestres clos les 30 juin | | | |
|---|-----------------------------|-----------|--|----------|----------------------------|-----------|--|----------|
| | Régimes de retraite | | Autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite | | Régimes de retraite | | Autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite | |
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Coût des services rendus ¹ | 42 | 39 | 2 | 2 | 85 | 77 | 3 | 3 |
| Autres composantes du coût net des prestations ¹ | | | | | | | | |
| Coût financier | 30 | 33 | 3 | 4 | 60 | 68 | 6 | 8 |
| Rendement prévu des actifs des régimes | (59) | (58) | (3) | (4) | (117) | (115) | (6) | (8) |
| Amortissement des pertes actuarielles | 5 | 6 | — | — | 11 | 11 | 1 | 1 |
| Amortissement de l'actif réglementaire | 8 | 6 | 1 | 1 | 14 | 12 | 1 | 1 |
| | (16) | (13) | 1 | 1 | (32) | (24) | 2 | 2 |
| Coût net des prestations constaté | 26 | 26 | 3 | 3 | 53 | 53 | 5 | 5 |

1 Le coût des services rendus et les autres composantes du coût net des prestations sont inclus dans les coûts d'exploitation des centrales et autres à l'état consolidé condensé des résultats.

14. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Aperçu de la gestion des risques

TC Énergie est exposée au risque de marché et au risque de crédit lié aux contreparties, et la société a mis en place des stratégies, des politiques et des limites dans le but de gérer leur incidence sur le résultat, les flux de trésorerie et la valeur actionnariale.

Risque de crédit lié aux contreparties

Le risque lié aux contreparties de TC Énergie correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux débiteurs et à certains recouvrements contractuels, aux actifs disponibles à la vente, à la juste valeur des actifs dérivés et à des prêts.

Bien qu'une grande part du risque de crédit auquel est exposée la société est imputable à de grandes entités dont la solvabilité est solide, TC Énergie surveille de près les contreparties qui éprouvent de plus grandes pressions financières en raison des événements majeurs survenus sur le marché, dont la pandémie de COVID-19. Il y a lieu de consulter le rapport annuel de 2020 de TC Énergie pour un complément d'information sur les facteurs qui réduisent l'exposition de la société au risque de crédit lié aux contreparties.

La société passe en revue les actifs financiers comptabilisés au coût amorti pour déterminer s'il y a perte de valeur en appliquant la perte attendue pour la durée de vie de l'actif financier au moment de la comptabilisation initiale et sur toute la durée de l'actif financier. TC Énergie utilise les données passées sur les pertes de crédit et les recouvrements, ajustées en fonction du jugement exercé par la direction concernant la conjoncture économique et les conditions de crédit actuelles, ainsi que des prévisions justifiables pour déterminer une éventuelle perte de valeur, laquelle serait constatée dans les coûts d'exploitation des centrales et autres. Au 30 juin 2021, il n'y avait aucune créance irrécouvrable importante, aucune concentration importante du risque de crédit et aucun montant important en souffrance ou ayant subi une perte de valeur.

Investissement net dans des établissements étrangers

La société a recours à des titres d'emprunt, à des swaps de devises, à des contrats de change à terme et à des options de change libellés en dollars US, le cas échéant, pour couvrir une partie de son investissement net dans des établissements étrangers après les impôts.

La juste valeur et le montant nominal relatifs aux instruments dérivés désignés en tant que couverture de l'investissement net se présentent comme suit :

| (non audité - en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 30 juin 2021 | | 31 décembre 2020 | |
|--|-----------------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | Juste valeur ^{1,2} | Montant nominal | Juste valeur ^{1,2} | Montant nominal |
| Options de change en dollars US (échéant de 2021 à 2023) | 41 | 3 200 US | 45 | 2 200 US |
| Swaps de devises de taux d'intérêt en dollars US (échéant de 2022 à 2025) | 35 | 400 US | 23 | 400 US |
| | 76 | 3 600 US | 68 | 2 600 US |

1 La juste valeur est égale à la valeur comptable.

2 Aucun montant n'a été exclu de l'évaluation de l'efficacité des couvertures.

Le montant nominal et la juste valeur des titres d'emprunt libellés en dollars US et désignés en tant que couverture de l'investissement net se présentent comme suit :

| (non audité - en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 30 juin 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|---------------------------|--------------------|
| Montant nominal | 25 200 (20 300 US) | 27 700 (21 800 US) |
| Juste valeur | 30 700 (24 700 US) | 33 800 (26 500 US) |

Instrument financiers non dérivés

Juste valeur des instruments financiers non dérivés

Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, qui est calculée aux cours du marché s'ils étaient disponibles. La valeur comptable de certains instruments financiers non dérivés compris dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les autres actifs à court terme, le prêt à une société liée, les placements restreints, les autres actifs à long terme, les billets à payer, les créditeurs et autres, les dividendes à payer, les intérêts courus et les autres passifs à long terme se rapproche de leur juste valeur, du fait de leur nature ou de leur échéance à court terme. Chacun de ces instruments est classé au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, exception faite des titres de participation de la société visés par l'ICQF qui sont classés au niveau 1.

Le risque de crédit a été pris en compte dans le calcul de la juste valeur des instruments non dérivés.

Présentation au bilan des instruments financiers non dérivés

Le tableau ci-après présente la juste valeur des instruments financiers non dérivés, exception faite de ceux dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur, qui seraient classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | 30 juin 2021 | | 31 décembre 2020 | |
|---|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an | (41 803) | (49 437) | (36 885) | (46 054) |
| Billets subordonnés de rang inférieur | (8 800) | (9 318) | (8 498) | (8 908) |
| | (50 603) | (58 755) | (45 383) | (54 962) |

Sommaire des actifs disponibles à la vente

Les tableaux suivants présentent un résumé des renseignements supplémentaires sur les placements restreints de la société qui ont été classés comme disponibles à la vente.

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | 30 juin 2021 | | 31 décembre 2020 | |
|---|---|---|---|---|
| | Placements restreints en raison de l'ICQF | Autres placements restreints ¹ | Placements restreints en raison de l'ICQF | Autres placements restreints ¹ |
| Justes valeurs des titres à revenu fixe ^{2,3} | | | | |
| Échéant à moins de 1 an | — | 36 | — | 17 |
| Échéant entre 1 an et 5 ans | — | 86 | — | 66 |
| Échéant entre 5 et 10 ans | 1 058 | — | 985 | — |
| Échéant à plus de 10 ans | 76 | — | 85 | — |
| Juste valeur des titres de participation ^{2,4} | 798 | — | 736 | — |
| | 1 932 | 122 | 1 806 | 83 |

- 1 Les autres placements restreints ont été mis de côté pour financer les réclamations d'assurance à payer par la filiale d'assurance captive en propriété exclusive de la société.
- 2 Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur et inclus dans les autres actifs à court terme et les placements restreints au bilan consolidé condensé de la société.
- 3 Ces titres sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.
- 4 Ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs.

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | 30 juin 2021 | | 30 juin 2020 | |
|--|--|---|--|---|
| | Placements restreints en raison de l'ICQF ¹ | Autres placements restreints ² | Placements restreints en raison de l'ICQF ¹ | Autres placements restreints ² |
| Gains nets non réalisés (pertes nettes non réalisées) | | | | |
| du trimestre clos | 49 | — | 84 | 2 |
| du semestre clos | 9 | (1) | 61 | 3 |
| (Pertes nettes réalisées) gains nets réalisés ³ | | | | |
| du trimestre clos | (2) | — | 8 | — |
| du semestre clos | (3) | — | 10 | — |

- 1 Les gains et les pertes attribuables aux variations de la juste valeur des placements restreints en raison de l'ICQF ont une incidence sur les montants subséquents des fonds prélevés au moyen de droits pour couvrir les coûts futurs de cessation d'exploitation des pipelines. Par conséquent, la société comptabilise ces gains et pertes à titre d'actifs ou de passifs réglementaires.
- 2 Les gains et pertes sur les autres placements restreints sont portés dans les intérêts créditeurs et autres de l'état consolidé condensé des résultats.
- 3 Les gains et les pertes réalisés sur la vente de placements restreints en raison de l'ICQF sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Instruments dérivés

Juste valeur des instruments dérivés

La juste valeur des instruments dérivés utilisés pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt a été calculée selon l'approche par le résultat au moyen des taux du marché à la fin de la période et par l'application d'un modèle d'évaluation des flux de trésorerie actualisés. La juste valeur des dérivés portant sur des produits de base a été calculée aux cours du marché s'ils étaient disponibles. En l'absence de cours du marché, les prix indiqués par une tierce entreprise de courtage ou d'autres techniques d'évaluation ont été utilisés. La juste valeur des options a été calculée au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes. Le calcul de la juste valeur des instruments dérivés tient compte du risque de crédit. Les gains et les pertes non réalisés sur les instruments dérivés ne sont pas nécessairement représentatifs des montants qui seront réalisés au moment du règlement.

Dans certains cas, bien que les instruments dérivés soient considérés comme des couvertures économiques efficaces, ils ne répondent pas aux critères précis de la comptabilité de couverture ou ils ne sont pas désignés en tant que couverture. Ils sont donc inscrits à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont imputées au bénéfice net de la période au cours de laquelle elles surviennent. Pour cette raison, la société peut être exposée à une variabilité accrue du bénéfice présenté, puisque la juste valeur des instruments dérivés peut fluctuer beaucoup d'une période à l'autre.

Présentation au bilan des instruments dérivés

Le classement de la juste valeur des instruments dérivés au bilan s'établissait comme suit :

| au 30 juin 2021 (non audité – en millions de dollars canadiens) | Couvertures de flux de trésorerie | Couvertures de l'investissement net | Détenus à des fins de transaction | Juste valeur totale des instruments dérivés ¹ |
|--|--------------------------------------|---|--------------------------------------|--|
| Autres actifs à court terme | | | | |
| Produits de base ² | — | — | 68 | 68 |
| Change | — | 42 | 142 | 184 |
| | — | 42 | 210 | 252 |
| Autres actifs à long terme | | | | |
| Produits de base ² | — | — | 9 | 9 |
| Change | — | 45 | 10 | 55 |
| | — | 45 | 19 | 64 |
| Total des actifs dérivés | — | 87 | 229 | 316 |
| Créditeurs et autres | | | | |
| Produits de base ² | (18) | — | (78) | (96) |
| Change | — | — | (21) | (21) |
| Taux d'intérêt | (21) | — | — | (21) |
| | (39) | — | (99) | (138) |
| Autres passifs à long terme | | | | |
| Produits de base ² | (6) | — | (6) | (12) |
| Change | — | (11) | (6) | (17) |
| Taux d'intérêt | (23) | — | — | (23) |
| | (29) | (11) | (12) | (52) |
| Total des passifs dérivés | (68) | (11) | (111) | (190) |
| Total des dérivés | (68) | 76 | 118 | 126 |

1 La juste valeur est égale à la valeur comptable.

2 Comprennent les achats et ventes d'électricité, de gaz naturel et de liquides.

| au 31 décembre 2020 (non audité – en millions de dollars canadiens) | Couvertures de flux de trésorerie | Couvertures de l'investissement net | Détenus à des fins de transaction | Juste valeur totale des instruments dérivés¹ |
|---|--|--|--|--|
| Autres actifs à court terme | | | | |
| Produits de base ² | — | — | 13 | 13 |
| Change | — | 47 | 175 | 222 |
| | — | 47 | 188 | 235 |
| Autres actifs à long terme | | | | |
| Change | — | 22 | 19 | 41 |
| | — | 22 | 19 | 41 |
| Total des actifs dérivés | — | 69 | 207 | 276 |
| Créditeurs et autres | | | | |
| Produits de base ² | (8) | — | (32) | (40) |
| Change | — | (1) | (10) | (11) |
| Taux d'intérêt | (21) | — | — | (21) |
| | (29) | (1) | (42) | (72) |
| Autres passifs à long terme | | | | |
| Produits de base ² | (6) | — | (4) | (10) |
| Taux d'intérêt ³ | (49) | — | — | (49) |
| | (55) | — | (4) | (59) |
| Total des passifs dérivés | (84) | (1) | (46) | (131) |
| Total des dérivés | (84) | 68 | 161 | 145 |

1 La juste valeur est égale à la valeur comptable.

2 Comprennent les achats et ventes d'électricité, de gaz naturel et de liquides.

3 Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, un paiement de 130 millions de dollars afférent au règlement d'une perte sur instruments financiers a été porté dans les rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement de l'état consolidé condensé des flux de trésorerie.

La majeure partie des instruments dérivés détenus à des fins de transaction ont été conclus à des fins de gestion des risques et ces derniers sont tous visés par les stratégies, politiques et limites de gestion des risques de la société. Ils comprennent les instruments dérivés qui n'ont pas été désignés en tant que couvertures ou qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, mais qui ont été conclus en tant que couvertures économiques afin de gérer le risque de marché auquel la société est exposée.

Sommaire des montants nominaux et des échéances

Les échéances et le volume nominal en cours relativement aux instruments dérivés de la société, à l'exception des couvertures de l'investissement net dans des établissements étrangers se présentaient comme suit :

| au 30 juin 2021 (non audité) | Électricité | Gaz naturel | Liquides | Change | Taux d'intérêt |
|--|--------------------|--------------------|-----------------|------------------|-----------------------|
| Achats ¹ | 685 | 147 | 22 | — | — |
| Ventes ¹ | 1 481 | 77 | 24 | — | — |
| Millions de dollars US | — | — | — | 5 861 | 1 100 |
| Millions de pesos mexicains | — | — | — | 4 222 | — |
| Dates d'échéance | 2021-2026 | 2021-2027 | 2021 | 2021-2023 | 2022-2026 |

1 Les volumes pour les instruments dérivés liés à l'électricité, au gaz naturel et aux liquides sont présentés en GWh, en Gpi³ et en millions de barils respectivement.

| au 31 décembre 2020 | | | | | |
|-----------------------------|-------------|-------------|----------|-----------|----------------|
| (non audité) | Électricité | Gaz naturel | Liquides | Change | Taux d'intérêt |
| Achats ¹ | 185 | 13 | 26 | — | — |
| Ventes ¹ | 1 786 | 14 | 30 | — | — |
| Millions de dollars US | — | — | — | 4 432 | 1 100 |
| Millions de pesos mexicains | — | — | — | 1 700 | — |
| Dates d'échéance | 2021-2025 | 2021-2027 | 2021 | 2021-2022 | 2022-2026 |

1 Les volumes pour les instruments dérivés liés à l'électricité, au gaz naturel et aux liquides sont présentés en GWh et en Gpi³ et en millions de barils respectivement.

(Pertes) gains réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur instruments dérivés

Le sommaire qui suit ne tient pas compte des couvertures de l'investissement net dans des établissements étrangers.

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|---|--------------------------------|------|-------------------------------|-------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Instruments dérivés détenus à des fins de transaction¹ | | | | |
| Montant des (pertes) gains non réalisé(e)s de la période | | | | |
| Produits de base | (15) | (50) | 16 | 16 |
| Change | (63) | 170 | (58) | (102) |
| Montant des gains (pertes) réalisé(e)s de la période | | | | |
| Produits de base | 48 | 42 | 109 | 78 |
| Change | 117 | (39) | 158 | (51) |
| Instruments dérivés faisant l'objet de relations de couverture² | | | | |
| Montant des (pertes) gains réalisé(e)s de la période | | | | |
| Produits de base | (12) | 5 | (23) | 2 |
| Taux d'intérêt | (6) | (5) | (12) | (4) |

1 Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les instruments dérivés détenus à des fins de transaction et utilisés pour acheter ou vendre des produits de base sont inclus dans les produits. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les instruments dérivés détenus à des fins de transaction portant sur les taux de change sont inclus respectivement dans les intérêts créditeurs et autres.

2 Aucun gain ni aucune perte n'ont été inscrits dans le bénéfice net au titre des couvertures de flux de trésorerie abandonnées au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2021 et 2020 lorsqu'il était probable que l'opération prévue ne se produirait pas.

Instruments dérivés visés par des opérations de couverture de flux de trésorerie

Les composantes des autres éléments du résultat étendu (note 12) liées à la variation de la juste valeur des instruments dérivés visés par des opérations de couverture de flux de trésorerie avant les impôts, y compris les participations sans contrôle, s'établissaient comme suit :

| (non audité – en millions de dollars canadiens, avant les impôts) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|---|--------------------------------|-------|-------------------------------|-------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Variation de la juste valeur des instruments dérivés constatée dans les autres éléments du résultat étendu ¹ | | | | |
| Produits de base | (11) | 2 | (15) | 6 |
| Taux d'intérêt | (3) | (111) | 15 | (771) |
| | (14) | (109) | — | (765) |

1 Aucun montant n'a été exclu de l'évaluation de l'efficacité des couvertures. Les montants entre parenthèses indiquent des pertes inscrites dans les autres éléments du résultat étendu et dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Incidence des opérations de couverture de la juste valeur et de flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les montants inscrits à l'état consolidé condensé des résultats en ce qui a trait à l'incidence d'opérations de couverture de la juste de valeur ou de flux de trésorerie.

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|-------|-------------------------------|-------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Couvertures de la juste valeur | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt ¹ | | | | |
| Éléments couverts | — | (2) | — | (5) |
| Instruments dérivés désignés en tant qu'instruments de couverture | — | — | — | 1 |
| Couvertures de flux de trésorerie | | | | |
| Reclassement des (pertes) gains sur les instruments dérivés du cumul des autres éléments du résultat étendu au bénéfice net ^{2,3} | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt ¹ | (9) | (623) | (18) | (626) |
| Contrats sur produits de base ⁴ | (3) | 2 | (5) | — |

- Ces contrats sont inclus dans les intérêts débiteurs à l'état consolidé des résultats, à l'exception d'une perte de 613 millions de dollars inscrite en mai 2020 afférente à un instrument financier requis par contrat utilisé pour couvrir le risque de taux d'intérêt associé au financement lié au projet visant la construction du gazoduc Coastal GasLink. L'instrument dérivé a été décomptabilisé suivant la vente d'une participation de 65 % dans Coastal GasLink LP. La perte a été incluse dans le gain net sur la vente d'actifs.
- Il y a lieu de se reporter à la note 12 « Autres éléments du résultat étendu et cumul des autres éléments du résultat étendu » pour obtenir les composantes des autres éléments du résultat étendu afférents aux instruments dérivés se rapportant aux opérations de couverture de flux de trésorerie, y compris la partie attribuable aux participations sans contrôle.
- Aucun montant constaté dans le bénéfice n'a été exclu de l'évaluation de l'efficacité des couvertures.
- Ces contrats sont inclus dans les produits du secteur de l'énergie et du stockage à l'état consolidé des résultats.

Compensation des instruments dérivés

La société conclut des contrats d'instruments dérivés assortis d'un droit de compensation dans le cours normal des affaires ainsi qu'en cas de défaut. TC Énergie ne dispose d'aucun accord de compensation cadre, mais elle conclut des contrats semblables renfermant des droits de compensation. La société a choisi de présenter au bilan consolidé condensé la juste valeur des montants bruts des instruments dérivés assortis d'un droit de compensation. Le tableau qui suit illustre l'incidence sur la présentation de la juste valeur des actifs et des passifs liés aux instruments dérivés si la société avait choisi de présenter les montants nets pour ces contrats :

| au 30 juin 2021 (non audité – en millions de dollars canadiens) | Montants bruts des instruments dérivés | Montants disponibles à des fins de compensation ¹ | Montants nets |
|--|---|--|---------------|
| Instruments dérivés – actifs | | | |
| Produits de base | 77 | (53) | 24 |
| Change | 239 | (34) | 205 |
| | 316 | (87) | 229 |
| Instruments dérivés – passifs | | | |
| Produits de base | (108) | 53 | (55) |
| Change | (38) | 34 | (4) |
| Taux d'intérêt | (44) | — | (44) |
| | (190) | 87 | (103) |

- Les montants disponibles à des fins de compensation ne comprennent pas les garanties en trésorerie accordées ou reçues.

| au 31 décembre 2020 (non audité – en millions de dollars canadiens) | Montants bruts des instruments dérivés | Montants disponibles à des fins de compensation ¹ | Montants nets |
|--|---|--|---------------|
| Instruments dérivés – actifs | | | |
| Produits de base | 13 | (7) | 6 |
| Change | 263 | (11) | 252 |
| | 276 | (18) | 258 |
| Instruments dérivés – passifs | | | |
| Produits de base | (50) | 7 | (43) |
| Change | (11) | 11 | — |
| Taux d'intérêt | (70) | — | (70) |
| | (131) | 18 | (113) |

1 Les montants disponibles à des fins de compensation ne comprennent pas les garanties en trésorerie accordées ou reçues.

Pour ce qui est des instruments dérivés présentés ci-dessus, au 30 juin 2021, la société avait fourni à ses contreparties des garanties en trésorerie de 96 millions de dollars et des lettres de crédit de 52 millions de dollars (respectivement de 54 millions de dollars et de 39 millions de dollars au 31 décembre 2020). Au 30 juin 2021, la société ne détenait aucune garantie en trésorerie et le solde des lettres de crédit fournies par des contreparties relativement aux risques liés aux actifs se chiffrait à 1 million de dollars (respectivement de néant et de néant au 31 décembre 2020).

Dispositions liées au risque de crédit éventuel des instruments dérivés

Les instruments dérivés qui ont pour objet de gérer le risque de marché comportent souvent des dispositions relatives à des garanties financières qui permettent aux parties de gérer le risque de crédit. Ces dispositions pourraient exiger que des garanties soient fournies si un événement lié au risque de crédit devait se produire, tel que la révision à la baisse de la cote de crédit de la société à un niveau de catégorie spéculative. La société peut également devoir fournir des garanties si la juste valeur de ses instruments financiers dérivés est supérieure à des seuils prédéfinis de risque.

Compte tenu des contrats en place et des prix du marché au 30 juin 2021, la juste valeur totale de tous les instruments dérivés assortis de dispositions liées au risque de crédit éventuel était en position nette créditrice de 5 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 décembre 2020), et la société a fourni à ce titre des garanties de néant dans le cours normal des affaires. Si les dispositions liées au risque de crédit éventuel de ces contrats avaient été déclenchées au 30 juin 2021, la société aurait été tenue de fournir à ses contreparties des garanties équivalant à la juste valeur des instruments dérivés connexes dont il a été fait mention précédemment. Des garanties peuvent aussi devoir être fournies si la juste valeur des instruments dérivés est supérieure à des seuils prédéfinis de risque contractuel.

La société dispose de suffisamment de liquidités sous forme de trésorerie et de facilités de crédit renouvelables confirmées et inutilisées pour faire face à ces obligations éventuelles, le cas échéant.

Hiérarchie des justes valeurs

Les actifs et les passifs financiers de la société constatés à la juste valeur sont classés dans l'une de trois catégories en fonction de la hiérarchie des justes valeurs.

| Niveaux | Manière de déterminer la juste valeur |
|----------|--|
| Niveau 1 | Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels la société a accès à la date d'évaluation. S'entend d'un marché actif un marché sur lequel les transactions sont conclues à une fréquence et à des volumes suffisants pour fournir de manière continue des renseignements sur les cours. |
| Niveau 2 | Cette catégorie comprend les actifs et les passifs liés à des instruments dérivés portant sur les taux d'intérêt et les taux de change lorsque la juste valeur a été déterminée selon l'approche par le résultat et les instruments financiers dérivés portant sur les produits de base lorsque la juste valeur a été déterminée selon l'approche par le marché. Il peut s'agir de taux de change officiels, de taux d'intérêt, de courbes de swaps de taux d'intérêt, de courbes de rendement de prix et de prix indiqués par un fournisseur de services de données externe. |
| Niveau 3 | Cette catégorie comprend les opérations à échéance éloignée visant des produits de base sur certains marchés, lorsque la liquidité est faible. La société se sert de données les plus observables disponibles, ou lorsqu'elles ne le sont pas, des évaluations de courtiers à long terme à l'égard de ces opérations. Il existe un degré d'incertitude découlant de l'utilisation de données de marché non observables qui pourraient ne pas refléter avec exactitude des variations futures éventuelles de la juste valeur. |

La juste valeur des actifs et des passifs liés aux instruments dérivés de la société, déterminée de façon récurrente, y compris les tranches à court terme et à long terme, a été classée comme suit :

| au 30 juin 2021 | Prix cotés sur des marchés actifs (niveau 1) | Autres données importantes observables (niveau 2) ¹ | Données importantes non observables (niveau 3) ¹ | Total |
|---|--|--|---|-------|
| (non audité – en millions de dollars canadiens) | | | | |
| Actifs liés aux instruments dérivés | | | | |
| Produits de base | 5 | 72 | — | 77 |
| Change | — | 239 | — | 239 |
| Passifs liés aux instruments dérivés | | | | |
| Produits de base | (22) | (81) | (5) | (108) |
| Change | — | (38) | — | (38) |
| Taux d'intérêt | — | (44) | — | (44) |
| | (17) | 148 | (5) | 126 |

1 Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 3 au cours du semestre clos le 30 juin 2021.

| au 31 décembre 2020 | Prix cotés sur des marchés actifs (niveau 1) | Autres données importantes observables (niveau 2) ¹ | Données importantes non observables (niveau 3) ¹ | Total |
|---|--|--|---|-------|
| (non audité – en millions de dollars canadiens) | | | | |
| Actifs liés aux instruments dérivés | | | | |
| Produits de base | 3 | 10 | — | 13 |
| Change | — | 263 | — | 263 |
| Passifs liés aux instruments dérivés | | | | |
| Produits de base | (15) | (31) | (4) | (50) |
| Change | — | (11) | — | (11) |
| Taux d'intérêt | — | (70) | — | (70) |
| | (12) | 161 | (4) | 145 |

1 Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le tableau qui suit présente la variation nette de la juste valeur des actifs et des passifs dérivés classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs :

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | trimestres clos les 30 juin | | semestres clos les 30 juin | |
|---|--------------------------------|------------|-------------------------------|------------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Solde au début de la période | (4) | (3) | (4) | (7) |
| Total des (pertes) gains comptabilisés dans le bénéfice net | (1) | (1) | (1) | 3 |
| Solde à la fin de la période¹ | (5) | (4) | (5) | (4) |

1 Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, les produits comprenaient des pertes non réalisées de 1 million de dollars attribuables aux instruments dérivés compris dans le niveau 3 détenus au 30 juin 2021 (des pertes non réalisées de 1 million de dollars et des gains non réalisés de 3 millions de dollars en 2020, respectivement).

15. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Les engagements de TC Énergie au titre des dépenses en immobilisations au 31 décembre 2020 comprennent certains coûts de construction associés au projet d'oléoduc Keystone XL. Suivant la révocation du permis présidentiel visant l'oléoduc Keystone XL le 20 janvier 2021, la société et son partenaire ont mis fin au projet le 9 juin 2021. Par conséquent, les engagements au titre des dépenses en immobilisations ont été réduits d'environ 0,9 milliard de dollars. Il y a lieu de se reporter à la note 5 « Keystone XL » pour un complément d'information.

Éventualités

TC Énergie et ses filiales sont l'objet de diverses actions en justice et procédures d'arbitrage dans le cours normal des affaires. Bien qu'il ne soit pas possible de prédire avec certitude le résultat final de ces instances et poursuites, la direction estime que leur règlement, exclusion faite de l'action en justice afférente à Keystone XL dont il est question à la note 17 « Événement postérieur à la date de clôture » n'aura pas de conséquences significatives sur la situation financière consolidée ni sur les résultats d'exploitation consolidés de la société.

Garanties

En tant qu'exploitant du pipeline Northern Courier, TC Énergie a garanti la performance financière du pipeline relativement aux services de livraison et à ceux liés aux terminaux qui se rapportent au bitume et au diluant ainsi que les obligations financières conditionnelles relativement aux contrats de sous-location.

TC Énergie et son partenaire pour le gazoduc Sur de Texas, IEnova, ont conjointement garantis la performance financière de l'entité qui détient le gazoduc. Les ententes de garantie comprennent une garantie et une lettre de crédit qui visent principalement la livraison de gaz naturel.

TC Énergie et son partenaire en coentreprise pour Bruce Power, BPC Generation Infrastructure Trust, ont individuellement garanti solidairement certaines obligations financières conditionnelles de Bruce Power relativement à un contrat de location, aux services contractuels et aux services de fournisseurs.

La société et ses associés dans certaines des entités qu'elle détient en partie ont soit i) conjointement et solidairement, ii) conjointement ou iii) individuellement garanti la performance financière de ces entités. Ces ententes comprennent des garanties et des lettres de crédit qui se rapportent principalement aux services de construction et au paiement des obligations. Pour certaines de ces entités, tout paiement effectué par TC Énergie, au titre des garanties précitées, supérieur à la quote-part de la société compte tenu de son degré de participation sera remboursé par ses associés.

La valeur comptable de ces garanties est incluse dans les autres passifs à long terme au bilan consolidé condensé. Les renseignements sur les garanties de la société s'établissent comme suit :

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | Durée | 30 juin 2021 | | 31 décembre 2020 | |
|--|------------------------|---------------------------------|---------------------|---------------------------------|---------------------|
| | | Risque éventuel ¹ | Valeur comptable | Risque éventuel ¹ | Valeur comptable |
| Northern Courier | Diverses jusqu'en 2055 | 300 | 26 | 300 | 26 |
| Sur de Texas | Diverses jusqu'en 2043 | 98 | — | 100 | — |
| Bruce Power | Diverses jusqu'en 2023 | 88 | — | 88 | — |
| Autres entités détenues conjointement | Diverses jusqu'en 2043 | 77 | 4 | 78 | 4 |
| | | 563 | 30 | 566 | 30 |

1 Quote-part de TC Énergie à l'égard du risque estimatif actuel ou conditionnel.

16. ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

EDDV consolidées

Les EDDV consolidées de la société englobent des entités légales dans lesquelles la société est le principal bénéficiaire. À ce titre, elle a le pouvoir, par le biais de droits de vote ou de droits semblables, de prendre des décisions concernant les activités de l'EDDV qui influent le plus sur le rendement économique, notamment acheter ou vendre des actifs importants, entretenir et exploiter des actifs, contracter des dettes additionnelles ou déterminer l'orientation stratégique en matière d'exploitation de l'entité. Par ailleurs, la société a l'obligation d'assumer les pertes ou le droit de retirer les avantages de l'EDDV consolidée qui pourraient être potentiellement importants pour cette dernière. Une part importante des actifs de la société est détenue par le biais d'EDDV dans lesquelles la société détient une participation à droits de vote de 100 %, si l'EDDV satisfait à la définition d'entreprise et que ses actifs peuvent être affectés aux besoins généraux de l'entreprise. Les EDDV consolidées pour lesquelles les actifs ne peuvent servir qu'à des fins autres que le règlement d'obligations des EDDV ou qui ne sont pas considérés comme des entreprises s'établissent comme suit :

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | 30 juin 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|--------------|------------------|
| ACTIF | | |
| Actif à court terme | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 38 | 254 |
| Débiteurs | 58 | 61 |
| Stocks | 27 | 26 |
| Autres | 12 | 11 |
| | 135 | 352 |
| Immobilisations corporelles | 3 428 | 3 325 |
| Participations comptabilisées à la valeur de consolidation | 690 | 714 |
| Écart d'acquisition | 412 | 424 |
| Autres actifs à long terme | — | 8 |
| | 4 665 | 4 823 |
| PASSIF | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs et autres | 250 | 109 |
| Participation sans contrôle rachetable | — | 633 |
| Intérêts courus | 19 | 21 |
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an | 129 | 579 |
| | 398 | 1 342 |
| Passifs réglementaires | 61 | 60 |
| Autres passifs à long terme | 7 | 11 |
| Passifs d'impôts reportés | 12 | 12 |
| Dette à long terme | 2 429 | 2 468 |
| | 2 907 | 3 893 |

Au 31 décembre 2020, certaines EDDV consolidées détenaient une participation sans contrôle rachetable qui avait priorité de rang sur la participation de la société. Il y a lieu de se reporter à la note 5 « Keystone XL » pour un complément d'information.

EDDV non consolidées

Les EDDV non consolidées de la société sont des entités légales dans lesquelles la société n'est pas le principal bénéficiaire étant donné qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger les activités qui influent le plus sur le rendement économique de ces EDDV ou pour lesquelles elle partage ce pouvoir avec des tiers. La société fournit des capitaux à ces EDDV et reçoit des participations qui lui confèrent des droits résiduels sur les actifs une fois que les passifs ont été payés.

La valeur comptable de ces EDDV et le risque maximal de perte afférent à la participation de la société dans ces EDDV s'établissent comme suit :

| (non audité – en millions de dollars canadiens) | 30 juin 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|--------------|------------------|
| Bilan | | |
| Participations comptabilisées à la valeur de consolidation | | |
| Bruce Power | 3 611 | 3 306 |
| Participations comptabilisées à la valeur de consolidation liées à un gazoduc | 1 557 | 1 371 |
| Prêt courant à une société liée ¹ | 220 | — |
| Risque hors bilan² | | |
| Bruce Power | 1 189 | 1 183 |
| Participations comptabilisées à la valeur de consolidation liées à un gazoduc | 1 651 | 1 506 |
| Risque maximal de perte | 8 228 | 7 366 |

1 Il y a lieu de se reporter à la note 7 « Prêts à des sociétés liées » pour un complément d'information.

2 Comprend un risque éventuel maximal découlant des garanties et des engagements futurs en matière de financement.

17. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Action en justice afférente à Keystone XL

Le 2 juillet 2021, TC Énergie a déposé un avis d'intention afin d'instituer une requête en vertu de l'ancien Accord de libre-échange nord-américain (« ALENA ») visant à compenser le préjudice financier causé par la révocation du permis présidentiel relatif à l'oléoduc Keystone XL. La société cherchera à obtenir des dommages-intérêts de plus de 15 milliards de dollars US en raison du manquement du gouvernement des États-Unis à ses obligations en vertu de l'ALENA. Cette requête étant à un stade préliminaire, il est actuellement impossible d'établir à quel moment l'issue sera connue.